

UNITÉ DES CHRÉTIENS

BALE 89 :

*“ Justice et Paix
s’embrasseront bientôt ”*

Autour du Document Final



UNITÉ DES CHRÉTIENS

Revue trimestrielle
de formation et d'information

Rédaction - Administration

31, rue de la Marne
94230 CACHAN Tél. (1) 46.63.49.02

ABONNEMENTS 1990

FRANCE

Simple : 95 FF.
Soutien, à partir de : 140 FF.
C. C. P. 34 611 20 C La Source

BELGIQUE

S'adresser à :

Communauté de la Résurrection,
B 5030 Vedrin-Namur.

C.C.P. 000 - 1410048 - 56

Simple : 570 FB - Soutien : 750 FB.

SUISSE

S'adresser à :

Mlle Madeleine Bovey,
CCP 12 22220 C Unité des Chrétiens,
15, Parc Dinu-Lippati, CH - 1225
Chêne-bourg.

Simple : 27 FS - Soutien : 40 FS.

AUTRES PAYS ÉTRANGERS

Abonnement : 110 FF.

Surtaxe aérienne : 30 FF. en plus :

A verser CCP Unité des Chrétiens
34 611 20 C La Source.

Les abonnements partant obligatoirement de **janvier**, les personnes qui souscrivent un abonnement avant octobre reçoivent les numéros déjà parus dans l'année. Pour tout changement d'adresse, joindre **5 francs** en timbres-poste.

Directeur de publication :
Damien SICARD

Secrétaire de rédaction :
Jérôme CORNÉLIS

IMPRIMERIE DE LA CENTRALE,
10, rue de l'Hospice - 62301 Lens
N° C.P.A.P. 51562

SOMMAIRE N° 77

ÉDITORIAL	Pages
Damien Sicard : « Nous le recommandons aux Eglises d'Europe pour étude et action »	1

DOSSIER :

Bâle 89 : « Justice et Paix s'embrasseront bientôt »

Métropolitaine Jérémie : Prolonger Bâle	2
Mgr Jean Vilnet : « Justice et Paix s'embrasseront bientôt »	3
Pasteur Jacques Stewart : Un thème pour la démarche œcuménique à venir	4
Inspecteur Ecclésiastique Albert Greiner : De Bâle à Berlin-Est	5

AUTOUR DU DOCUMENT FINAL

Mgr Gérard Defois : L'Europe réunie (1-7)	6
Jean-Marc Prieur : Les défis à relever (8-20)	8
Sophie Deicha : La Foi que nous affirmons (21-40)	10
Werner Jurgensen : Confession du péché et conversion à Dieu (41-45)	12
Philippe Gueneley : Vers l'Europe de demain (46-69)	14
Elisabeth Bourel : Un engagement en faveur de la Justice (70-83 et 84-85)	16
René Coste : Un engagement en faveur de la paix (70-83 et 86)	18
Jean-Pierre Siefer : Un engagement en faveur de l'environnement (70-83 et 87)	20
Mgr Bernard Franck : Continuer le processus (88-100)	23

ACTUALITÉ ŒCUMÉNIQUE

Suzanne Martineau : L'œcuménisme à Lourdes : <i>Réflexions et essai de bilan</i>	25
Jérôme Cornélis : Jalons sur la route de l'Unité (Juin-Septembre 1989)	26

Couverture : *Justice, Paix et Sauvegarde de la Création ont fait irruption dans l'Eglise et la Société européennes à l'occasion du Rassemblement de Bâle (15-21 mai 1989).*
(Photo 04400-35 A - Peter Williams / COE)

“ Nous le recommandons aux Églises d'Europe pour étude et action ”

— par Damien Sicard —

EN ces termes, le Métropolitain ALEXY, président de la Conférence des Eglises Européennes (KEK) et le Cardinal Carlo Maria MARTINI, président du Conseil des Conférences Episcopales d'Europe (CCEE) présentaient le DOCUMENT FINAL du Rassemblement Œcuménique Européen de Bâle :

« On peut affirmer que ce Document est le fruit d'un processus de participation sans précédent au sein des Eglises européennes. Il représente aussi l'objectif du Rassemblement de Bâle, celui d'un texte de consensus. Nous le recommandons maintenant aux Eglises d'Europe pour étude et action ».

« UNITE DES CHRETIENS » avait d'abord songé à publier intégralement ce Document Final et à le situer dans le récit de l'événement du Rassemblement des Délégations des 120 Eglises européennes non-catholiques de la KEK et des 26 Délégations des Conférences Episcopales catholiques du CCEE. D'autres revues depuis mai 1989 ont « raconté » Bâle et les textes sont maintenant accessibles à tous nos lecteurs. (1)

1) Trois éditions parmi d'autres : DOCUMENTATION CATHOLIQUE n° 1989 des 6-20 août 1989, pp. 742-758, 20 F, Bayard-Presses, 5, rue Bayard, Paris 8e ; PAIX ET JUSTICE POUR LA CREATION ENTIERE, Cerf 1989, 100 pages, 39 F ; RASSEMBLEMENT ŒCUMENIQUE EUROPEEN DE BALE (édition intégrale de tous les textes), Cerf 1989, 528 pages, 207 F.

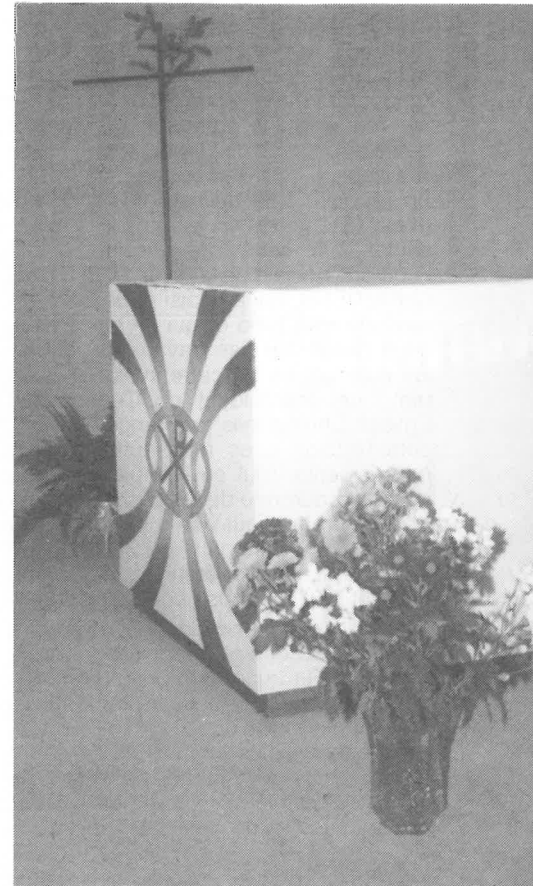
2) Deux d'entre elles émanent de délégués qui n'ont pu participer soit à la préparation de la délégation, soit à la totalité du déroulement du Rassemblement. Leurs « réticences » s'expliquent-elles par là ?

C'est pourquoi cette livraison va vous présenter après les liminaires de Monseigneur JEREMIE, de Monseigneur VILNET et du Pasteur STEWART, nos trois co-présidents du Conseil d'Eglises Chrétiennes en France ou de la délégation française à Bâle, un commentaire du Document Final par neuf délégués ou invités présents à Bâle et interprétant respectivement les différentes parties du Document.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un commentaire officiel et chacune des contributions est signée et n'engage que son auteur. (2) Mais cette lecture à plusieurs voix peut aider à « l'étude et à l'action » dont parlaient les co-présidents de Bâle, par chacun de nous, chaque groupe de chrétiens, confessionnel ou interconfessionnel, chaque Eglise de notre pays ou des pays voisins où parvient notre revue.

Nous avons encadré ces réflexions sur le Document Final de Bâle, de deux articles plus courts sur la page d'histoire qui se tourne en ces jours de l'automne 1989 en Allemagne de l'Est et pour l'Europe et sur le bilan de cinq années du Pavillon de l'Œcuménisme à Lourdes.

Notre numéro de janvier 1990 arrivera chez vous au moment des vœux et de l'inauguration de la dernière décennie avant le troisième millénaire de l'Incarnation du Verbe éternel de Dieu, Jésus Christ qui nous envoie son Esprit. Avec la Semaine de Prière de Janvier « QUE TOUS SOIENT UN... AFIN QUE LE



*Le Christ est venu sceller
l'alliance entre Dieu et l'humanité.
Il est au carrefour
de nos routes vers le Père.*

MONDE CROIE » (Jn 17, 21), nos vœux de Bonne et Sainte Année s'exprimeront, depuis notre oratoire du Secrétariat National pour l'Unité des Chrétiens, siège social du Conseil d'Eglises Chrétiennes en France, par ces mots du Document Final de Bâle :

« Le processus œcuménique en faveur de la Justice, de la Paix et de la Sauvegarde de la Création est avant tout l'œuvre du Saint-Esprit. C'est dans l'union avec l'Esprit que nous pourrions poursuivre notre route et nous engager avec joie et courage » (Document n° 99).

POUR L'UNITÉ DES ÉGLISES

Vous pouvez contribuer à la marche vers l'Unité :

1) en vous abonnant à « Unité des Chrétiens » et en participant à sa diffusion par les moyens dont vous disposez. A cette fin, commandez-nous des numéros encore disponibles pour les distribuer lors de réunions ou manifestations œcuméniques ;

2) en adhérant à l'Association pour l'Unité des chrétiens, pour participer d'avantage au mouvement œcuménique aujourd'hui en France.

■ Ecrire à « UNITE DES CHRETIENS », 31, rue de la Marne - 94230 CACHAN.

PROLONGER BALE

Message du Métropolite JEREMIE*

Il m'a été donné de prendre part à la rencontre de Bâle en Suisse au cours du mois de mai 1989 ; rencontre qui traita du thème de la « Paix, de la justice et de la protection de la Création ». Je faisais partie de l'équipe des dix représentants du Patriarcat Œcuménique de Constantinople et en même temps, j'ai aussi représenté le monde Orthodoxe de France en ma qualité de Président du Comité Interépiscopal Orthodoxe. J'ai vécu ce qui par la suite fut démontré comme un grand événement pour le monde chrétien d'Europe et j'avoue que non seulement je conserve en moi vivant le souvenir de tous les aspects de cette rencontre, mais que souvent aussi, je me remémore la grandeur et l'étendue et les retombées des travaux qui y furent réalisés.

En réponse à la délicate invitation qui m'est faite, je dis toute ma joie à m'associer, par cette brève salutation, à l'édition spéciale de la revue UNITE DES CHRETIENS, qui a choisi pour thème la rencontre de Bâle et qui se place ainsi sous l'angle de ses travaux. Je félicite les promoteurs de cette initiative et en tant que coprésident du Conseil des Eglises Chrétiennes en France, je bénis cette édition avec mes autres Frères coprésidents, tout en formulant le vœu que soit couronné de succès dans notre pays, cet effort qui vise à prolonger les travaux de la Rencontre de Bâle, tant en profondeur, qu'en étendue et ce, en prenant tout le temps nécessaire.

Car, s'il y a bien un thème qui ne souffre aucun ajournement quant à son étude immédiate et quant à la prise de mesures adéquates afin d'y faire face efficacement alors que dans le même temps, il impose et, plus encore, exige d'être abordé sur une longue période de temps, c'est bien ce thème de la paix, de la justice et de la sauvegarde de la Création.

Le triptyque Paix, Justice et Création est inné au monde et à l'homme. La confusion de ces vertus et de ces particularités, qui fondent le propre de la nature de l'homme, tire son explication de notre propre égarement, de notre propre impasse, de notre propre incapacité. Il nous est donc absolument nécessaire de revenir aux schémas et aux plans que Dieu nous a confiés pour assurer l'équilibre et la réussite de notre destinée dernière.

Il existe bien le plan du salut en Christ, où Dieu qui se révèle, conduit l'homme à partir de l'Ancien Testament jusqu'à la vie en Christ, au perfectionnement, au salut ; qui mène à la plénitude, aux choses dernières, au Royaume éternel. C'est cette trame salvatrice que suivit l'Archidiacre et Premier Martyr Etienne pour manifester à la face des Scribes et des Pharisiens la Confession de sa foi.

Il existe aussi une autre voie, verticale celle-là, qu'il nous faut utiliser pour définir les contours au sein desquels viendra se développer toute notre réflexion, notre action et notre énergie face au thème qui nous interpelle.

– Le monde, qui nous entoure et au sein duquel « nous vivons, nous nous mouvons et nous existons », a été créé par Dieu le Père, que nous confessons dans le Symbole de la Foi comme « créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles ».

– L'homme, installé comme prince de la création, a échoué par l'effet de la chute du premier Adam.

– Le second et « définitif Adam », le Fils et Verbe de Dieu devenu homme, notre Seigneur Jésus-Christ, a uni en sa personne la création créée avec le Dieu incréé (Dieu et Homme). Cette création créée (l'humain) est présentée comme une éternelle quête eucharistique et comme une offrande au Père.

– L'homme de notre siècle, qui vit dans une société de consommation, viole la nature et la nature « gémit et souffre » avec lui (Rom. 8/22), tout en se plaignant de l'usage que l'homme fait d'elle.

C'est cette voie verticale quant à la création qu'utilise le texte de la 3ème conférence Panorthodoxe pour la préparation du Saint et Grand Concile de l'Eglise Orthodoxe en vue de définir la place centrale de l'homme dans le plan de Dieu, pour le rendre participant et codémiurge de toutes les vertus qui le caractérisent, et plus particulièrement de la vertu de la paix, qui s'appuie précisément sur la grandeur de la personne humaine. Quant l'homme devient grand, moralement s'entend, quand se découvre le caractère sacré et divin de la personne humaine, ainsi que l'ex-

prime Grégoire le Théologien (Conf. 45,7 - PG 36,632), « l'homme devient alors le surveillant de la création visible et l'initiateur de celle qui est pensée ». Quant à la totalité des Chrétiens ils deviennent une race pacifique selon Clément d'Alexandrie (Pedag. 2,2 - PG 8,428).

Le Patriarcat Œcuménique, face à la situation de fait qui existe aujourd'hui eu égard à ces questions et conscient de son devoir ainsi que de sa responsabilité spirituelle, a consacré le premier jour du mois de septembre, date inaugurale de l'année ecclésiastique, comme journée de prières et de suppliques pour toute la création en vue de la sauvegarde de l'environnement naturel ; il met en garde chacun d'entre nous et nous exhorte ainsi que nos enfants à respecter et à préserver l'environnement naturel.

Les brillants collaborateurs de cette réunion ne manqueront certainement pas de donner un aperçu complet des travaux de la Rencontre paneuropéenne de Bâle et de tracer les lignes de notre action pour le futur. Je termine cette salutation en faisant référence à l'exhortation qu'adressa le Cardinal Roger ETCHEGARAY aux membres de cette Rencontre : « Il faut prendre le temps de contempler la création. La création revêt sa plus vive clarté dans la nuit pascalle, dans la liturgie de la veillée de Pâques, à l'heure où le mystère de la Rédemption donne sa plénitude de signification au mystère de la création. Prenez du temps pour des annonces plus que pour des dénunciations, pour repérer les semences plus que les déchets, pour conjuguer ensemble le « pas encore » et « le déjà là ».

* Exarque du Patriarcat œcuménique de Constantinople, Métropolite de l'Eglise Orthodoxe grecque en France.



Bâle 89 : nous voyons ici, de gauche à droite :
le cardinal Carlo Maria Martini de Milan, Italie, président du CCEE,
et le métropolite Alexij de Leningrad et Novgorod, URSS, président de la KEK,
devant le « Rathaus » (Hôtel de ville) de Bâle.

(Photo 4404-20A - Peter Williams/COE)

“ Justice et paix s'embrasseront bientôt ”

par Mgr Jean VILNET*

Bâle, du 15 au 21 mai 1989, ce fut une semaine de Pentecôte.

Mais comment faire partager avec assez de force communicative un tel événement ?

Je retiens de cet événement trois dimensions.

Une dimension totalement européenne

J'avais déjà vécu cette dimension **Euro-pe** » à l'automne 1988, à Erfurt en République démocratique allemande, lors de la rencontre entre représentants de la K.E.K. et de la C.C.E.E. Les quelque soixante-dix responsables d'Eglises venaient pratiquement de toute l'Europe, sauf de l'Albanie.

Il en allait de même à Bâle, mais pour sept cents délégués (dont de nombreux laïcs) y compris d'Europe de l'Est. La variété des langues, des ethnies, des races, des traditions culturelles et religieuses se conjuguait avec l'extrême contraste, à cette date encore, des situations socio-économiques et politiques, suivant qu'on venait d'Europe Centrale ou de l'Est ou de l'Ouest. Mais quelle ouverture vers un au-delà, ou un au-dessus des frontières, des « murs » et des lignes de partage, fût-elle celle de Yalta !

La Suisse accueillait, avec son expérience fédérale séculaire. Dans une ambiance de fête, la ville de Bâle ouvrait ses portes à une foule calme et cosmopolite, prête à franchir pacifiquement trois frontières, pour une fois toutes barrières levées... Était-ce l'anticipation de l'Europe de demain ? ou d'après demain ? Une Europe qu'a tissée le christianisme.

Une dimension pleinement œcuménique

Certes, il ne s'agissait pas d'un « Concile œcuménique », expression qui, en français, traduirait mal ce que pouvait et voulait être ce rassemblement : la convergence vers un même lieu, celui de la rencontre en Christ et en l'Esprit de Pentecôte, de fils de Dieu dispersés, encore divisés, toujours distendus en cette Europe qui, malgré la même foi et le même baptême, s'est laissé déchirer plusieurs fois au cours de plus d'un

millénaire jusqu'à se battre entre confessions chrétiennes et à exporter Outre-Mer, avec la Parole évangélisatrice, les ruptures entre frères du Christ.

Bâle n'a pas aboli les divisions. Mais Bâle a rapproché les cœurs, tout en donnant publiquement le signe d'une volonté d'unité, en cette capitale de la Réforme, et en cette cathédrale symbole des communes racines et des

exclusives ultérieures. Je crois que les Bâlois eux-mêmes se rencontreront mieux entre protestants et catholiques, après s'être ainsi mêlés si généreusement à la rencontre œcuménique de leurs frères chrétiens de toute l'Europe.

Et puis, de Genève, le Conseil œcuménique des Eglises avait offert et obtenu la pleine et égale participation de l'Eglise catholique en Europe. L'évène-



Bâle 89 : les participants commencent à affluer devant la cathédrale.

(Photo 4400-24A - Peter Williams/COE)

* Evêque de Lille, Président de la Commission Episcopale française pour l'Unité des Chrétiens et de la délégation catholique à Bâle.

ment, à ce niveau, était inouï, depuis l'époque de Luther.

Une dimension intensément spirituelle

Bâle fut une semaine de prière. Entre l'ouverture fervente à la cathédrale et la célébration dominicale de clôture, chaque journée était scandée par la liturgie des heures : le matin à la cathédrale, au milieu du jour dans les groupes de travail, le soir en Assemblée, en passant aussi par le partage de la Parole de Dieu dans les carrefours linguistiques, sans oublier les réunions de prière et les veillées dans les églises de la ville. Cette semaine d'étude, de réflexion, d'élaboration de textes fut ainsi la longue liturgie d'un peuple de croyants rassemblés dans l'unité d'une même référence au Père, par le Fils dans l'Esprit.

Aussi n'a-t-il rien eu de factice ce temps de recueillement qui mit en silence toute l'assemblée avant qu'elle se détermine pour le vote du Document final. Jamais, je l'avoue, je n'avais communiqué dans une telle prière avant d'émettre un vote à ce point significatif. Aussi, lorsque fut connue la convergence d'une quasi unanimité, le refrain qui jaillit comme un cri fut-il un hommage spontané à l'Esprit qui réalisait une si grande chose par la voix des délégués de toutes les Eglises. Dieu avait rassemblé dans ce signe d'unité ses fils dispersés.

Deux questions se posent maintenant à nous qui avons participé à ce Rassemblement :

- Comment en partagerons-nous l'expérience ?
- Comment en poursuivrons-nous l'élan ?

En moi, s'impose comme une certitude : Bâle ne peut pas être un acte unique, ni un terme, ni même une étape vers Séoul. Bâle, en Europe et pour l'Europe, marque un point de non retour. Cette rencontre en Christ est une attente pour d'autres rendez-vous semblables...

Un thème pour la démarche œcuménique à venir

par le Pasteur Jacques STEWART*

Le rassemblement de Bâle sera davantage qu'un événement historique dont nous cultiverions avec reconnaissance le souvenir, si nos Eglises restent ensemble mobilisées dans l'étude du thème, œcuménique par excellence, qui l'a suscité, et dans la mise en actes des engagements qui l'ont conclu.

Justice et Paix pour la création entière peut être source d'un renouvellement du contenu de la démarche œcuménique aux niveaux local ou régional, et d'un élargissement de la participation à ces démarches. Par rapport à ce thème, les groupes œcuméniques divers existant dans notre pays - et qui auront de plus en plus souvent l'occasion d'accueillir ou de rendre visite à d'autres groupes semblables des pays voisins d'Europe - pourraient apporter des éclairages nouveaux et des contributions originales aux questions et aux projets propres aux différentes Eglises, localement ou régionalement.

Avec le thème du rassemblement de Bâle qui sera aussi celui de l'Assemblée mondiale de Séoul, les groupes œcuméniques peuvent, dès aujourd'hui, contribuer à renouveler dans les Eglises l'expression de la louange, de l'intercession, et aussi l'étude biblique et l'approche de l'actualité ou des problèmes de société.

Dans notre pays et en Europe où se manifestent parfois avec passion et agressivité des revendications d'appartenance religieuse et du droit à la différence, risquant d'occulter les problèmes



Bâle 89 : le pasteur Jacques Stewart au Rassemblement œcuménique européen (Photo W. Jurgensen)

beaucoup plus importants de nos responsabilités personnelles et collectives vis-à-vis des plus pauvres, des étrangers, des réfugiés, une certaine démarche œcuménique, conséquente de la promesse : « Justice et Paix pour la création entière », constituerait un témoignage particulièrement utile.

* Président du Conseil de la Fédération Protestante de France, invité de la K.E.K. au Rassemblement de Bâle.

Bâle 89 : Interview du cardinal Martini

Dans une interview, accordée au journal « La Croix-L'Événement » du 24 mai et recueillie par le P. Bruno Chenu, le cardinal Carlo Maria Martini, archevêque de Milan, président du CCEE et à ce titre coprésident du Rassemblement de Bâle a exprimé sa satisfaction sur la manière dont s'était déroulée la rencontre. A la question précise qui lui fut enfin posée :

- Est-ce que le document final de Bâle vous satisfait ?

Il répondit : Oui. Ce document a connu une longue histoire et a impliqué la base des Eglises. Les propositions d'amendements ont été acceptées pour leur valeur objective, et non parce qu'elles étaient catholiques ou orthodoxes. Certes, le document final n'est pas un chef-d'œuvre. Mais c'est une base possible pour un chemin ultérieur. C'est une plate-forme sérieuse à partir de laquelle on peut travailler en commun.

- Ce texte va-t-il être pris en compte du côté catholique ?

Je l'espère. Car j'ai perçu un grand intérêt parmi les visiteurs, et pas seulement parmi les délégués. J'espère qu'il y aura un mouvement de réception.

- Comment voyez-vous la suite de l'engagement de l'Eglise catholique dans le processus paix, justice et sauvegarde de la création, qui mène maintenant à Séoul ?

Cet engagement n'est pas d'abord celui du sommet de l'Eglise, mais celui des Conférences épiscopales. En Europe, nous allons continuer le travail. Séoul pourra donner une impulsion. Mais je me méfie d'une formule où les religions monopoliseraient l'éthique !

DE BALE A BERLIN-EST

par l'Inspecteur Ecclésiastique Albert GREINER

En ce 22 novembre 1989 où j'écris ces lignes, la situation en République démocratique allemande (R.D.A.) continue à retenir l'attention de tous, dans la joie et la reconnaissance pour ce miracle qu'est au regard de la foi la chute du « Mur de la honte », mais aussi avec une certaine appréhension en ce qui concerne les développements qui peuvent se produire encore.

Quoi qu'il en soit, les médias, par ailleurs souvent si prompts à ridiculiser et à accuser les Eglises et la religion, n'ont pas manqué de souligner le rôle joué en particulier par les Eglises membres de la Fédération des Eglises protestantes de R.D.A. (1) dans le grand mouvement populaire en faveur de la démocratie et de la liberté.

Ce n'est pas le lieu de retracer ici l'histoire tourmentée des relations entre l'Etat et les Eglises protestantes depuis la création de la R.D.A. en 1949. Toujours est-il qu'après des années de dure confrontation, ces dernières avaient déclaré en 1971 se situer « non pas **contre**, ni à **côté**, mais **dans** le socialisme ». Depuis quelques années, le durcissement idéologique et policier du régime avait cependant conduit les responsables ecclésiastiques à faire de leurs locaux et de leurs églises un lieu de libre expression (le seul du pays !), en les ouvrant à tous, y compris aux citoyens de plus en plus nombreux qui ignorent tout de la foi.

Au cours des derniers mois, ce mouvement s'est accéléré, malgré les problèmes qu'il posait et l'on a senti qu'il existait une véritable rivière souterraine de protestation et d'espérance, une rivière qui devint visible en certaines occasions privilégiées comme l'impressionnante procession silencieuse qui a rassemblé, dans les rues d'Erfurt, pour la clôture de la 4ème rencontre entre la Conférence européenne des Eglises (K.E.K.) et le Conseil des Conférences Episcopales d'Europe (C.C.E.E.) entre 15 et 20 000 chrétiens dans la nuit du 2 octobre 1988, illuminée de milliers de cierges. Au cours des semaines que nous venons de vivre, il n'est pas une manifestation de masse qui n'ait commencé dans une église par une prière et une prédication, suivies par des échanges d'informations et d'idées et souvent par un concert rock servant d'exutoire à la violence.

Comment caractériser le rôle des Eglises et de leurs responsables dans les



*Quand « Justice et Paix s'embrassent »,
s'écroulent les murs de la honte et de la division...*

événements actuels, sinon comme un rôle à la fois moteur et modérateur, marqué par un grand courage, ainsi que par une vigilance et une sobriété remarquables ? Tout en prenant la défense de toutes les victimes de discriminations, de vexations et de traitements inhumains, les évêques, les pasteurs et les collaborateurs de l'Eglise ont toujours plaidé pour que les citoyens de la R.D.A. - et les chrétiens en particulier - demeurent dans le pays où Dieu les avait placés. (L'allemand de Luther ne désigne-t-il pas vocation et métier par le même mot ?). Tout en se rangeant résolument du côté des manifestants dans leurs revendications en faveur des droits de l'homme, en exigeant que justice fût faite et en avertissant les gouvernants et les forces de l'ordre qu'ils seraient tenus pour responsables devant Dieu et les hommes d'un éventuel emploi de la force, ils ont, en toutes circonstances, cherché le dialogue avec les autorités, servi de médiateurs et préconisé l'action pacifique à l'image et selon les enseignements du Christ. Tout en confessant publiquement leur propre timidité et leurs propres silences passés, ils ont demandé à tous de pratiquer le parler-vrai intégral et à l'Etat de renoncer à cette propre justice dans laquelle Luther déjà voyait, comme la Bible, l'expression blasphématoire du péché de l'homme. Tout en encourageant chacun à se défaire de la peur qui

a paralysé la vie publique pendant 40 ans, ils ont mis sans cesse les manifestants en garde contre toute revendication irréaliste et insisté, comme Luther le fit en face des « Illuministes » de son temps, sur cette « sobriété » que l'Ecriture considère aussi comme une vertu évangélique.

Sans sombrer dans le triomphalisme, je crois que l'on peut affirmer que les Eglises de la R.D.A. nous donnent, par cet accompagnement désintéressé d'un mouvement populaire, un bel exemple de ce que peut être une « Eglise pour les autres ». Il est évident que leur tâche d'évangéliser leur peuple demeure entière. D'après certains sondages, 2 sur 3 des jeunes qui ont quitté la R.D.A. n'ont reçu ni baptême ni instruction religieuse. L'Eglise a cessé d'être une « Volkskirche » (un Eglise groupant le peuple) en R.D.A. Mais elle est restée l'Eglise de Dieu pour tout le peuple. Quoi qu'il puisse arriver, il est important que notre intercession à tous accompagne nos frères.

Qu'aurions-nous fait, qu'auraient fait nos Eglises, si nous avions été à leur place ?...

(1) C'est à cause de sa situation minoritaire dans la chrétienté en R.D.A. que l'Eglise catholique s'est moins profilée. Au sein de la Fédération protestante, ce sont surtout l'Eglise unie de Berlin-Brandebourg et les Eglises luthériennes de Saxe et de Thuringe qui ont été mêlées aux événements.

L'EUROPE RÉUNIE

par Mgr Gérard DEFOIS*

Le rassemblement de Bâle fut une épreuve, celle des langages différents et de la difficulté de se comprendre, celle des analyses et celle des convictions, celle des lenteurs et celle des impatiences. Les célébrations, les conférences, les groupes de travail, les repas, le dur labeur et la fête innocente, tout cela faisait un ensemble dur à vivre si l'on ne voulait pas se laisser porter par l'événement dans son apparence printanière, si l'on tenait à la vérité des échanges et des engagements. Il fut un désert avec sa part de manne et de terre promise, ses tentations et ses révoltes, c'est en cela qu'il fut un acte de foi nous conduisant à le dépasser dans la prière et les risques de la charité. C'est bien pourquoi, il nous imposait sans cesse des conversions du cœur et de l'esprit, une perte de nos idées chères et une vérification de notre parole. En ce sens épreuve de vérité.

1) De l'Europe divisée à l'Europe réunie :

Une réunion de 700 personnes, évêques, prêtres, pasteurs, laïcs issus de trois grands rameaux de la chrétienté européenne, orthodoxe, réformée et catholique, était certes à ce point une « première ». L'histoire des divisions, des conflits culturels et politiques ayant entraîné des ruptures religieuses est encore bien active en nos mémoires, d'autant qu'elle s'appuie souvent sur les différences d'accents spirituels dans la fidélité à l'Évangile. L'événement était lui-même fort original en ce que le « peuple de Dieu », et non plus seulement la « hiérarchie » des Églises, était là artisan de l'unité et de la communion.

Toutefois, si lors de certaines célébrations, l'unité et la communion étaient joyeusement célébrées, nous avons vu fréquemment apparaître nos différences d'expression et de position. Il ne faudrait pas que le vote final massif fasse illusion. L'approche des questions techniques concernant la paix et la justice n'est pas la même au Nord et au Sud de l'Europe. Selon les sensibilités catholiques des pays latins, en France en particulier, la proclamation de la paix et de la justice ne suffit pas dans un cadre international de menaces et de disparités économiques violentes. Assurer la sécurité de tous - ce qui relève de la justice - est un devoir communautaire dans un pays comme dans une région. Pour d'autres, plus nordiques, tels que cer-

tains théologiens, l'appel à des mesures radicales et unilatérales fait partie de l'engagement moral de la chrétienté en Europe. Mais pour quel résultat ?

Il est difficile de trancher entre les sensibilités et les orientations. Nos conclusions n'étaient pas cohérentes, nous ne mettions pas les mêmes choses sous les mots. Mais l'essentiel, n'est-il pas que les divergences aient pu se dire, que nos aspirations communes aient pu se célébrer et témoigner de l'Esprit de Dieu qui nous rassemblait en ces lendemains de Pentecôte ? J'avoue avoir beaucoup appris de l'orthodoxie, et l'intervention de Cyrill, archevêque de Smolensk, m'est apparue de celles qui pour nous, à l'ouest, ouvraient le plus de voies à des dialogues que j'aurais aimé développer ; car l'analyse de la situation, de l'histoire et des enjeux pastoraux pour les prochaines années, m'a semblé nouvelle et ouverte à des développements. C'est peut-être là qu'apparaissait la possibilité de joindre à l'œcuménisme théologique et spirituel l'ouverture d'une pastorale, d'une communion au niveau des responsabilités collectives des chrétiens en Europe.

En effet, la paix, la justice et la sauvegarde de la Création ne sont pas seulement des valeurs qui nous réunissent pour des célébrations, elles peuvent

devenir des leviers pour modifier dans les consciences et les esprits, le cours des dérives technicistes et matérialistes de notre temps. Car la guerre, l'injustice dans les relations économiques et culturelles, la pollution de l'environnement sont la conséquence d'une vision réductrice de l'homme et du monde. Et c'est ici que le message évangélique doit nous rassembler pour donner voix en ce monde, à l'homme créé et sauvé dans le Christ.

2) De l'Europe menacée à l'Europe espérante :

Certes, nous avons longuement évoqué les drames et les conflits qui enserrant les populations européennes et menacent l'équilibre du monde. A la face des gouvernements et des sociétés qui concernent près de six cents millions de femmes et d'hommes de la grande Europe, et qui sont parmi les plus puissants de la planète, en armes, en technologies et en moyens économiques, dire, rappeler nos devoirs était un acte que l'on souhaitait prophétique et innovateur. Avons-nous été reçus ? Entendus ? Je ne sais ; tant les drames du Liban, les conflits de toute nature, ceux de la destruction et de la violence mise en spectacle sont privilégiés dans nos moyens de communication sociale.

Parfois, nous avons accumulé les signes des temps négatifs, insistant sur ces atteintes aux droits de l'homme et les angoisses qui pèsent sur l'avenir, que l'on aurait pu nous taxer de pessimisme. Si le réalisme est nécessaire,



Bâle 89 : le « feu de la Pentecôte » allumé par le cierge pascal porté par le métropolite Alexis de Leningrad et le cardinal Carlo Martini.

* Recteur de l'Université Catholique de Lyon, délégué catholique à Bâle.

notre intention profonde était bien de le dépasser pour nous retrouver réellement en communion avec l'Esprit de Dieu qui « fait toutes choses nouvelles ». L'introduction du document final note à juste titre : **« Notre engagement est fondé sur la foi en Jésus Christ, nous voulons également dialoguer avec ceux d'autres religions ou convictions qui partagent les mêmes préoccupations. Le chemin vers un avenir viable ne peut être tracé que par un effort commun »**. N° 4.

C'est situer avec foi notre route d'espérance. Celui d'une réunion qui ne soit pas qu'affective, mais effective. Et l'espérance est aussi un chantier pour concrétiser ce que la foi et l'Evangile éveillent comme question à l'homme en tant qu'homme, à la société dans ses mentalités et sa culture post-moderne, aux politiques dans leurs logiques de pouvoir et de contrôle social. La foi en Jésus Christ est le pivot de notre rassemblement comme elle doit être la pierre angulaire de nos engagements pour le monde.

3) De l'Europe matérialiste à l'Europe confessante :

L'Europe de la fin de ce siècle est un ensemble de peuples blessés, leurs propres guerres sont devenues mondiales, leurs techniques ont heurté les cultures traditionnelles, leurs politiques économiques ont fait la faim et la dette des pays du Tiers monde. **« Nous sommes conscients des menaces mortelles qui pèsent actuellement sur l'humanité »** disions-nous au début de la déclaration finale ; il faudrait souligner que ces périls ont souvent leurs causes dans les intérêts et les stratégies diverses de nos pays européens, de tradition chrétienne le plus souvent.

C'est le matérialisme de nos politiques industrielles ou militaires qui nous conduit à menacer autrui, à exploiter la nature, y compris dans le Tiers monde, de façon incontrôlée et irresponsable. Nous nous menaçons nous-mêmes par notre puissance sans conscience et notre science sans références éthiques. Au-delà des systèmes idéologiques, comme le fit remarquer l'archevêque Cyrill, c'est le même athéisme pratique, la même insouciance à l'égard de l'homme et de ses valeurs qui produit ces forces aveugles dont nous perdons les fils et qui se retournent en menaces sur l'homme.

Alors, les chrétiens se remettent en présence de ce Dieu qui est **« un Dieu de vie et n'abandonne pas l'œuvre de ses mains » : « Le Créateur de toutes choses », le « Fils qui a réconcilié le monde avec le Père, le Saint Esprit qui donne la vie et rend toutes choses parfaites : Nous attendons la venue**

du Règne de Dieu, où la justice et la paix s'embrasseront et où la création sera faite nouvelle » N° 2.

Au départ, nous mettons le mystère Trinitaire comme fondateur de notre engagement dans le monde. Au matérialisme destructeur, nous opposons la confession du Dieu Créateur, rédempteur et unificateur. En acte de foi et en action de grâces. Pour certains, le parcours est apparu artificiel et piétiste, seul comptant pour eux la force des choses ; pour nous il s'agit de la logique de la foi lorsqu'elle rejoint le dynamisme de la vie. La confession est ici la reconnaissance de l'origine et de la fin de l'histoire. Qu'en Europe les chrétiens affirment collectivement cette fondation est une chance pour l'homme en ce monde.

4) De l'Europe éclatée à l'Europe convoquée :

Notre rassemblement a été une victoire sur les éclatements de l'histoire qui nous ont séparés en communautés religieuses et sur ceux de la société d'aujourd'hui, qu'ils soient géographiques, culturels ou idéologiques. Oser célébrer l'unité, ce n'est pas la faire comme par enchantement, mais la préparer par la reconnaissance de l'autre en son visage et en son langage. Cet événement (très ignoré dans les médias français, pourquoi ?) est né de la double initiative de la Conférence des Eglises Européennes (K.E.K.) et du Conseil des Conférences Episcopales Catholiques d'Europe (C.C.E.E.) afin, disait la K.E.K., d'entrer **« dans un processus conciliaire d'engagement mutuel (d'alliance) en faveur de la justice, la Paix et la sauvegarde de la création »**. Or, cette convocation ecclésiale situe le rassemblement sur le registre de la foi, c'est-à-dire l'appel à la communion au-delà des divergences et des particularités. Si les Eglises renonçaient à cette ouverture fraternelle, elles se résigneraient à des « nationalismes » religieux dont le consensus se révélerait tôt ou tard totalitaire, comme on l'a vu hélas dans l'histoire européenne. Mais, il nous faut bien retrouver l'intuition spirituelle qui a motivé un tel rassemblement ; certains n'y ont vu que du folklore et des expressions anarchiques d'appels sentimentaux. Plus sérieusement, cette première expérience d'œcuménisme spirituel et social à la fois, est pour nous un premier pas dans la réponse collective des chrétiens d'Europe à porter ensemble, de façon solidaire, le témoignage d'une foi commune. Le fait que des questions politiques, économiques, culturelles et militaires aient été largement abordées n'est pas un hasard, il traduit cette logique chrétienne de vivre la foi dans une histoire concrète, et ce ne fut pas le

moindre intérêt que d'entendre nos frères orthodoxes tenir des propos lucides et engagés sur ce point. On a parlé de conciliarité. Des catholiques sont gênés à ce sujet, le terme de concile ayant une signification très précise, mais l'esprit de concertation spirituelle et liturgique que cela évoque est très suggestif, les questions sociales abordées l'étaient en fonction, non de leur importance politique, mais de leur signification dans l'histoire du Salut.

5) De l'Europe du silence à l'Europe engagée :

Certes, nous n'avons pas manqué en France, depuis vingt ans au moins, de déclarations communes aux protestants, orthodoxes et catholiques. Mais la nouveauté vient de la longueur du texte et de sa densité ; plus encore le fait qu'il ait été porté par 700 délégués de 120 églises et de 26 conférences épiscopales lui donne une autre force de prise de parole publique que précédemment. La culture européenne, tant libérale que marxiste, a conduit à marginaliser les confessions et les Eglises, faisant de la foi et de la morale une affaire privée, leur interdisant de fait ou de droit des expressions publiques, parfois même toute intervention en dehors des lieux de culte dans les régions de l'Est, souvent à l'Ouest leur assignant un rôle insignifiant et désuet compte tenu de l'évolution des mœurs.

« Nous sommes convaincus que les chrétiens doivent se rencontrer à tous les niveaux de la vie des Eglises, pour coordonner leurs réponses face aux menaces qui pèsent sur l'avenir de l'humanité. Leur témoignage et leur vie seront décisives » N° 4.

Il s'agit donc bien d'un pas en avant, d'un engagement pour être présent dans les débats essentiels en nos sociétés. Mieux, la conscience d'y jouer un rôle et d'avoir des responsabilités communes appelle de nouveaux chantiers et de nouvelles rencontres. En ce sens, il s'agit bien d'un processus qui a été initié à Bâle et dont il importe d'assurer l'avenir.

Je le dis d'autant plus que je n'aurais sans doute pas signé le document final si j'avais pu être encore à Bâle le dernier jour. Pour des raisons professionnelles, j'ai dû partir, insatisfait de nos échanges et de l'élaboration des conclusions. N'aimant pas les consensus massifs qui ressemblent trop à des points d'orgue, je souhaite qu'en maints domaines nos propositions soient revues, travaillées et approfondies. C'est souligner qu'il s'agit bien d'un premier pas, il appelle notre engagement dans une « conciliarité » pleinement œcuménique et une responsabilité sociale réellement assumée. Pour que les mots soient vrais.

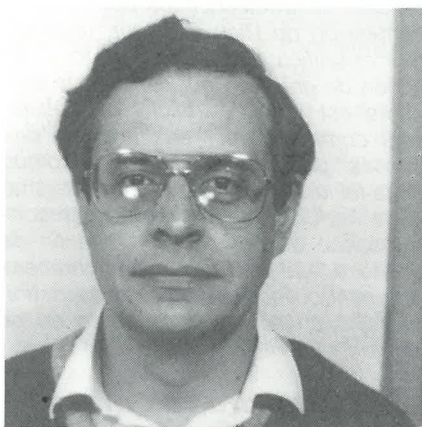
LES DÉFIS A RELEVER

par Jean-Marc PRIEUR*

Dans son ouvrage au titre évocateur « Le temps presse » (en allemand « Die Zeit drängt »), le physicien et philosophe C.F. von Weizsäcker, un des principaux inspirateurs du projet JPSC, écrit : « L'humanité se trouve aujourd'hui dans une crise dont le plus catastrophique se trouve vraisemblablement devant nous. C'est pourquoi, il est nécessaire d'agir avec détermination. » JPSC en général, et l'assemblée de Bâle en particulier, ont été conçus dans le sentiment que le monde est arrivé à une étape de son histoire où des enjeux considérables se présentent pour son avenir, voire sa survie ; où les options qui seront prises dans le domaine de la paix, de la justice et de la gestion de l'environnement auront des conséquences considérables, en bien ou en mal, et, pour une part, peut-être irréversibles. Il y a urgence, et il est important que les chrétiens et les Eglises s'engagent de tout leur poids, avec les convictions qu'ils ont à cœur.

Il faut signaler que cette urgence a été mise en cause par certaines voix (1) qui se demandent jusqu'à quel point le cri d'alarme lancé par le COE est justifié, et sur quelles études celui-ci fonde certaines de ses affirmations. Les problèmes liés à la paix et la justice sont-ils aussi aigus aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1983, à l'origine du processus ? Des progrès réels sont actuellement en cours dans plusieurs parties du monde. En revanche, il semble que l'urgence se déplace sur le terrain de l'écologie. Par ailleurs, le rôle des Eglises est-il d'être alarmiste ? Doivent-elles répéter ce que d'autres ont analysé avant elles, et avec plus de compétence ? Leur priorité n'est-elle pas de prononcer une parole de salut et d'espoir ? Ce sont des questions qu'il faut garder en mémoire.

Dans son chapitre II, intitulé « Les défis à relever », le Document de Bâle s'inscrit clairement dans cette perspective d'urgence face à une crise qui, affirme-t-il, risque de s'intensifier dans les années à venir, et qui, si l'on n'y prend pas garde, pourrait déboucher sur une véritable catastrophe pour nos enfants et nos petits-enfants (§ 8). Cette crise inclut



des menaces sur la justice, sur la paix et sur l'environnement.

MENACES SUR LA JUSTICE

La première, et sans doute la plus grande injustice, c'est la pauvreté : plus de neuf cent cinquante millions d'êtres humains ne peuvent satisfaire les besoins élémentaires de la vie (nourriture, mais aussi santé). Cette pauvreté atteint les pays industrialisés où le nombre de personnes vivant en-dessous du niveau de subsistance augmente sans cesse. Un des exemples les plus spectaculaires de l'injustice qui règne sur notre planète est l'endettement des pays du Sud, une préoccupation très présente dans les débats et les conférences de l'Assemblée de Bâle, et qui fera l'objet de résolutions dans le document (§ 84 b).

La seconde grande menace est celle de la violation des droits humains, droits entendus dans un sens très large, de sorte qu'il n'existe pratiquement pas de pays où ils ne soient violés d'une manière ou d'une autre : droits économiques, sociaux, culturels, religieux, civils et politiques.

La troisième menace est celle qui pèse sur le « caractère sacré de la vie ». Un sujet qui divisera davantage l'assemblée que les deux précédents, puisqu'il inclut le problème de l'avortement. Les débats sur ce point étaient animés dans les groupes concernés, entre ceux qui désiraient une condamnation plus explicite de cette pratique et ceux qui, au contraire, la redoutaient.

Face à ces menaces, le Document demande l'instauration d'un « nouvel ordre international », dans lequel les droits humains seraient respectés, et des relations économiques plus justes établies. Cette notion de nouvel ordre

international, dont le contenu et les modalités d'instauration ne seront pas beaucoup plus explicites par la suite, est un des points problématiques du Document, qui rend pour une part ses recommandations un peu floues et générales.

MENACES SUR LA PAIX

La guerre et les menaces de guerre caractérisent l'époque moderne. Le Document rappelle que, depuis 1945, plus de cent conflits ont éclaté dans le monde. Quant aux investissements au profit de l'armement, ils détournent des sommes énormes d'une utilisation possible et souhaitable en faveur du développement et de la protection de l'environnement. Les armes de destruction massive font peser sur le monde un « risque permanent de dérapage qui est en soi une raison suffisante pour que l'on dépasse le principe de la dissuasion ». Ce dernier point fera, lui aussi, l'objet de discussions serrées, certains regrettant que le Document n'ait pas prononcé une condamnation plus claire de l'armement nucléaire.

Le Document formule encore deux idées importantes de l'assemblée : le fait que les moyens nationaux de défense ne permettent pas de garantir la sécurité du monde (il parlera plus loin de « sécurité commune ») ; le fait que la guerre « en tant qu'institution » doit être abolie. Il termine en demandant l'instauration d'un « ordre de paix international ».

MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT

Les questions écologiques étaient très présentes à la conscience de tous les délégués. Une grande usine chimique bâloise n'avait-elle pas été à l'origine d'une importante pollution du Rhin ? On se souvenait de la catastrophe de Tchernobyl. Et les graves problèmes de la détérioration de la couche d'ozone et de « l'effet de serre » occupent l'actualité.

Le Document affirme que l'humanité a causé des dommages irréparables à la nature et que des milliers d'espèces végétales et animales ont disparu de la terre. Est citée au ban des accusés la société technologique de type occidental, avec le fonctionnement de son industrie et de son agriculture. Cette accusation était aussi portée avec vivacité par Mme Aruna Gnanadason, dans sa conférence à l'assemblée, intitulée

* Pasteur de l'E.R.F., Délégué protestant français à Bâle et à Séoul.

(1) Ainsi, du côté protestant, l'ouvrage collectif *L'agitation et le rire, Contribution critique au débat « Justice, paix et sauvegarde de la création »* (Les Bergers et les Mages, Paris 1989), avec, en particulier, les contributions de M. Manoel et L. Schlumberger.

« Le défi de l'Europe par les pays du Sud ». Une des difficultés maintes fois soulevées est celle de la surconsommation d'énergie dans les pays du Nord. Quant à la recherche génétique, elle pose des problèmes très difficiles, notamment quand elle s'engage dans des manipulations discutables.

Le Document souligne que l'écologie ne connaît pas de frontières. D'où sa demande d'un « nouvel ordre écologique international ».

L'INTERDEPENDANCE DES PROBLEMES

Une des intuitions les plus fécondes du processus JPSC est d'attirer l'attention sur les liens qui unissent étroitement la justice, la paix et l'environnement, alors que les maux dont souffre le monde viennent en partie de l'ignorance des effets de telle ou telle pratique sur l'ensemble de la réalité, et que même les personnes et les associations qui œuvrent positivement dans le cadre d'un des trois grands thèmes, le font souvent de manière compartimentée, sans voir que les véritables solutions ne peuvent être trouvées que dans une action globale et à long terme.

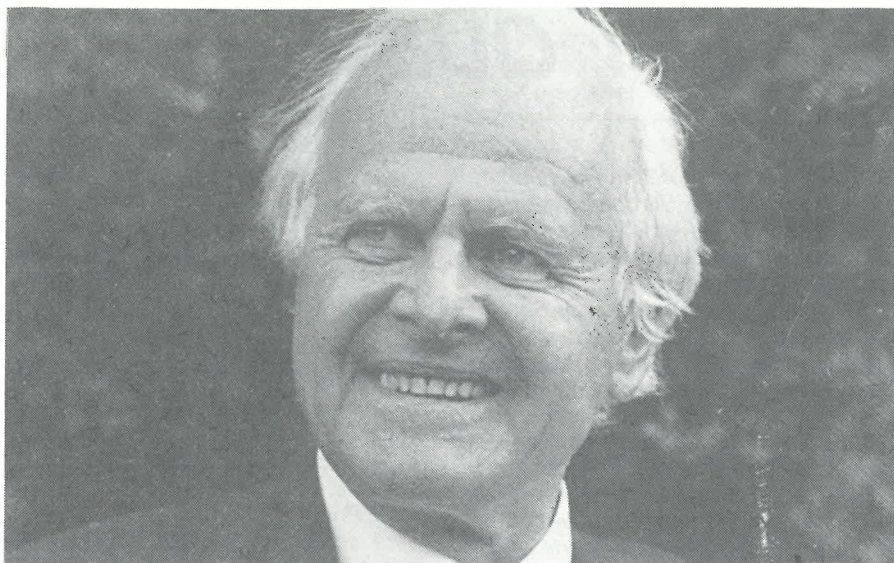
Un des exemples les plus clairs et les plus actuels de cette interaction est la déforestation amazonienne, où pauvreté, violence, injustice, préjudice à l'environnement local et planétaire s'entremêlent. Deux autres exemples sont cités : les réfugiés et la démographie.

Le Document signale encore ici les femmes, un autre thème dominant de l'assemblée. Il affirme que celles-ci souffrent le plus directement et le plus violemment de l'injustice, de la guerre et de la dégradation de l'environnement, en particulier dans les pays du Sud ; au même titre d'ailleurs que les enfants. Il mentionne le sexisme qui, d'après lui, fait partie de la crise mondiale, et le fait que les femmes sont exclues des structures de prise de décision. Une question, elle aussi, âprement débattue à Bâle, avec celle de l'accession des femmes aux structures de décision dans les Eglises.

LES CAUSES PROFONDES DE LA CRISE

Le chapitre II du Document s'achève par quelques considérations sur les causes profondes de la crise.

D'après lui, la réponse est évidente : « Elles tiennent aux immenses moyens et possibilités que la science et la technologie ont mis entre les mains de l'être humain ». « La technologie a apporté de nombreux bienfaits, mais, au lieu d'être au service de l'humanité, elle est devenue une menace pour son avenir. Elle a



Bâle 89 : Carl Friedrich von Weizsäcker, prophète, pionnier et initiateur du processus conciliaire J.P.S.C. Il a pu à nouveau délivrer son message libérateur à la cérémonie de clôture du Rassemblement œcuménique européen.

créé un ensemble de systèmes tel que la moindre erreur humaine risque d'entraîner une catastrophe. »

Au-delà, puisque la technologie n'est pas mauvaise en soi, ce sont les cœurs, les attitudes et les mentalités humains qui portent la responsabilité, avec un certain nombre de convictions perverses : surestimation du rôle de l'être humain par rapport à la totalité de la vie, idéologie de la croissance constante, idée que le monde a été mis entre les mains humaines pour que celles-ci l'exploitent sans mesure, confiance dans la science pour régler les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Le Document ne met pas en cause la science et la technologie en tant que telles ; elles sont nécessaires pour notre avenir. Il dénonce l'idéologie du progrès à laquelle les chrétiens ne peuvent

adhérer sans analyse critique. Dans le même temps, il refuse de suivre ceux qui s'abandonnent au sentiment d'impuissance et au désespoir. Il confesse que la conversion au Christ nous révélera le sens de la vie dans toute sa plénitude.

On voit que le Document ne tombe pas dans le passéisme ou dans le rejet un peu primaire de la science, de la technologie et du progrès qu'on lui a parfois reproché. C'est contre une certaine idéologie, des déviations et des abus qu'il se prononce. Pour lui, la racine de tout est dans le cœur humain. C'est là que se situe le véritable défi à relever. D'où son insistance sur la repentance et la conversion (voir article suivant), qui ne prennent leur sens que dans la perspective du salut et de l'espérance en Jésus Christ.

Bâle 89 : Un haut-lieu où l'on « parle vrai »

Pour Bertrand de Luze, dans « Réforme » du 03-06-89, « la volonté de reconnaître l'obéissance à Christ comme premier impératif a conduit les orateurs du Rassemblement de Bâle à parler vrai. Ainsi, l'archevêque Cyrille de Smolensk et Viasma, a analysé les erreurs de son propre pays, l'URSS...

« L'anxiété et la préoccupation croissante dans notre société ont reçu leur solution : la restructuration (perestroïka) ». La perestroïka suppose une économie ouverte au bien des êtres humains, la « désidéologisation » de la politique extérieure, la démocratisation de la vie intérieure. « Les palais et les temples de l'avenir ne se construisent pas dans le sang ». La liberté ne peut être instaurée à l'aide de la violence.

Comme l'archevêque Cyrille, Madame Maria Lourdes de Pintasilgo, ancien premier ministre du gouvernement portugais, membre du Parlement européen, a su parler vrai, dénonçant les nouveaux visages de l'injustice. Visages proches dans les pays européens, avec des millions d'ouvriers en proie au désarroi, depuis le déclin de l'industrie lourde, injustices dont les femmes et les enfants souffrent les premiers...

Les perspectives changent aujourd'hui, a-t-elle ajouté. On reconnaît le droit aux êtres humains de satisfaire leurs besoins essentiels. Mais pour cela, il faut lutter pour la justice dans la société, et en même temps pour devenir justes dans nos propres vies.

Cette volonté de parler vrai, de ne pas chercher de faux-fuyants a été l'une des caractéristiques du rassemblement de Bâle ».

LA FOI QUE NOUS AFFIRMONS

par Sophie DEICHA*

Avant, pendant et après le Rassemblement Œcuménique Européen de Bâle (15-21 mai 1989), les discussions au sein des différentes confessions chrétiennes ont montré que la réalisation du triple objectif « Justice, Paix et Sauvegarde de la Création » réclamait un approfondissement de la sanctification de tous les hommes, en réponse à l'appel de Dieu : « Soyez Saints, car je suis Saint » (I P. 1,16). Ainsi, dès 1986, lors de la 3ème Conférence Panorthodoxe pré-conciliaire de Chambésy (1), le texte de la décision concernant l'instauration de la paix, de la justice, de la liberté précisait que tous les Pères de l'Eglise qui s'étaient penchés sur le mystère de l'économie divine, avaient pris comme source d'inspiration la sainteté de la personne humaine. Ce fondement de l'anthropologie chrétienne ressort avec une force particulière dans le Document final de Bâle, en tête du chapitre « La Foi que nous affirmons », aux paragraphes 21, 22 et 23 qui retiendront d'abord notre attention.



Bâle 89 :

l'un des sept principaux orateurs du Rassemblement œcuménique européen, l'archevêque Cyrille de Smolensk et Viasma en train de prononcer son discours sur « Réconciliation en Europe, Héritage et Vision - L'écologie de l'Esprit » (Photo 04406-12A - P. Williams/COE)

L'ANTHROPOLOGIE CHRETIENNE

Chaque journée de travail du Rassemblement commençait par la prière avec récitation du Symbole de Foi de Nicée-Constantinople, affirmant ainsi la foi chrétienne confessée. L'unanimité, scellée par la prière, a constitué l'aspect essentiel de l'événement de Bâle. C'est pourquoi, il semble nécessaire de lier au texte très bref du paragraphe 21, celui du Symbole, tel qu'il figure dans le recueil des « Prières, chants » du Rassemblement, édité conjointement par la Conférence des Eglises Européennes et le Conseil des Conférences Episcopales Européennes (2).

Le lien entre les paragraphes 21 et 22 est apparu clairement au cours des travaux puisqu'il s'agit de l'un des plus importants amendements votés en Assemblée plénière. Ce lien se trouve explicité dans la vision théologique de saint Grégoire le Théologien. En effet, c'est sous sa présidence que le Concile Œcuménique de Constantinople I (en l'an 381) avait précisé le texte du Symbole de Foi de Nicée I (de l'an 325) dans l'article concernant l'Esprit Saint : « Et en l'Esprit Saint, Seigneur, qui donne la vie, qui procède du Père, qui avec le Père et le Fils est adoré et glorifié, qui a parlé par les Prophètes ».

Le paragraphe 22, après avoir affirmé que la communauté humaine doit être à l'image de l'amour infini qui lie les trois Personnes divines dans la Trinité, enchaîne, dans son amendement, sur le développement capital, inspiré par les écrits de saint Grégoire, concernant le caractère sacré de la personne humaine et sa place centrale dans le mystère de « l'oikonomia » : « Le Créateur a placé l'être humain sur terre... » (Disc. 45,7). Le Document final affirme : « La Création est fondée et récapitulée dans l'Incarnation du Logos de Dieu et la divinisation de l'humanité ». Le texte du paragraphe 22 est un exemple de l'efficacité du processus de rédaction collective, adopté à Bâle.

LA PORTEE DES AMENDEMENTS ŒCUMENIQUES

Les documents préparatoires du Rassemblement avaient fait l'objet de discussions à divers niveaux, locaux, nationaux et œcuméniques. Ces discussions, au sein d'instances confessionnelles ou d'organisations appelées à participer, avaient été généralement conduites

avant la constitution complète des délégations. La procédure présentait l'avantage de faire participer, au Rassemblement œcuménique, des délégués qui appréciaient ces textes, sans nécessairement avoir pris une part active aux travaux de préparation. Cette circonstance était particulièrement favorable pour la discussion des amendements.

Tout le paragraphe 23 résulte d'un amendement, introduit au cours des débats, et se réfère, comme le paragraphe 22, à une citation de saint Grégoire le Théologien : « De même que toute la race humaine existait déjà dans le Vieil Adam, de même elle fut récapitulée dans le Nouvel Adam, Notre Seigneur Jésus Christ ». Pour nous chrétiens, il n'existe qu'une seule humanité, le genre humain dans sa totalité » (Grégoire de Nazianze, Disc. 31,15). A propos de cette citation, la 3ème Conférence Panorthodoxe Préconciliaire précisait : « Cet enseignement du christianisme concernant la sacralité du genre humain est la source inépuisable de tout effort humain pour sauvegarder la valeur et la dignité de la personne humaine ». Ajoutons que cette affirmation constitue l'élément essentiel de la Sauvegarde de la Création tout entière.

L'ensemble du chapitre analysé, faisant référence, notamment dans le paragraphe 28, aux textes bibliques et en particulier aux paroles du Christ : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Ce n'est pas à la manière du monde

* Professeur à l'Institut Saint-Serge, délégué orthodoxe à Bâle.

(1) 11ème Conférence Panorthodoxe Préconciliaire Chambésy, 25 octobre - 6 novembre 1986, in Episkepsis (1986, n° 369).

(2) Prières, chants. Rassemblement Œcuménique Européen Paix et Justice. Édité par la Conférence des Eglises Européennes et le Conseil des Conférences Episcopales Européennes de l'Eglise Catholique. Genève, Saint-Gall, 1989.

Avez-vous pensé à renouveler votre abonnement 1990 ?

Abonnement simple : 95 FF.

Abonnement de soutien :

à partir de 140 FF.

Au compte de chèques de la revue :

UNITE DES CHRETIENS
C.C.P. 34 611 20 C La Source
31, rue de la Marne
94230 CACHAN

que je vous la donne » (Jn 14,27), tend à faire comprendre que paix et justice sont inséparables, comme l'affirme le paragraphe 38 : « Grâce à cette nouvelle création donnée en Jésus Christ » (2 Cor 5,17 ; Gal 6,15), « il n'y a plus ni juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ » (Gal 3,28). Dans la puissance du Saint-Esprit, l'Eglise est le Corps du Christ, présent dans le monde : « Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit » (I Cor 12,13). L'Eglise comme Corps du Christ est la « vision de la paix » (Origène, or. 9,2 PG 13, 349), qui peut seulement devenir réelle et universelle, si l'on comprend que la paix et la justice sont synonymes » (Clément d'Alexandrie, Strom. 4,25).

LA FOI CONFESSEE

Beaucoup d'innovations, introduites dans la conscience œcuménique, sont issues du vécu contemporain de la foi. Jour après jour, à Bâle, le Symbole des premiers conciles rappelait aux délégués de toutes confessions que l'héritage de la communauté ecclésiale devait être puisé à sa source même, celle de l'Eglise primitive, baptisée dans le sang des martyrs. La plupart des martyrs pour la foi, beaucoup plus nombreux au cours de notre XXème siècle que durant les trois premiers siècles, avaient adhéré à ce texte fondamental, ce qui a certainement contribué à la prise de conscience des délégués. Les néomartyrs et les confesseurs des sept dernières décennies (1917-1987) ont témoigné de leur fidélité sur les vastes territoires de l'Est du continent européen. La commémoration du millième anniversaire du Baptême de la Russie (988-1988) a été le révélateur de l'ampleur de ce témoignage.

La référence au texte des conciles œcuméniques, est garantie de nouveaux développements. Ainsi, sur la base du projet du Document final, les amendements proposés et adoptés en séance puis votés, sont significatifs du mouvement déclenché à Bâle, pour amplifier la portée de la foi chrétienne confessée en Europe. Sur la vingtaine de paragraphes du chapitre « La foi que nous affirmons », quinze ont subi des modifications qui en soulignent la portée œcuménique et dont nous avons essayé de présenter quelques exemples.

LES PERSPECTIVES

Si des formulations aussi explicites ont pu être votées, l'un des facteurs en était

que, parmi les groupes de travail qui se sont réunis, durant toute la semaine du Rassemblement, quatre étaient des groupes théologiques dont deux, spécialement chargés de l'élaboration finale du Document, devaient prendre position sur les amendements proposés.

Le premier de ces groupes était intitulé « Nos engagements communs, le fondement socio-éthique de la coopération entre les Eglises d'Europe dans le domaine de la Justice, de la Paix et de la Sauvegarde de la Création » et il devait notamment se pencher sur des amendements concernant le chapitre « La Foi que nous affirmons ». Le rapport de cette commission sera publié aux Actes du Rassemblement, dans les différentes langues de travail. Sans attendre cette publication, soulignons les débats concernant l'impact de l'hagio-éthique dans le domaine social.

Les perspectives ouvertes par le Rassemblement sont si vastes que celui-ci peut être considéré comme un événement en soi par l'ampleur de la recherche œcuménique qu'il inspire. Le vécu du XXème siècle, les épreuves traversées en Europe, ont déterminé des prises de conscience fondamentales. Ceci est vrai au niveau individuel aussi bien que collectif. Parfois, l'imprécision du langage, en particulier en matière d'éthique, freine la recherche œcuménique, les débats risquant de s'éloigner de l'essentiel.

Une notion, nouvelle dans son expression, s'est développée à Bâle. Il s'agit de l'hagio-éthique qui caractérise le

comportement libre envers le prochain et envers l'environnement et qui va au cœur même de l'éthique en en donnant le fondement intérieur. Le mot « hágios » rappelle la Sainteté de Dieu et la vocation de tout homme à la Sainteté.

Au cours des mois qui se sont écoulés après le Rassemblement de Bâle, ces questions d'hagio-éthique (3) ont fait l'objet de discussions multilatérales dans des réunions très variées, telles que : la rencontre nationale d'Amitié entre Chrétiens (4) à Bayonne, le Colloque de Chevetogne (5), le Congrès des Théologiens moralistes (6), la rencontre Orthodoxes-Protestants (7), le groupe œcuménique Massy (8) et la pastorale œcuménique à Lille (9).

Ainsi, le Rassemblement de Bâle amorce un renouveau des recherches théologiques communes, dans la perspective du troisième millénaire chrétien.

(3) Cours d'Hagiologie (FTC), Institut Saint-Serge, Paris (à paraître).

(4) « La Création. Dieu Créateur. L'homme dans la Création ». Rencontre Nationale 1989 à Bayonne « d'Amitié rencontre entre chrétiens » (18-24 août 1989).

(5) « Colloque sur les dimensions spirituelles du thème Justice, Paix et Sauvegarde de la Création ». Chevetogne, 29 août - 1er septembre 1989.

(6) Congrès de l'ATEM « Mal et compassion », Orsay, 4-7 septembre 1989.

(7) Rencontre Orthodoxes-Protestants : « Sanctification - Divinisation ». Foyer Hellénique de Châtenay-Malabry, 2-3 octobre 1989.

(8) « Justice, Paix et Sauvegarde de la Création, horizon de réflexions et d'engagements des Eglises chrétiennes, pour les années à venir ». Cercle Saint-Marc, Massy-Antony, 5 octobre 1989.

(9) « La création ». Pastorale œcuménique. Lille, 14 novembre 1989.



Bâle 89 : à l'issue du culte d'ouverture, la marche jusqu'à la place du marché.

CONFESSION DU PECHE ET CONVERSION A DIEU

par le Pasteur Werner JURGENSEN*

1. - Une intention honorable

Dès la phase préparatoire du Rassemblement Œcuménique Européen de Bâle on espérait qu'on aboutisse à un témoignage unanime des Eglises réunies, et une parole de repentance sans ambiguïté.

Cette intention traversait le document comme une idée force, dès sa première version, sous forme de quelques aveux sans détour :

— Nous portons une responsabilité dans le devenir (inquiétant) de la vie.

— Nous partageons la responsabilité de l'Europe d'hier, base de départ des colonisations, de guerres qui ont affecté le monde entier, et d'une vision du monde conquérante et consummatrice.

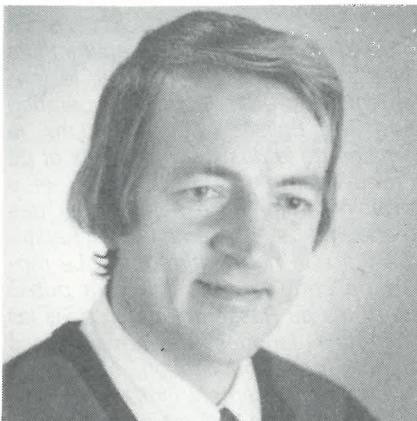
— Les fractures survenues, et les intolérances pratiquées entre nous, au nom de motivations spirituelles, nous accusent.

— Nos modes de vie individuels, bien sûr, mais aussi institutionnels prêtent le flanc à la question de toujours : « Qu'as-tu fait de ton frère ? ».

C'est une intention honorable, qui nous rend plus crédibles auprès de celles et ceux devant lesquels nous voulons rendre notre témoignage de chrétiens. Cela me rappelle cette remarque d'un conseiller presbytéral qui disait : « un aveu de faute, d'erreur ou d'impuissance de l'Eglise parle aussi fort et aussi bien à l'oreille de nos contemporains que mainte affirmation convaincue et sûre ».

Mais l'excès de confession et d'auto-critique peut aussi provoquer le rejet. La première version du document préparatoire à Bâle fut extrêmement critiquée comme un document « moralisant », « culpabilisant », volontariste, échappant difficilement au soupçon de vouloir établir un salut contemporain par des œuvres modernes.

Sans doute faut-il toujours à nouveau rappeler, à l'occasion de notre confession de péché, que le salut, la grâce de Dieu, l'espérance nouvelle ne sont pas la conséquence de la confession du péché. Le « sola gratia » de la Réforme, partagé aujourd'hui par beaucoup de croyants chrétiens de toute obéissance voit cet ordre naturel renversé : c'est devant l'expérience du salut, devant



l'initiative première de la grâce, devant l'inattendu de l'espérance, que nous pouvons tomber sur les genoux et confesser à l'instar de Pierre (Luc 5, 1-11) : « Seigneur, éloigne-toi de moi, car je suis un pécheur ! ».

2. - Difficile confession

Parallèlement à cette intention honorable, nous sommes confrontés à une expérience paradoxale : il nous est difficile de confesser le péché.

D'abord, il nous est difficile de nous inscrire dans la dynamique évangélique que nous venons d'évoquer, et de ne pas retomber toujours dans l'ornière des enchaînements « naturels » : péché - châtiment - confession - pardon - salut.

Ensuite, il nous est difficile de trouver le ton de notre confession, entre la confession abstraite, acte plus philosophique et intellectuel que spirituel et existentiel, et l'énumération accablée et accablante de fautes dont la description n'en finit pas, dans une surenchère qui lasse.

Enfin, il est surtout difficile aux Eglises de confesser le péché. Dans notre groupe de discussion à Bâle, un débat assez vif s'est instauré à la lecture d'un passage de ce qui allait devenir le paragraphe 42 du document final. Dans le 2ème projet, il était écrit : « Nous n'avons pas le droit de parler comme si nous possédions la vérité. Les Eglises et les chrétiens ont failli à maints égards et n'ont pas vécu conformément à l'appel de Dieu ». Cette phrase parut insupportable à certains interlocuteurs qui estimaient que, d'une part, nous possédons bien la vérité, puisque nous avons le Christ comme Seigneur, et que d'autre part, les chrétiens, même responsables d'Eglises, peuvent faillir, mais non l'Eglise. Confusion sans doute entre

l'idée théologique de l'Eglise, une, sainte, indivisible, éternelle, confessée non seulement par les Eglises catholiques et orthodoxes, mais aussi protestantes (cf. l'article 7 de la Confession d'Augsbourg), et la réalité corporelle, historique, contingente, institutionnelle de toutes les Eglises sur terre. Aucune d'elles ne peut être identifiée à la première. Mais toutes y participent, peu ou prou. Et dans cette distance se trouve la faillibilité de toute Eglise concrète, et son motif de confesser le péché.

Il est évidemment difficile, tant que l'on maintient cette confusion, de faire vraiment acte d'humilité et de repentance en toute transparence ! Toutefois, Dieu merci, moyennant l'introduction de quelques nuances ne nuisant pas au fond, une véritable expression de confession et de repentance reste présente dans le texte final du paragraphe 42 : « Nous n'avons pas le droit de parler comme si nous possédions complètement la vérité définitive. Les Eglises et les chrétiens ont failli à maints égards et n'ont pas toujours vécu conformément à l'appel de Dieu, parfois même en ne sachant pas proclamer la vérité de Jésus-Christ ».

Cette confession va de pair - et c'est bien ainsi - avec la reconnaissance pour ceux qui, témoins, martyrs ou militants, ont lutté et luttent aujourd'hui dans la bonne direction. Car en matière d'engagement pour la Justice, la Paix et la Sauvegarde de la Création, comme en matière de vie personnelle, l'histoire chrétienne ne s'écrit pas en noir et blanc, mais par un peuple (des peuples) « simul justus et peccator » (à la fois juste et pécheur). L'humilité et l'authenticité de notre témoignage vont donc dans les deux sens : reconnaître nos fautes, mais aussi nos fidélités.

3. - Quand nous disons « nous »

Ce « nous » n'est pas évident. A Bâle, au cours de discussions de groupes, il a fait question : sommes-nous tous prêts à nous inscrire dans ce « nous » ? Quelle part voulons-nous, devons-nous prendre, par exemple de l'histoire tragique de l'Europe du XXème siècle ? Nous pourrions être tentés de l'assumer diversement, selon notre appartenance nationale.

L'intervention d'une déléguée autrichienne, évoquant les conclusions d'un débat de fond dans son Eglise (réformée), fut éclairante : il n'est pas possible

* Président du Conseil Permanent Luthéro-Réformé de France, invité de la K.E.K. à Bâle.

de parler aujourd'hui, notamment pour les nouvelles générations, de culpabilité collective, mais il demeure une responsabilité collective. Vivant du pardon de Dieu, nous pouvons et devons assumer cette responsabilité ensemble pour réparer, guérir, mettre en garde aussi, et bâtir un monde de justice et de paix : « Le pardon n'efface pas les conséquences des fautes et des erreurs du passé. Nous restons liés au passé et devons accepter la responsabilité de la situation qu'il a engendrée. Mais le pardon nous ouvre à nouveau la perspective du règne de Dieu avec ses forces vivifiantes » (§ 44).

4. - Une démarche spirituelle de portée politique

On a reproché au Rassemblement Œcuménique Européen d'être unilatéralement politique, volontariste, préoccupé de l'homme au détriment de Dieu. Cependant, la réalité spirituelle de cette démarche de confession et conversion sont comme un fil conducteur à travers le document final : « Rechercher le pardon de Dieu, c'est répondre à l'appel à la conversion. Se convertir à Dieu implique davantage que la seule acceptation du pardon. Cela signifie changer son cœur, ses habitudes, sa mentalité. Notre conversion à Dieu exige que nous nous tournions activement vers la justice de Dieu, que nous embrassions le shalom de Dieu, et que nous vivions en harmonie avec toute la création de Dieu ».

Il s'agit bien d'une démarche de foi, au plus intime de chacun de nous. Mais une démarche de foi qui ne peut rester enfouie dans le for intérieur : « La vraie foi en Christ est toujours personnelle, mais elle n'est jamais privée » (§ 43). Notre foi, comme la surabondance de la grâce divine, a le propre de déborder du vase qui la contient. Elle a vocation à donner sens, non seulement à notre vie personnelle et privée, mais au devenir du monde. Notre témoignage, notre ouverture, et notre mise en route vers et avec les dynamismes constructifs et bénéfiques de l'histoire, en sont comme des courroies de transmission.

Notre conversion à Dieu ne saurait donc être simple retournement intérieur, simple réorientation philosophique, mystique, affective. Notre conversion est « métanoïa », changement de mentalité, et donc de conduite. D'ailleurs, à l'évocation d'une démarche mentale, que suggère le terme grec « métanoïa », se joint nécessairement l'évocation d'une démarche pratique, voire physique, que suggère le terme correspondant hébreu « schouvah », du verbe « schouv », faire demi-tour, changer de direction ou de chemin.



Bâle 89 : le prévôt Heino Falcke, de la République démocratique allemande, en train de prononcer son homélie au culte d'ouverture à la cathédrale.

(Photo 04402-10A - P. Williams/COE)

5. - La conversion à Dieu signifie s'engager

Le document final nous invite donc, dans le développement du paragraphe 45, à quelques coups de projecteurs essentiels, avec quelques perspectives porteuses de notre engagement.

L'engagement à dépasser le clivage entre riches et pauvres, individuellement, politiquement et mondialement, vient en première place, « pour entrer dans une société où les êtres humains ont les mêmes droits et vivent en solidarité les uns avec les autres. ».

Le dépassement des discriminations raciales et culturelles de toutes espèces, en particulier sur (et de la part de) notre propre continent, en découle de très près, « pour entrer dans une Europe de la pluralité de cultures, de traditions et de races ».

Le dépassement du clivage entre hommes et femmes en est un cas particulier, délicat même dans les Eglises. Ce n'est pas sans vives discussions dans certains groupes, que le document final invite à « entrer dans une communauté nouvelle d'hommes et de femmes dans l'Eglise et la société, où les femmes partagent une responsabilité égale avec les hommes à tous les niveaux, et apportent librement leurs talents, leurs perceptions, leurs valeurs et leurs expériences. Le terme « direction », venu courageusement se promener par là, du côté des femmes, dans le 2ème projet du texte, a dû se retirer sur la pointe des pieds. Il fut remplacé par des formulations un peu plus floues.

Lorsque l'Assemblée préconisa de « s'engager à surmonter la guerre et les idéologies qui méprisent le divin qui est en toute personne », elle n'osait encore espérer cet écroulement « du mur » qui vient de susciter l'émotion et la joie, en même temps que des questions nouvelles, en Europe et dans le monde. A posteriori, nous pouvons dire

qu'elle en vivait des signes avant-coueurs manifestes. Mais c'est pour la terre tout entière qu'elle invite à « entrer dans une société qui encourage l'établissement de la paix et la solution pacifique des conflits, et dans une communauté des nations qui contribuent réciproquement à leur bien-être dans la solidarité ».

Une autre guerre doit être dépassée d'urgence : celle que l'homme livre sans merci à la création dans son ensemble. Ici, le tournant décisif doit nous conduire à « entrer dans une communauté qui englobe tous les êtres humains et toutes les créatures, et dans laquelle les droits et l'intégrité de tous sont respectés ».

Enfin, notre conversion doit s'appliquer aussi aux Eglises comme telles, à nos relations mutuelles et aux rapports interreligieux, « pour entrer dans une communauté qui reconnaît le besoin constant d'être pardonnée et renouvelée et qui rend gloire à Dieu pour son amour et ses dons ».

Comme pour la question des femmes dans l'Eglise, (et d'autres qu'il n'est pas possible d'énumérer ici) le débat se montre ici plus gêné. Une proposition d'amendement demandant de « tendre vers une communauté dont les familles se reconnaissent mutuellement comme Eglises... », n'a pas eu droit de cité. Signe, s'il le fallait, que nous n'avons pas encore épuisé tous les motifs de confession et de conversion.

Mais la dynamique de Bâle consistait moins à établir des solutions, qu'à nous mettre, à tous les niveaux des Eglises, et jusque dans leurs plus secrets recoins, en marche vers plus de justice, une paix plus véritable et une création gérée de façon plus responsable.

« Plus notre espérance chrétienne est grande, plus notre effort pour améliorer la situation actuelle de l'humanité sera fervent et efficace » (§ 36). Qu'elle grandisse donc, notre espérance !

VERS L'EUROPE DE DEMAIN

par le Père Philippe GUENELEY*

En approuvant le cinquième chapitre du document sur l'Europe de demain, les délégués ont-ils pressenti qu'ils entraient à leur manière dans le courant de l'histoire contemporaine européenne, marquée par les évolutions rapides de cette fin d'année 1989 ? Il est vrai que les témoignages des chrétiens de l'Est ont traduit l'espérance d'une plus grande unité et d'une plus grande liberté (cf. nos 49 et 50). Que sera l'Europe de demain ? Le document ne le dit pas. A quoi les Eglises peuvent-elles apporter leurs contributions pour la construction de l'Europe future ? Là-dessus, le document souligne que les chrétiens doivent « contribuer à la réflexion sur ce que sera l'Europe de l'avenir » (n° 53) ; il faudrait ajouter qu'ils doivent aussi concourir à l'action. Si les Eglises ont marqué de leur empreinte l'histoire passée de l'Europe, si leur rôle n'a pas été moindre dans les événements récents, il est sûr que l'Europe grandira dans son ensemble, dans la mesure où les Eglises retrouveront une nouvelle fidélité à l'Evangile : ce qui relève de leur mission.

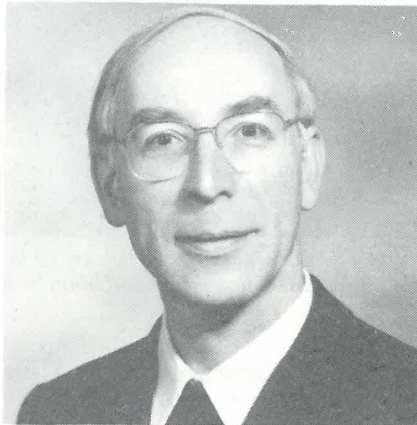
Ici, sans développement exhaustif, nous avons retenu quelques points dont parle cette partie du document.

Une plus grande communion

La lucide reconnaissance des divisions en Europe, issues des conflits ethniques, régionaux et mondiaux, stimule de façon plus pressante aujourd'hui les Eglises chrétiennes, pour qu'elles contribuent à une « véritable réconciliation en Europe » (n° 55) et qu'elles surmontent les divisions (cf. n° 50).

Le processus de détente, récemment engagé par les Etats (cf. la Conférence d'Helsinki en 1975, celle de Vienne en 1989, l'Acte Unique européen, le Traité sur les Forces Nucléaires de Portée Intermédiaire (FNI) en 1987), malgré certains risques et quelques difficultés de réalisation, s'inscrit désormais dans le cours de l'histoire et doit se poursuivre. A Bâle, il est clairement apparu que la division Est-Ouest devait être refusée et que « le processus de transformation et de réconciliation » (n° 62) devait s'effectuer dans la totalité de l'Europe.

Les Eglises chrétiennes, quant à elles, ont plusieurs atouts non négligeables. La construction de l'Europe a été marquée par les valeurs spirituelles du christianisme, qui lui ont donné une



sorte d'âme commune. Nul ne peut ignorer que les peuples et les nations européens, qui ont appris à vivre ensemble, ont été fécondés par la parole de la Bible. La foi qui en est née appelle de nouvelles germinations, qui favoriseront une plus grande fraternité. Les chrétiens sont convoqués à cette responsabilité.

De plus, ces Eglises sont pratiquement présentes dans l'ensemble du continent européen, à l'exception de l'Albanie. Leur organisation au plan continental, avec le C.C.E.E. et la K.E.K., facilite rencontres, réflexions et actions communes ; il y a là un support non négligeable, dont la tâche pourrait bien s'amplifier dans les années à venir. Par ailleurs, les échanges multiformes qui existent déjà entre communautés de l'Est et communautés de l'Ouest, entre le Sud et le Nord de l'Europe, la vie œcuménique fondée sur la prière entretiennent la solidarité et favorisent un accroissement de liberté et de justice (cf. n° 65).

Ainsi, les Eglises chrétiennes ont souhaité que la rencontre de Bâle soit « un signe d'espérance pour la réunification de ce continent divisé » (n° 65) et que la

communion, œuvre du Christ et œuvre des hommes, soit aussi développée dans toute l'Europe, comme entre les Eglises.

Le respect des minorités

C'est une des caractéristiques de l'Europe de regrouper des diversités ethniques, linguistiques et religieuses aussi grandes. Au sein de la Communauté, des craintes se sont exprimées, si la construction de l'Europe se réalisait au détriment des minorités, en particulier des réfugiés et des migrants. Ces diversités sont une richesse à garder et une exigence de respect dans la réalisation de l'intégration (cf. n° 62).

Il est évident pour les Eglises que la voix des minorités doit être entendue et prise en compte, afin de permettre une juste assimilation (cf. nos 63-64) et contribuer à favoriser une égalité en dignité et en droits (cf. n° 52 et 67).

Sur ce point, les situations et les problèmes particuliers sont si complexes que leurs solutions demandent la participation de tous ceux qui sont concernés. Le document estime que le respect des minorités dans une Europe unifiée devra prendre en considération des « valeurs chrétiennes communes, aussi bien dans la vie personnelle que dans la vie sociale » (n° 69).

Une ouverture au-delà de l'Europe

« La détente et la réconciliation en Europe ne doivent pas se faire aux dépens des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Centrale et Latine » (n° 56). Toutes les Eglises ont exprimé sur ce point un consensus, même les Eglises des pays où la situation économique était précaire. Il existe une responsabilité historique et spécifique de l'Europe à l'égard des autres continents, avec lesquels elle a noué des liens au cours

Foyers Mixtes

N° 86 : Janvier 1990 – UN SEUL BAPTEME.

RAPPEL

- N° 85 : Divorcé, remarié.
- N° 84 : Confirmation et vie en Eglise.
- N° 71 : Guide pour la pastorale des foyers mixtes.

ABONNEMENT JUMELÉ

U.D.C. + Foyers mixtes = 164 francs TVA incluse (au lieu de 205 francs, réduction de 20 %) pour huit numéros durant l'année 1990.
C.C.P. : U.D.C. 34611 20 C La Source.

* Délégué diocésain à l'Œcuménisme de saint Claude, membre de la délégation catholique à Bâle.



Bâle 89 : l'Assemblée en séance plénière (Photo W. Jurgensen).

des siècles. Cette responsabilité doit prendre forme dans les relations Nord-Sud.

Cette préoccupation de l'assemblée de Bâle rejoint précisément celle de Jean-Paul II lors de ses interventions aux institutions européennes : à Luxembourg (1), à Bruxelles (2), à Strasbourg (3). Entendons ici cet appel lancé à Bruxelles : « Que l'Europe ne cesse d'entendre les appels venus de ceux que menace le dénuement ! Qu'elle ait le courage d'accroître encore la portée concrète de la solidarité ! Que le sens de la justice l'inspire ! ».

A Bâle, les Eglises ont reconnu le risque d'un eurocentrisme et elles ont rappelé que leur responsabilité dans l'ordre de la justice et de la solidarité devait s'étendre à tous les peuples du monde, parce qu'elles faisaient partie du Corps universel du Christ (n° 69).

La paix à bâtir

La paix est une réalité chère à toutes les Eglises ; le document en parle à plusieurs reprises. Les chrétiens de l'Europe la voient comme une dimension de leur foi vécue et comme une tâche commune. Actuellement, la plupart des Eglises poursuivent, chacune pour leur part, la réflexion sur la paix et elles possèdent leurs organismes qui travaillent en faveur de la paix. Les présidents des conférences épiscopales, en particulier,

ont publié sur ce sujet un texte de leur première réunion à Dieburg (RFA), le 8 mars 1987. Ce texte a pour titre : « La construction de la paix par la confiance et la vérité ».

A Bâle, on a pris une conscience plus vive que tous les chrétiens d'Europe devaient conjuguer leurs énergies, leurs réflexions et leurs décisions pour « vivre ensemble dans la paix en Europe » (n° 57). Cinquante ans après le début de la deuxième guerre mondiale, il importe que la « maison divisée » devienne de plus en plus une maison pacifiée et

unifiée ; c'était déjà le projet de ceux que l'on a appelés les « Pères de l'Europe ».

Il n'était pas du ressort, ni de la compétence de l'assemblée de Bâle d'entrer dans les détails des moyens et des chemins conduisant à la paix ; bien des différences existent chez les chrétiens. Cependant, quelques perspectives importantes ont suscité un consensus : « Il faut que le processus amorcé par le Traité FNI soit poursuivi. . . Nous suivons avec espoir les négociations qui ont commencé cette année sur les armes classiques et les mesures d'édification de la confiance » (n° 57). « Afin de pouvoir vivre ensemble dans la paix en Europe, il faut un système commun de sécurité » (n° 57), « il faut une nouvelle vision de l'Europe et une politique de sécurité commune » (n° 58). Les Eglises ont exprimé là une grande direction sans préciser les modalités de réalisation.

En effet, le rôle spécifique des Eglises européennes pour la construction de la paix, demain, demeure d'ordre spirituel. Rien ne se fera en profondeur sur le plan politique sans la confiance et la recherche de la vérité. Si les Eglises peuvent être des « lieux d'ouverture et de dialogue » (n° 60) - et elles le sont déjà - elles savent qu'elles doivent d'abord contribuer à la paix des cœurs et que la construction de cette paix passe par le don de soi et la pratique de la pauvreté évangélique ; le chemin de la paix est un chemin de croix. De plus, la paix qui se réalisera en Europe aura



Bâle 89 : Mme Lourdes de Pintasilgo, membre du Club de Rome et ancien Premier Ministre du Portugal, a consacré son exposé aux nouvelles dimensions de la justice dans la conjoncture actuelle.

(Photo 04413-18A - P. Williams/COE)

(1) Discours aux représentants des institutions européennes, Documentation catholique, n° 1898, 653-655.

(2) Discours au siège de la Communauté économique européenne, Documentation catholique, n° 1899, pp. 694-697.

(3) Discours devant le Conseil de l'Europe, Documentation catholique n° 1971, pp. 1000-1003.

des répercussions dans les autres continents.

La maison européenne commune

Cette image connue et séduisante a été reprise par le document de Bâle, qui en a souligné les aspects positifs et négatifs (nos 66-68). Pour ne pas tomber dans les pièges d'une maison commune, qui pourrait être une prison, il est nécessaire de fixer ce que le document nomme un « règlement de maison » (n° 67). Celle-ci, où chacun doit trouver sa place, doit être un lieu de protection, d'hospitalité, de vérité, de liberté, de solidarité, un lieu caractérisé par le dialogue dans les conflits, le respect des religions, des cultures et des conceptions différentes et par l'ouverture (cf. n° 67).

Reste à trouver les modalités concrètes de convivialité à l'intérieur de cette maison européenne. Cela, c'est la tâche de chaque personne, de chaque groupe, de chaque responsable, de chaque Eglise.

Les dernières lignes de ce chapitre du document (fin du n° 69) indiquent trop brièvement sans doute quelle est la mission des Eglises chrétiennes pour l'Europe de demain. Et dans le cadre de cet article, il est décent d'être modeste, tant les événements qui ont marqué et marquent la vie en Europe changent le paysage rapidement. Les inquiétudes se mêlent parfois aux espérances. De toute façon, une grande œuvre est à accomplir, où les chrétiens ont leur responsabilité ; en ce sens Bâle a ouvert un avenir.

Au cœur même des réalités d'une Europe politique, économique, culturelle, qui se construit, les Eglises, avec la diversité de leurs membres, doivent contribuer par leur réflexion, leur action commune, leur discernement, à ce que les « valeurs de l'Esprit » ne soient pas évacuées. Parce qu'ils ont foi dans la force toujours nouvelle de l'Evangile, les chrétiens doivent être convaincus qu'il ne peut exister une Europe demain, si elle ignore ces valeurs spirituelles qui furent à la source de son humanisme et de sa conception de la liberté. En travaillant pour l'Europe de demain, les chrétiens travailleront aussi à l'avenir de tous les continents et feront œuvre de sanctification de la création.

Revue " U.D.C. "

Si vous avez pensé
à votre abonnement
nous vous en remercions.

Si vous n'y avez pas encore pensé,
nous vous serions reconnaissants
de le faire.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA JUSTICE

par Elisabeth BOUREL*

Pas de paix sans justice. La justice marche devant, aux aguets. Le continent européen rassemblé à Bâle au nom de sa fidélité à Jésus Christ et à son Evangile, ne pouvait pas, en cette fin du XXème siècle, ne pas être d'abord conscient d'une action à mener en faveur de la justice. Depuis qu'il n'a pratiquement plus de guerre sur son sol, après tant d'années sombres, il a expérimenté la croissance, la décolonisation, la puissance de l'information, le développement des conventions et des lois, autant de progrès qui servent l'homme. Mais en même temps, il se voit impuissant à enrayer le chômage, à donner à tous les jeunes les moyens et le goût de vivre et de donner la vie. 50 ans de progrès ont engendré une société duale où la moitié des gens regarde l'autre travailler, les uns dans le désespoir, les autres dans le stress ou l'insatisfaction ; les uns exclus d'une consommation effrénée, les autres devenus ses esclaves ou cherchant à équilibrer les fins de mois, suivant les revenus de plus en plus disproportionnés.

L'assemblée, comme le précise le document final, a tenu à faire un inventaire des conditions dans lesquelles doit se développer la justice, prenant conscience qu'au-delà de l'Europe, c'était une injustice mondiale qu'il fallait combattre, comme ont tenu à le dire fortement plusieurs intervenants.

Justice

quand un nouvel ordre économique se développe

Il fallait, même si cela va à l'encontre de la philosophie de gagner, du monde ambiant, que les disciples de l'enfant de Bethléem manifestent leur vision totalement différente de l'humanité vivant par le Christ : soutien des pauvres, des opprimés, plus seulement pour soulager leur misère, mais surtout pour soutenir leur lutte, se faire leur voix dans la mondialisation d'un état infra-humain de tant d'êtres ; les chrétiens ont proclamé à Bâle l'urgence d'arrêter ce système vicié, où l'argent va à l'argent, où les riches sont insolemment de plus en plus riches et où les pauvres, dans l'indifférence, sont de plus en plus pauvres. Car, il en va de l'intérêt



même du monde et de sa paix, la patience des pauvres étant grande, mais pas éternelle. Le fardeau de la DETTE est cette première injustice faite aux pays les plus pauvres qui ne cessent de devoir aux riches. Augmenter notre aide à tous ces pays jusqu'à consacrer 0,7 % du produit national brut de chaque pays comme l'O.N.U. l'a recommandé depuis longtemps, prendre les mesures pour alléger l'endettement et empêcher qu'il se reproduise avec cette ampleur ont été au premier rang des recommandations de l'assemblée. De plus, la dette exprime l'intégration forcée au système économique et financier mondial, système injuste qui s'est révélé trop souvent destructeur de la nature et des sociétés.

Justice

quand le droit s'applique et protège

L'Europe a été partie prenante dans de multiples Pactes et Conventions qui ont été signées depuis la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 1948. Les discriminations raciales, de sexe, de religion, notamment, ont été dénoncées avec vigueur tout au long de ces années, des conventions ont été signées sur les droits de l'enfant, contre la torture et couvrant la garantie des droits civils et politiques, les droits économiques culturels et sociaux.

Tout ceci est-il connu, les recommandations en sont-elles appliquées ? L'assemblée a demandé l'application intégrale de ces accords internationaux. Car, il s'agit de les faire connaître et d'en contrôler l'application comme la non-application et de faciliter l'accès de

* Délégué de la Commission Justice et Paix, membre de la délégation catholique à Bâle.

chacun, lorsqu'il est lésé dans ses droits, à une Cour internationale de justice.

Justice quand la dignité de chacun est respectée

La vigilance des chrétiens doit s'exercer particulièrement sur ce point. Des systèmes prônent l'apartheid, et le brassage des populations fait affleurer le racisme de chacun. Les Eglises doivent s'engager davantage dans ce combat. Réfugiés, migrants, personnes déplacées, tous ces déracinés venus d'ailleurs, en recherche d'identité devraient se sentir chez eux dans nos Eglises, qui sont là comme autant de crèches bienfaitrices à celui qui n'a plus de communauté. Le partage du travail est un élément de cette dignité à faire retrouver à ceux qui se sentent inutiles aux autres. Il y a tant à faire dans le domaine social, notamment pour permettre cette entraide, cette utilité sociale nécessaire à l'homme qui n'est pas que consommateur de loisirs.

Justice quand la charte sociale sera le fondement de l'Europe unie

Ouverte sur tous les continents, certes pour augmenter ses marchés, mais soucieuse qu'ils ne s'étendent pas au mépris de populations déjà en mal de vivre, au mépris des générations qui suivront, et pour qui la terre sera malade, l'Europe sera jugée sur la manière dont elle parviendra à réussir sans exclure, à reconnaître aux travailleurs le partage du profit et aux chômeurs le droit au travail, à rendre participants les citoyens, tous les citoyens, notamment les femmes encore trop éloignées des prises de décision. L'Assemblée a demandé que des mesures « décisives » soient prises dans ces domaines. Les Eglises doivent produire un effet d'entraînement de notre société et faire vivre d'abord en leur sein ce qu'elles prêchent pour les autres. Il en va de leur crédibilité, il en va de l'avenir de nos démocraties.

La mort de Dom Paul Grammont

L'ancien Abbé du Bec-Hellouin est décédé le 30 juillet, à l'âge de 78 ans.

Passionné par les rapports avec le judaïsme, préoccupé d'œcuménisme, surtout en direction de la Communion anglicane, Dom Paul GRAMMONT, doué pour les actions larges et ambitieuses, avait un sens aigu de la grandeur de Dieu et des abîmes de l'expérience spirituelle.

Justice quand chacun en est responsable

C'est par l'engagement de chacun, que les situations d'injustice pourront évoluer. Beaucoup de chrétiens sont témoins dans leur vie, dans leurs actes et jusqu'à leur mort, à travers le monde, de l'œuvre de justice. Car, c'est tout chrétien qui est appelé à rendre cohérentes sa foi et sa vie et donc à relire sa pratique de vie à la lumière critique de l'Evangile. « **Le verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous** ». La justice ne progresse que par tous ces hommes et ces femmes qui le servent sous toutes les latitudes où elle n'est pas établie. Il s'agissait là, pour la première fois, réunis autour de ce thème, de dire que nos Eglises européennes se voulaient, en priorité, ensemble servantes de la justice pour la manifestation de Dieu et pour la grandeur de l'homme créé à son image.

L'Eglise catholique chemine depuis de nombreuses années avec la préoccupation de la justice

Et il est intéressant d'observer comment, dans son enseignement, la justice sociale est devenue une question internationale. Depuis les enseignements de Léon XIII et de Pie XI jusqu'à ceux de Paul VI d'abord, et, maintenant, de Jean-Paul II, s'est produit un changement de dimension, un changement dans les termes également. On ne parle plus maintenant de justice « sociale » mais de la justice. Depuis, particulièrement, l'encyclique *Populorum Progressio*, c'est-à-dire de 1967 jusqu'à 1987, l'attention aux problèmes qui engendrent l'injustice ne s'est pas démentie, avec la constatation, la dénonciation essentielle que les systèmes qui nous régissent fabriquent l'injustice. Le synode de 1971, très centré sur la justice dans le monde s'exprime ainsi : « *le combat pour la justice et la transformation du monde fait partie constitutive de l'annonce de l'Evangile aujourd'hui* ».

L'Evangile de Matthieu (chap. 25) résonne dans la vie du siècle d'aujourd'hui

Le « j'ai eu faim » du Christ interpellant chacun de nous, a pris une consonance mondiale pour les chrétiens de ce temps. Il les appelle par là même à rejoindre avec lui l'option préférentielle des pauvres. Pitié ou justice ? Il y a eu une mutation de l'Eglise qui, si elle exerce heureusement sa charité chaque jour, a reconnu en chaque être diminué un être à remettre debout. Le Père WREZYNSKI a su magnifiquement traduire cette évolution. Car le « j'ai eu faim » de Matthieu a une épaisseur qui transforme notre engagement et l'étend

jusqu'aux confins du monde. Matthieu décrit là tous les besoins fondamentaux de l'homme, la santé, la liberté notamment. C'est déjà la description d'une expérimentation humaine, laïque, de la justice.

Les Eglises doivent inventer, donner aux hommes ces lieux où apparaîtra la perception du lien entre la justice et l'Evangile. Ils existent déjà dans tant d'endroits, mais souvent davantage par la foi de personnages évangéliques, plus que par la foi des Eglises elles-mêmes. Ces lieux sont alors l'expression de l'instinct évangélique, de la visibilité du témoignage, de la manifestation de l'amour et de l'engagement avec d'autres.

Il n'est pas innocent que le premier terme qui ait mobilisé les Eglises au seuil de l'an 2000, à Bâle, ait été celui de justice. Car le combat est rude, il sollicite de chacun le courage, le discernement, l'obstination, l'attention aux autres. La nourriture de l'Evangile, l'écoute des différences, la volonté d'unité pour le service des hommes furent à Bâle autant d'éléments d'espérance et de confiance en la vitalité de l'homme aimé de Dieu.

Aux Eglises de savoir raconter ces bonnes nouvelles. . .



Bâle 89 : le parlementaire britannique David Steel, dans la conférence qu'il a prononcée lors de la séance inaugurale du Rassemblement œcuménique « Paix et Justice » a lancé un vibrant appel à la réconciliation en Europe
(Photo 04410-25A - P. Williams/COE)

Un engagement en faveur de la paix

par le Père René COSTE*

Les prises de position du Document final concernant la promotion de la paix sont commandées par l'affirmation liminaire de la conviction des Eglises européennes que « la guerre est contraire à la volonté de Dieu ». N'hésitons pas à dire que c'est bien la conviction de l'ensemble des Eglises chrétiennes du monde entier, qui reconnaissent leur propre pensée dans cette forte affirmation de la Première Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises : « La guerre est contraire à la volonté de Dieu », avec son commentaire ; « La guerre, considérée comme un moyen de résoudre les conflits entre nations, est inconciliable avec l'enseignement de Notre Seigneur Jésus Christ. Le rôle joué par la guerre dans la vie internationale est un péché contre Dieu et une dégradation de l'homme » (**Rapport officiel**). Suivant le langage de l'encyclique **Sollicitudo rei socialis**, on la considérera comme une « structure de péché ».

Ne serait-ce pas là une position irréaliste qui ne tiendrait pas compte de la naissance toujours renouvelée de conflits dans nos relations interhumaines ? Certainement pas. Que des conflits existent, on ne s'en étonnera pas. Mais, il n'est nullement fatal qu'on doive recourir à la guerre - c'est-à-dire, au « droit du plus fort », qui est en fait la négation même du droit - pour les résoudre. La pensée chrétienne est unanime à affirmer que le principe du règlement pacifique obligatoire des conflits internationaux (comme de tous les autres conflits) est un impératif de la Parole de Dieu en Jésus Christ : un impératif que reconnaît toute éthique authentique et qui est consacré par la Charte de l'O.N.U. : « Les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, doivent en rechercher la solution, avant tout par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix » (art. 33).

D'où la conclusion logique qu'il faut « mettre fin à la guerre en tant qu'institution », qui recueille un consensus œcuménique. Une conclusion, par exemple, nettement affirmée par le Concile Vatican II : « Il est donc clair que nous



devons tendre à préparer de toutes nos forces ce moment où, de l'assentiment général des nations, toute guerre pourra être absolument interdite » (Constitution **Gaudium et spes**, 82, 1). Certes, il n'est pas question de supprimer le droit de légitime défense (ou de juste défense), droit humain fondamental, mais autre chose est la reconnaissance de sa mise en œuvre, autre chose celle de la reconnaissance de la guerre comme une institution normale du droit international à laquelle les Etats peuvent recourir en toute souveraineté. Sur une base de consensus œcuménique, dans une prise de position qui forme un tout indissociable, nous maintiendrons, même pour notre époque, le principe de la légitime défense collective (ou juste défense) et nous affirmerons d'une façon catégorique l'irrationalité radicale de la guerre et sa contradiction radicale avec la volonté divine d'une humanité pacifiée. D'où la conséquence qu'il faut tout mettre en œuvre pour la faire disparaître des horizons de l'histoire. Plus encore, comme l'affirme le Document final, « La promotion de la paix doit avoir la priorité sur la prévention de la guerre ». La paix est, en effet, bien plus que l'absence de guerre (qui, à elle seule, peut éventuellement recouvrir les pires injustices). Elle est justice, dialogue, compréhension, coopération, solidarité. C'est d'ailleurs seulement par la mise en œuvre d'une telle dynamique qu'on pourra créer un climat où la guerre n'aura aucune raison d'être.

Comment avancer dans cette direction ? Le Document final appelle les gouvernements d'Europe « à collaborer pour que le développement, la production, le déploiement, la possession et l'utilisation des armes de destruction massive, qu'elles soient nucléaires, biologiques ou chimiques, soient condamnées en droit international et qu'il y soit

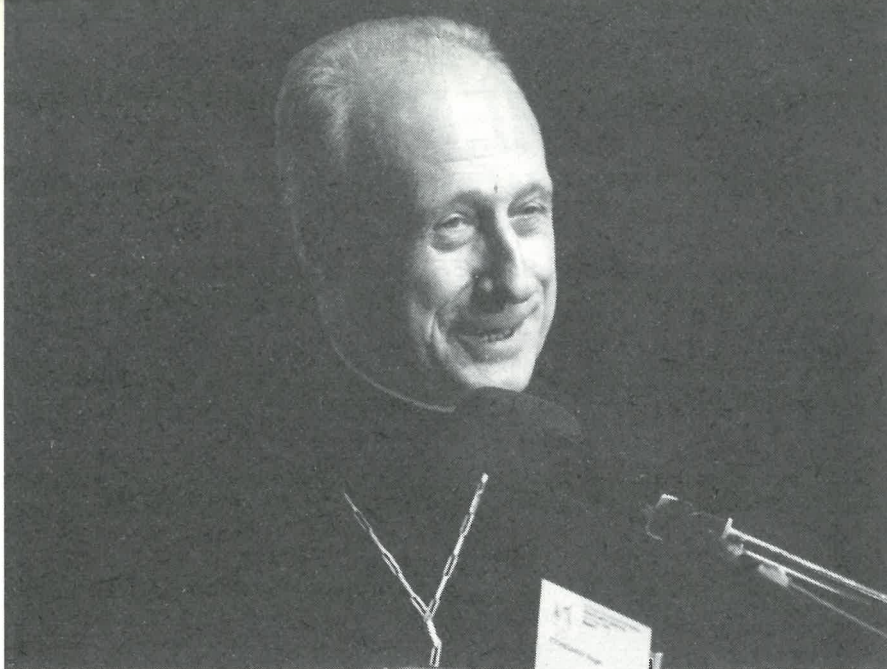
mis fin ». La requête recueille certainement un consensus œcuménique. Nous citerons, dans le même sens, l'axiome suivant de Jean-Paul II, dans son Message de 1988 à l'O.N.U. (Troisième session extraordinaire sur le désarmement) : « L'élimination progressive, équilibrée et contrôlée des armes de destruction de masse et la stabilisation des systèmes de défense des différents pays au niveau le plus bas possible de l'armement, est un objectif sur lequel le consensus nécessaire devrait être obtenu, comme un premier pas vers l'accroissement de la sécurité ».

Le Document final demande aussi que « le système de dissuasion nucléaire soit aboli et remplacé par un autre système moins dangereux ». De toute évidence, les rédacteurs ont voulu laisser de côté, sans l'oublier en aucune manière, le très grave débat éthique qui divise actuellement les Eglises à son sujet et qui doit se poursuivre : celui d'une condamnation catégorique ou d'une tolérance provisoire strictement conditionnée. Ce qu'avec raison ils ont voulu mettre en évidence - et qui a recueilli l'accord du Rassemblement de Bâle - c'est qu'en dépit de ce désaccord (qu'il ne s'agit aucunement de minimiser), il existe un consensus œcuménique qu'elle n'est pas une stratégie appropriée pour assurer la paix à long terme et qu'à l'encontre de ses nombreux partisans (politiques et militaires) il faut travailler activement à créer les conditions qui permettent de la dépasser dans le cadre d'une authentique dynamique de paix. Nous n'hésiterons pas à ajouter que le consensus œcuménique porte même sur une urgence prioritaire à ce sujet.

Le Document final demande encore la mise en place de « structures de sécurité coopératives », qu'il appelle aussi des « structures de sécurité purement défensives ». Tel est bien l'esprit de la Charte de l'O.N.U. et, plus récemment, du « Rapport Palme » (**Common Security (A programme for Disarmament), The Report of the Independent Commission on Disarmament and Security Issues under the Chairmanship of Olaf Palme**, London and Sidney, Pan Books, 1982).

Nous l'avons dit, dans le monde actuel, il faut maintenir le droit de juste défense. Le Document final en reconnaît à la fois la conséquence logique et l'exigence éthique (qui rejettera notamment tout militarisme), en exprimant cette directive : « Ceux qui servent dans les forces armées avec pour objectif la protection

* Professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, délégué général de Pax Christi France, membre français du groupe de rédaction du Document de Bâle.



Bâle 89 : le cardinal Roger Etchegaray, président de la Commission pontificale « Justice et Paix » a prononcé devant les participants du Rassemblement œcuménique européen une conférence sur « La responsabilité des chrétiens dans un temps de crise ».
(Photo 04409-8A - P. Williams/COE)

des droits et des libertés de leurs peuples devraient exercer leur charge au service de la paix mondiale ». Telle est aussi la directive du Concile Vatican II, quoique plus explicite : « Quant à ceux qui se vouent au service de la patrie dans la vie militaire, qu'ils se considèrent eux aussi comme les serviteurs de la sécurité et de la liberté des peuples ; s'ils s'acquittent correctement de cette tâche, ils concourent vraiment au maintien de la paix » (**Constitution Gaudium et spes**, 79, 5). En revanche, le Document final est plus catégorique que le Concile (**Op. Cit.**, 79, 3) en ce qui concerne le droit à l'objection de conscience face au service militaire. Mais la signification est la même.

Que le Document final ait demandé qu'on mette fin « au commerce international des armes et à l'exportation d'armes et de technologies d'armements vers des zones de conflit et de tension », cela allait de soi. Il le fait en termes mesurés. Pour notre part, nous reprendrions volontiers la proposition suivante d'un groupe œcuménique : « L'amour du prochain n'autorise ni à adopter aveuglément les slogans simplistes sur le désarmement, ni à admettre comme inévitable une politique d'armement et de ventes d'armes qui accroît les menaces de guerre, aggrave les conflits et handicape le développement des pays les moins favorisés ». N'est-ce pas effectivement un problème d'une grande gravité, lorsqu'on pense aux conflits qui se déroulent dans le Tiers monde, à la masse disproportionnée de leurs ressources qu'un certain nombre de pays pauvres consacrent à l'arme-

ment, aux guérillas qui affectent certains d'entre eux et à la fréquente utilisation de l'armée à des fins de répressions ? Ajoutons l'implication de diverses puissances et des « marchands de canons » dans les conflits du Tiers monde.

Nous n'insisterons pas sur la nécessaire promotion des droits de l'homme, préconisée avec force par le Document final (qui, à juste titre, salue spécialement le **Document final de la Conférence de Vienne de la CSCE de janvier 1989**). Nous tenons, du moins, à souligner qu'il est essentiel de parler de la promotion des droits de l'homme à propos de la promotion de la paix, parce que seule une paix juste est digne de ce nom, suivant l'enseignement prophétique, et qu'une paix ne peut être juste que si elle est marquée par le respect des droits de l'homme. Comme Jean-Paul II l'a noté, devant l'O.N.U., le 2 octobre 1979, « l'esprit de guerre dans sa signification première et fondamentale surgit et mûrit là où les droits inaliénables de l'homme sont violés ».

Les dernières directives du Document final concernant la paix portent sur sa nécessaire éducation (avec une dénon-

ciation de l'éducation militaire ou pré-militaire des enfants, telle qu'elle est pratiquée dans certains pays) ainsi que sur l'éducation à la non-violence, conçue, à juste titre, comme « une force active, dynamique et constructive, fondée sur le respect absolu de la personne humaine ». Il demande « à tous les chrétiens d'Europe de renoncer à la violence dans leur vie quotidienne, dans leur famille, à l'école, au travail, et notamment à la glorification de la violence dans les mass media ». On pourra se référer utilement aux explications et aux propositions du manifeste **Lutter autrement** (Paris, Nouvelle Cité, 1989).

Nous remarquerons avec satisfaction que nous assistons actuellement à une remarquable revalorisation de la non-violence dans la conscience chrétienne. C'est ainsi que les évêques catholiques allemands parlent de la « voie de la non-violence créatrice », bien qu'ils aient soin de préciser que « l'Eglise n'a, cependant, jamais fait du témoignage de non-violence de Jésus Christ une règle valable sans distinction pour tous ». Dans leur document de 1983, **Gagner la paix**, les évêques français avaient demandé l'étude approfondie des potentialités de la non-violence. On se rappellera la déclaration du Concile Vatican II (qui avait fait sensation à l'époque) : «... nous ne pouvons pas ne pas louer ceux qui, renonçant à l'action violente pour la sauvegarde des droits, recourent à des moyens de défense qui, par ailleurs, sont à la portée même des plus faibles, pourvu que cela puisse se faire sans nuire aux droits et aux devoirs des autres ou de la communauté » (**Constitution Gaudium et spes**, 78, 5).

En terminant, - et en revenant ainsi à notre point de départ - nous n'hésiterons pas à poser comme premier principe éthique, en ce qui concerne les problèmes de la guerre et de la paix, celui de la non-violence, (quoique sans oublier le droit de juste défense) : par fidélité à la fois au commandement évangélique (**Document final**, n° 32) et aux exigences de la raison. Bien que la non-violence active aille bien plus loin encore, il s'agit notamment - nous le rappelons - du principe éthique du règlement pacifique obligatoire de nos conflits interhumains.

POUR « TRAVAILLER » LE DOCUMENT DE BALE »

Deux livres de deux de nos collaborateurs :

- **René COSTE** - « PAIX, JUSTICE, GERANCE de la CREATION »
Nouvelle Cité - 1989 - 148 pages - 85 francs
- **Jean-Marc PRIEUR** - « RESPONSABLES de la CREATION »
Labor et Fides - 1989 - Collection « Entrée libre » - 96 pages.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

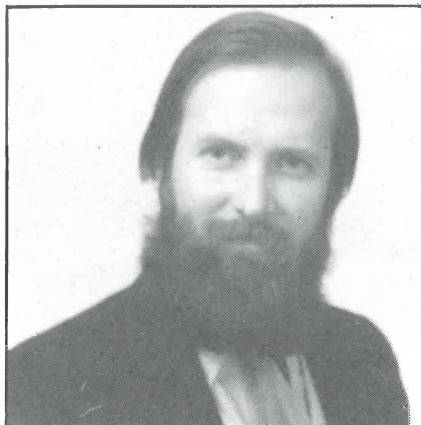
par le Pasteur Jean-Pierre SIEFER*

**Tant qu'il fait jour,
il nous faut travailler...**

Jean 9/4

C'est à juste titre que le document de Bâle invite à s'intéresser de plus près aux méfaits d'une utilisation irresponsable de l'énergie. Concernant la sauvegarde de la Création, l'essentiel de ses recommandations porte sur ce thème. C'est pourquoi, il nous a paru utile de centrer notre contribution sur la problématique de l'énergie. Avec un niveau de vie élevé, les pays industrialisés sont de grands consommateurs d'énergie (plus de 70 % de l'énergie mondiale sont utilisés par un cinquième seulement de la population mondiale).

A l'heure actuelle, ce sont encore les combustibles fossiles qui occupent le devant de la scène : pétrole, gaz naturel et charbon. En 1900, la consommation mondiale d'énergie s'élevait à 21 exajoules (1). Depuis, ce chiffre a été multiplié par 15, et en 1988, nous en étions à 318 exajoules. La combustion de charbon, de pétrole et de gaz naturel rejette chaque année 5 500 millions de tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Les émissions de CO₂ pourraient atteindre 10 000 millions de tonnes en 2010 si l'utilisation des combustibles fossiles croissait à un rythme limité à 3 % par an. L'autre grande source d'émission de CO₂ due à la main de l'homme est la déforestation, lorsque de grandes quantités de végétation sont brûlées dans les zones tropicales pour créer des terres cultivables. Si l'on sait que le dioxyde de carbone séjourne en moyenne durant un siècle dans l'atmosphère, il ne faut pas s'éton-



ner que son accumulation (avec d'autres gaz comme le méthane (2), le protoxyde d'azote (3) ou les chlorofluorocarbones (4) réchauffera la terre par effet de serre (5) 10 à 100 fois plus vite qu'à la fin de la dernière glaciation. Bon nombre de scientifiques estiment que les récents phénomènes de sécheresse observés aux Etats-Unis, avec des conséquences catastrophiques pour les récoltes, peuvent être mis sur le compte d'un lent et progressif réchauffement du climat de certaines régions du globe. L'autre conséquence sera la fonte plus rapide que prévue des calottes polaires et des glaciers, et donc la montée sensible du niveau de la mer, avec les conséquences que l'on imagine pour les contrées facilement inondables d'Asie par exemple.

Aux problèmes proprement écologiques liés à la consommation de l'énergie fossile, il convient d'ajouter les problèmes géopolitiques. Le pétrole est produit pour 3/4 par les pays membres de l'OPEP, qui disposent des réserves les plus considérables. Par ailleurs, 70 % des réserves de gaz naturel se trouvent en URSS et au Moyen Orient. Un certain nombre de ces régions productrices sont, du point de vue géopolitique, des zones à haut risque. Très vite, une crise locale pourrait placer les pays importateurs devant de graves problèmes d'approvisionnement.

Les pays importateurs de pétrole sont également confrontés à l'aspect économique de leur dépendance énergétique. La fameuse « facture pétrolière » pèse effectivement d'un poids très lourd sur les économies des pays industrialisés. Et plus encore, sur celles de certains

PVD (Pays en Voie de Développement), incapables de garder des devises fortes et de rembourser leurs dettes.

Nouvelles sources d'énergie

Il devient donc urgent de se tourner vers d'autres sources d'énergie. Certaines d'entre elles, comme l'énergie nucléaire, sont déjà bien développées. Mais, les centrales nucléaires sont au cœur d'un débat qui, bien que beaucoup plus feutré en France que dans d'autres pays, n'en constitue pas moins un dossier urgent à rouvrir. Les coûts d'exploitation et les risques de l'électro-nucléaire sont de plus en plus grands : en dehors des contrôles périodiques indispensables et du remplacement des pièces usées ou défectueuses, on ne compte plus les arrêts et les incidents non programmés. Les accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl ont déclenché une légitime crise de confiance parmi les populations. De plus, le problème crucial de l'élimination des déchets radioactifs n'a pas encore trouvé de véritable solution. Enfin, il faut bien constater qu'au cours des dernières décennies, le développement de la filière nucléaire a absorbé le plus gros des investissements publics dans le domaine de l'énergie, et ce au détriment d'une recherche qui aurait pu être consacrée à d'autres possibilités intéressantes.

Quelles sont aujourd'hui les sources d'énergie renouvelable les plus prometteuses ? Si pour l'instant, elles sont loin de pouvoir concourir avec les combustibles fossiles, la progression et la diversification rapides des technologies ont entraîné une baisse constante des coûts. En particulier, dans les domaines de l'énergie solaire, hydraulique, éolienne et géothermique. Par exemple, le coût des cellules photovoltaïques solaires a diminué de 90 % ces dix dernières années. Leur rendement et leur rentabilité devraient encore s'améliorer avec le progrès de la micro-électronique et des semi-conducteurs. L'énergie éolienne existante dans le monde produit environ 2 milliards de KWH/an, ce qui évite le rejet de 540 000 tonnes de CO₂. Si le développement de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire s'accélérait fortement d'ici 2010, on pourrait éviter l'émission de 71 millions de tonnes de CO₂ par an.

* Directeur adjoint du Centre du Liebfrauenberg, membre de la Délégation Luthérienne française à Bâle.

(1) Un exajoule = 10¹⁸ joules, c'est-à-dire l'énergie que dégage la combustion de 25 milliards de litres de pétrole brut.

(2) Ce gaz provient en particulier des rizières, de l'élevage et des combustibles fossiles ; il diminue la capacité d'autonettoyage de l'atmosphère.

(3) Ce gaz provient en particulier des engrais azotés, de la déforestation et de la biomasse.

(4) Les « CFC » proviennent en particulier des aérosols et des gaz réfrigérants.

(5) Sur cette question, on pourra consulter le n° 499 - septembre 1988 de la revue « Sciences et Avenir ».

Améliorer l'efficacité énergétique

Mais, dans les pays industrialisés, qui restent les plus grands consommateurs de combustibles fossiles, le plus important est ce qui est réalisable dans l'immédiat, à savoir l'amélioration du rendement de l'énergie par l'intermédiaire de l'ingéniosité scientifique et technique dont ils disposent. Ainsi, de grands progrès restent possibles dans l'industrie du bâtiment. En 1985, l'ensemble des bâtiments des pays industrialisés consommait 37 exajoules, c'est-à-dire l'énergie de tout le pétrole produit annuellement par l'OPEP. Cette consommation peut être réduite par l'usage de chaudières à condensation permettant la réabsorption d'une grande partie de la chaleur des gaz brûlés. Ainsi, peut s'opérer une économie de 28 % de combustible, avec moins de pollution que pour les chaudières à gaz classiques. D'une grande utilité, sont également les systèmes de climatisation surveillant la température à l'intérieur et à l'extérieur des immeubles, de même que l'ensoleillement et l'occupation des pièces. Le gain possible d'énergie se situe ici entre 10 et 20 %. Un secteur très important est celui de l'éclairage. Dans le monde, il représente environ 17 % de la consommation électrique, ou encore 250 millions de tonnes d'émissions de CO₂ par an. Ces émissions continuent à augmenter rapidement avec le développement de l'éclairage électrique dans les PVD. La réduction passe par l'emploi d'ampoules à meilleur rendement. Dans les habitations, les ampoules fluorescentes compactes qui ne consomment que 18 watts peuvent déjà éclairer autant

qu'une ampoule classique à incandescence de 75 watts. Une implantation plus rationnelle de l'éclairage, l'usage de réflecteurs, l'amélioration des ampoules fluorescentes au moyen de technologies existantes peuvent diminuer de 75 % l'électricité consommée pour éclairer les immeubles commerciaux.

Des améliorations significatives du rendement de l'énergie passent également par une plus grande efficacité énergétique des appareils et systèmes qui utilisent l'électricité. Dès à présent, les moyens technologiques existent pour rendre les moteurs électriques plus efficaces de 40 % et les réfrigérateurs de 75 %.

Un autre domaine essentiel est celui des transports. A l'échelle mondiale, ils constituent le plus grand consommateur de pétrole. Les quelque 400 millions de véhicules existant dans le monde rejettent 547 millions de tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère, soit le dixième du total rejeté par l'utilisation des combustibles fossiles. Des projections à partir des tendances actuelles évoquent le quasi-doublement d'ici 2010. En France, un quart de l'énergie est consommé par les transports. Néanmoins, depuis quinze ans, on fabrique des véhicules nettement plus économiques : ils sont plus aérodynamiques, plus légers, munis de pneus à carcasse radiale, ce qui diminue les frottements (à condition qu'ils soient correctement gonflés !). Néanmoins, selon des informations récentes, des tests ont montré que l'entretien du parc automobile français laisse à désirer, même pour les véhicules de moins de 5 ans. Si le comportement de l'automobiliste ne suit

pas, beaucoup de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique n'atteindront pas leur objectif. En particulier, pour la consommation moyenne en litres aux 100 kilomètres. Le meilleur modèle se situe déjà à 4,8 litres, alors que le meilleur prototype est à 3 litres ! Avec une telle consommation en 2010, et à condition de maintenir le parc mondial à 500 millions de voitures, les émissions de CO₂ dues à l'automobile tomberont à 274 millions de tonnes, soit moitié moins qu'à l'heure actuelle. Par ailleurs, des économies substantielles d'énergie pourront être faites par l'amélioration des transports collectifs et par une plus grande utilisation du vélo pour les trajets courts.

La vérité écologique des prix

L'engagement en faveur de l'environnement, pour être à la fois sûr et efficace par rapport aux coûts engagés afin de ralentir le réchauffement du climat passe par le développement vigoureux des énergies renouvelables et par l'amélioration soutenue de l'efficacité énergétique. Le gaz naturel, dans la mesure où sa combustion libère moins de CO₂ que le charbon et le pétrole, apparaît comme la meilleure énergie de transition.

Cependant, tout cela n'entrera dans les mœurs que si ces mesures sont relayées par une volonté politique clairement affichée et expliquée. Dans les années à venir (les spécialistes parlent de dix ans pour éviter des dommages irréparables), il faudra s'attaquer à une remise en ordre fondamentale dans les priorités énergétiques nationales. Et surtout maintenir le cap. L'embellie économique actuelle, les prix à nouveau relativement bas de l'énergie ne contribuent pas à créer un climat favorable pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Et pourtant, c'est **maintenant** qu'il faut agir. Le temps presse... C'est pourquoi, pour faire évoluer les mentalités, et au nom même du réalisme économique, il faut arrêter de cacher les véritables coûts de l'utilisation de l'énergie. Récemment, l'économiste Ernst von Weizsäcker disait : « Les prix doivent dire la vérité. Sinon, chaque achat est une mystification. Lorsque les prix disent la vérité, le consommateur contribue à conduire l'économie dans la bonne direction ». Dans le monde entier, les coûts des matières premières non renouvelables et de la protection de l'environnement sont encore beaucoup trop bas. Sinon, il n'y aurait pas de pillage destructeur auquel nous assistons. Les coûts de production de l'industrie et de l'agriculture ne reflètent presque rien de la catastrophe écologique rampante à laquelle pourtant elles



Dans le rendez-vous matinal de la cathédrale de Bâle : l'assemblée se prépare à la prière (Photo Werner Jurgensen).

contribuent. Presque rien de cette vérité écologique n'arrive jusqu'au consommateur.

Il devient urgent d'enclencher une opération-vérité sur les coûts réels de la consommation d'énergie. En particulier, dans les secteurs des transports. Dans le calcul du coût réel de l'utilisation du pétrole devrait intervenir : le coût de la restauration des ouvrages endommagés par la pollution, des mesures palliatives au réchauffement climatique et des déficits commerciaux en grande partie imputables aux importations de pétrole.

Plus fondamentalement, faire dire la vérité aux prix suppose une modification progressive du système fiscal. La consommation d'énergie et d'eau, les déchets et les produits chimiques nocifs devraient être lourdement taxés. D'autres impôts ou taxes pourraient être proportionnellement abaissés. Ainsi, le consommateur se sentirait davantage concerné et sa responsabilité lui apparaîtrait plus clairement. Il se demanderait : quel type de réfrigérateur acheter, jusqu'où pousser le système d'isolation à l'intérieur du domicile, dans quelle mesure utiliser la voiture ? L'offre suivra la demande, et l'offre écologique aura le plus grand succès commercial. Mais tant que les prix ne diront pas la vérité écologique, ceux qui se comportent de manière responsable par conviction religieuse ou écologique passeront pour des attardés économiques. Mais, si l'Europe réussit à négocier ce difficile virage d'un commun accord, - car il faut qu'un accord international se fasse sur ces taxes, pour ne pas pénaliser la compétitivité des économies nationales - d'autres pays dans le monde suivront cet exemple.

Pour cela, une coopération étroite doit s'établir entre les pays industrialisés et les PVD. D'ici 2030, ces derniers doubleront leurs émissions de dioxyde de carbone (de 450 à 900 kg par personne et par an) à cause de la croissance démographique et du développement



Bâle 89 : Mme Aruna Gnanadason de l'Inde, a dénoncé en termes très vifs le modèle de développement occidental dans un discours intitulé :
« Le défi de l'Europe par les pays du Sud ».

(Photo 04409-29 - P. Williams/COE)

économique. Ce qui veut dire qu'à cette même date, les émissions de CO₂ seraient 2,5 fois supérieures aux émissions actuelles dans le monde. Avec toutes les conséquences néfastes que cela suppose pour l'environnement. Il faut accélérer la mise au point de nouvelles techniques énergétiques et exporter le meilleur des techniques déjà existantes vers les PVD, afin qu'ils puissent poursuivre leur croissance économique tout en limitant la consommation d'énergie. Avec les techniques énergétiques les plus performantes, des experts ont calculé qu'ils pourraient atteindre une intensité énergétique (quotient de la consommation d'énergie par le PNB) comparable à celle des pays européens au milieu des années 70, avec une consommation d'énergie accrue de

20 % seulement. Les gouvernements ont ici un rôle important à jouer. En effet, il serait raisonnable que la communauté internationale conçoive un programme plutôt basé sur les cellules photovoltaïques que sur le charbon pour l'électrification des villages du Tiers monde d'ici 2010. Ainsi, les Nations-Unies et la Banque Mondiale, par des subventions et des prêts, pourraient favoriser un développement viable tout en freinant le réchauffement de la terre.

Nous sommes arrivés à un moment crucial de l'histoire de la planète. « La terre au Seigneur appartient ». Saurons-nous en être des gérants responsables ? Les conduites individuelles n'iront dans ce sens que si elles sont éclairées par des mesures politiques courageuses et même impopulaires. Et ce au niveau international, car aucun pays ne peut résoudre à lui tout seul les problèmes de l'environnement. Les pays industrialisés, à cause de leur puissance énergétique et technique, auront un rôle moteur à jouer dans la transition vers un monde où les combustibles fossiles ne seraient plus indispensables. Les Eglises elles-mêmes doivent commencer par effectuer un « éco-bilan en milieu ecclésial » afin de s'engager dès maintenant dans la sauvegarde de la Création au quotidien (6) par des mesures de réduction de leur consommation d'énergie.

MAURICE VILLAIN

Vers l'Unité

Itinéraire d'un pionnier

S'adresser à G.S.O.E., 3, rue Faber - 35800 Dinard

Sous le titre « Vers l'Unité » sont publiés les mémoires du Père Maurice Villain. Composé comme le sont ses aquarelles, avec le souci extrême de la vérité et un style coloré, ce livre retrace les grands moments de l'Œcuménisme, vécus de 1935 à 1975.

Il n'est aucun abonné ou lecteur d'U.D.C. qui ne connaisse l'œuvre prophétique du P. Maurice Villain et qui ne veuille se procurer l'un des exemplaires encore disponibles de cet ouvrage.

(6) Voir à ce sujet l'excellent dossier « éco-bilan en milieu ecclésial » de la communauté œcuménique de travail Eglise et environnement, OEKU.COTE.CECA CH 3001 Bern Case postale.

Continuer le processus

par Mgr Bernard FRANCK*

Il me revient de présenter et de commenter la dernière section du dernier chapitre du document final de Bâle, intitulée « La continuation du processus œcuménique en Europe » et qui comprend les articles 92 à 100 du dit document.

Ce regard vers l'avant, cette prospective, requièrent que l'on jette un rapide coup d'œil rétrospectif, donc vers l'arrière, sur ce qui s'est passé avant Bâle.

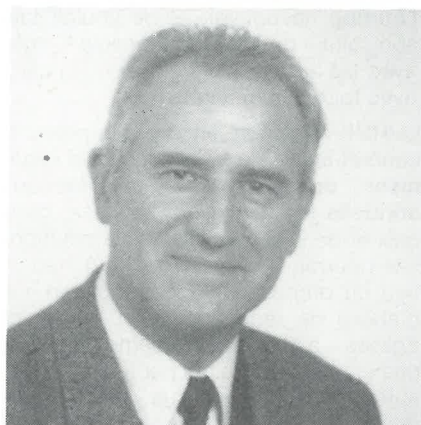
1. - L'avant-Bâle : un processus de participation sans précédent ?

L'avant-propos du document final affirme que celui-ci « est le fruit d'un processus de participation sans précédent au sein des Eglises européennes ». Or, la préparation de Bâle a été menée très différemment selon les pays et les Eglises. Dans l'ensemble, les Eglises non catholiques s'étaient beaucoup mieux préparées que l'Eglise catholique. Les pays d'Europe centrale (à majorité protestante) et orientale (à majorité orthodoxe) avaient plusieurs longueurs d'avance sur les pays du pourtour méditerranéen et à dominante catholique.

Autre évidence : les Eglises membres du COE avaient été engagées dans un processus dit « conciliaire » dès Vancouver (1983) et Stirling (1986), pour l'Europe. Ce n'est qu'à Amersfoort (1987) que l'Eglise catholique a pris le train en marche, avec quelque réticence et hésitation.

Encore une constatation : pour les Eglises membres du COE, Bâle n'est qu'une étape dans un « processus conciliaire » qui doit se poursuivre à Séoul (mars 1990) et aboutir à Canberra (1991) ; l'Eglise catholique, qui a décliné l'invitation de figurer à Séoul et qui refuse de considérer le processus engagé comme « conciliaire » - elle préfère parler d'un processus « œcuménique » - considère-t-elle Bâle vraiment comme une « étape dans un processus » (art. 70) ? On peut se poser la question !

Ces quelques observations - auxquelles on pourrait en ajouter d'autres - laissent clairement entrevoir que du côté catholique la continuation du processus œcuménique n'est pas aussi simple que pour les Eglises regroupées au sein du COE.



2. - Les perspectives d'avenir du processus œcuménique

Les trois premiers articles de la section (92 à 94) énoncent des constants : le ROE a été « un événement exceptionnel », « une manifestation sans précédent ». Le document final ne reflète qu'un « consensus sur certains points » ; il révèle des « préoccupations communes » et identifie des « questions ouvertes » qui méritent un approfondissement ultérieur. Ces insuffisances pourront décevoir d'aucuns. Pourtant, le document final reflète honnêtement le témoignage commun auquel sont parvenus les délégués.

Ce n'est qu'à partir de l'article 95 que nous trouvons des indications et orientations concrètes pour la poursuite du processus. On y notera d'abord que « ce qui se passera après Bâle est d'une extrême importance ».

Cet « après Bâle » consistera principalement dans un « processus de réception » (article 95). Mais pour être reçu, un document doit d'abord être connu. Et pour être connu, il doit être diffusé. On voit quel immense travail il reste à faire, surtout chez nous en France où cette diffusion est à peine entamée ! Cependant, même une large diffusion pour une meilleure prise de conscience par le grand public de nos Eglises ne suffirait pas pour mener à bien le processus de réception. Il faut encore que le document final soit lu, expliqué et commenté, c'est-à-dire que ceux qui le reçoivent, puissent le comprendre, soient en mesure d'en saisir le contenu, la visée et la portée. C'est là qu'interviennent les « commentateurs » officiels et officieux au ROE et les autres qui ont pris le temps de s'imprégner du texte, d'en faire leur bien et leur profit.

En second lieu, le processus de réception implique un engagement, un « témoignage vivant » (art. 95). Il ne suffirait pas de lire et d'essayer de comprendre le document final de Bâle, il faut encore - et surtout ! - que dans les « Eglises, communautés et paroisses », aussi bien dans la vie individuelle que dans celle des collectivités, « il manifeste des effets réels ». Cela veut dire qu'en plus de la prise de connaissance par une lecture commentée et une étude intelligente, le document final doit pousser à des engagements, à des actions... ceux et celles qui sont proposés au chapitre IV (qui comporte six engagements d'une importance capitale !), au chapitre V consacré à la construction de « l'Europe de demain » et au chapitre VI qui recommande des engagements précis et concrets dans les trois domaines de la justice (84 et 85), de la paix (86) et de l'environnement (87). En tout, le catalogue des recommandations et engagements comporte pas moins de 30 points ou domaines précis où ces actions sont à mener concrètement.

C'est, enfin, aux Eglises locales qu'il appartient de concrétiser et d'articuler les engagements et les actions qui manifesteront les effets réels du ROE. Les Eglises locales ! Cela signifie, pour nous catholiques, que chaque paroisse, mais surtout chaque diocèse et l'ensemble des diocèses de notre pays doivent entrer dans le processus de réception et prendre à cette fin les mesures qui permettent de s'y engager vraiment et profondément !

L'article 96 insiste sur cet engagement « au niveau local ». Il suggère que des groupes œcuméniques se constituent et se servent du document final pour définir leurs priorités d'étude et d'action, c'est-à-dire de réflexion et d'engagement. Mais si l'impulsion n'est pas donnée d'en-haut, si les évêques n'encouragent et ne recommandent pas, alors on aura beau se regrouper à l'échelon le plus bas (paroisses, aumôneries, communautés), rien de valable ne se fera... étant donné que dans l'Eglise catholique vaut le principe « nihil sine episcopo », c'est-à-dire que rien (ou pas grand-chose !) ne peut se faire sans la bénédiction de l'évêque. Ce principe peut conforter tous les paresseux et les indécis dans leur inertie et leur refus de se mouiller !

Une suggestion intéressante est faite à l'article 96 : « Etablir ou renforcer des liens de partenaires entre paroisses ou

* Délégué diocésain à l'œcuménisme du diocèse de Metz, membre de la délégation catholique française à Bâle.



Bâle 89 : parmi les sept grands discours prononcés lors du Rassemblement œcuménique européen, celui de Mario Pavan, professeur de l'Université de Pavie et ancien ministre italien de l'Environnement, a fait sensation. L'orateur a proposé la création d'une ONU-environnement.
(Photo 04413-23A - P. Williams/COE)

groupes œcuméniques de différentes parties de l'Europe ». A Bâle, j'ai pu me rendre compte de l'importance de ces échanges, surtout avec nos frères et sœurs des pays de l'Est (sans exclure ceux du Nord et du Sud !). Mais notre Hexagone nous obnubile et nous obsède parfois à ce point [- nous sommes toujours persuadés que la France est le centre du monde et Paris la capitale de l'Europe ! -] que nous avons du mal à sortir de chez nous (où on est si bien !) et à accueillir les autres (que nous préférons voir rester chez eux !). Car au-delà de l'Hexagone, il s'agit d'ouvrir nos frontières et nos cœurs à ceux qui, même s'ils ne sont pas nos compatriotes (nos concitoyens !), sont nos frères et sœurs dans la foi. Comme il me plaît de reprendre ici l'affirmation de l'article 77 : « C'est à Lui (Dieu) que va notre allégeance première. Toutes les autres loyautés (nationales, culturelles, sociales, etc) sont d'importance secondaire ». En clair, cela veut dire : avant d'être Français, travailleur manuel ou intellectuel, de monde ouvrier ou indépendant, j'appartiens au Christ, je suis frère (ou sœur) de ceux et celles qui ont été baptisés comme moi et font profession de la même foi (essentielle) que moi !

La classe et la race, le milieu et le monde, la nationalité et la minorité, la langue et la culture, toutes réalités importantes dont je ne puis faire abstraction - et qu'il ne convient pas de minimiser ni de ridiculiser ! - sont d'une « importance secondaire » par rapport aux liens qui m'unissent à mes frères dans la foi et qui trouvent leur source et leur fin dans l'Alliance que Dieu a scellée avec nous tous qui formons son peuple - le Corps du Christ - et avec chacun de nous.

L'article 96 élargit notre horizon même au-delà de l'Europe puisqu'il nous invite à établir ou renforcer nos liens avec les pays de l'hémisphère sud (ce qui montre, si besoin était, qu'à Bâle tous les participants étaient bien conscients que l'Europe ne pouvait et ne voulait faire son salut « da se » - toute seule ! - mais avec les autres continents, en solidarité avec toute l'humanité).

Le ROE va se faire encore plus précis et concret à l'article 97. Il suggère d'**organiser une semaine œcuménique annuelle** (en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création). Elle pourrait devenir le centre d'inspiration du processus de continuation - et d'abord de réception ! - et inciter les Eglises « à tirer réciproquement la leçon des expériences faites par les uns et les autres dans le processus ». Mais regardons autour de nous ! Voyons-nous beaucoup de paroisses, de groupes, de personnes qui ont mis en œuvre ces suggestions ? Où et quand aura lieu la semaine œcuménique annuelle ? Quelles sont les visites d'équipes œcuméniques que le document final recommande ? où existent des groupes et des réseaux qui ont repris et poursuivi les travaux de « l'atelier avenir de l'Europe » qui a accompagné officiellement le ROE et dont il est question à l'article 97 ?

L'article 98 s'adresse au CCEE et à la KEK, « les deux organisations qui ont parrainé le Rassemblement ». Si le CCEE (Eglise catholique) a pris le train en marche et qu'il est resté à la traîne tout au long de la période de préparation du ROE, il risque à nouveau de se laisser distancer par les Eglises regroupées dans la KEK et qui sont beaucoup plus engagées et motivées que l'Eglise catholique.

Je n'ai pas non plus connaissance de la constitution d'un groupe de travail entre KEK et CCEE qui serait chargé d'encourager et d'évaluer le processus de continuation (comme le souhaite l'article 98). Est-ce que, dans ces conditions, on peut espérer la convocation d'une « nouvelle grande réunion européenne dans cinq ans environ » ? Il faudrait que sans retard ni tergiversations, on se fixe d'un commun accord cet objectif. Mais souhaite-t-on vraiment, surtout du côté catholique, continuer ce processus dans lequel on s'est si mal engagé et presque comme « à contre-cœur » ? Aux responsables de notre Eglise catholique de le manifester clair et haut !

3. - Le Saint-Esprit : maître d'œuvre du Rassemblement

Les deux derniers articles du document final nous invitent à nous tourner vers

Celui qui a été à l'œuvre dans la préparation et la tenue du ROE, qui a suscité, inspiré et animé « le processus œcuménique en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création », qui nous permet de continuer l'action entreprise et de « poursuivre notre route en nous engageant avec joie et courage » : le Saint-Esprit. Nous posons un acte de foi en affirmant que l'auteur et l'acteur principal du processus œcuménique est Dieu lui-même. Y croyons-nous réellement ? Si oui, alors pourquoi hésiter et douter, pourquoi tant de « oui, mais », de « pour et contre », de « wait and see » (attendre et voir) ? Hommes de peu de foi ! Si nous doutions que l'Esprit de Dieu est à l'œuvre ici, alors il vaudrait mieux déposer les armes tout de suite et déclarer forfait ! Or, apparemment tout se passe comme si nous n'y croyions pas beaucoup !

Enfin, « nous prions Dieu de bénir nos efforts ». Or, comment pourrions-nous prier Dieu, (le Père) sinon par le Fils et dans l'Esprit ? Toute prière chrétienne est trinitaire : elle ne peut se concevoir et se faire que « in Spiritu per Filium ad Patrem ». Mais si nous ne croyons pas que l'Esprit est à l'œuvre dans le processus œcuménique, alors inutile de prier. Ce serait de l'hypocrisie et un contre-sens ! Par contre, si nous le croyons, alors nous le prions qu'il bénisse nos efforts. C'est bien nous qui devons y mettre notre part. Nos efforts, c'est tout ce que nous entreprendrons - individuellement, collégialement, communautairement - à tous les échelons et dans tous les domaines de la vie de nos Eglises, pour que le processus œcuménique engagé se poursuive. Car - encore une fois - « ce qui se passera après Bâle est d'une extrême importance ». Si nous sommes bien convaincus de cette « extrême importance », alors nous nous mettrons sans tarder à l'œuvre en n'oubliant pas que notre premier devoir est la prière, mais la prière ne saurait être un alibi, un prétexte à l'indolence, à l'insouciance et à l'inaction. Bien au contraire : la prière nous fixe les objectifs que nous avons à attendre, avec le secours de la grâce divine. En répétant : « Seigneur, fais de nous des instruments de ta justice, fais de nous des instruments de ta paix, fais de nous des instruments du renouveau de ta création », nous croyons que nous sommes effectivement rendus capables de devenir ces « instruments » entre les mains de Dieu, que la justice et la paix de Dieu - tout comme le renouvellement de la création tout entière - sont bel et bien l'affaire de Dieu, de Dieu qui compte sur nous pour réaliser son œuvre, de Dieu qui ne veut et ne peut rien faire sans nous.

L'ŒCUMENISME A LOURDES : Réflexions et essai de bilan

par Suzanne MARTINEAU*

En juillet 1984, dans cette revue, (1) le Père René Girault à cette époque secrétaire de la Commission épiscopale pour l'Unité, faisait part de l'ouverture du « Pavillon de l'Œcumenisme » à Lourdes et en exposait l'objectif et l'organisation : « offrir aux pèlerins qui le désirent, la possibilité de prolonger leur démarche de pèlerinage, dans le sens du message de Lourdes sur la conversion aux exigences de l'Evangile, par une réflexion sur le problème de la désunion et de l'unité des Eglises séparées ». Ce devait également être un lieu d'information, avec à la base, une exposition avec textes et illustrations, un montage audio-visuel et des permanents se relayant de Pâques à la mi-octobre.

Aujourd'hui, après 5 ans, on aimerait tenter un bilan et faire part d'une petite expérience.

Disons tout de suite que ce n'est pas la foule qui se précipite dans ce modeste local, du reste trop exigu pour l'accueillir si elle venait, mais des visites régulières et continues de participants aux pèlerinages, de visiteurs qui passent à Lourdes en touristes, de Français, mais aussi de beaucoup d'étrangers et à côté d'une majorité de catholiques, vient un nombre non négligeable d'anglicans, laïcs, prêtres, évêques, des luthériens, des réformés, souvent partenaires d'un couple interconfessionnel. Les permanents ont beaucoup appris du dialogue avec ces visiteurs très divers, ce qui a permis, au fil des années, de modifier, de rectifier la présentation de l'exposition, afin de mieux correspondre à ce que cherchent tous ces visiteurs.

L'expérience a montré qu'il fallait être très attentif au **vocabulaire**. Le mot « œcumenisme » tout d'abord ; c'est un terme abstrait, un « isme » et on le voit apparaître dans la presse pour désigner des réunions ou rassemblements qui n'ont rien à voir avec l'Unité des Chrétiens, alors que cette dernière expression lève toute ambiguïté. On se rend compte que des mots tels que Baptême, Eucharistie, Eglise, Communion sont loin d'être compris dans toute leur dimension. « Mais, enfin, l'Eglise c'est quoi ? » a-t-on entendu. Comment parler de l'unité de l'Eglise si le vocabulaire n'est pas précisé, clarifié.

Les **visiteurs** sont de toutes origines, de tous niveaux, ils sont plus ou moins engagés dans leur Eglise, il faut donc respecter une présentation à la fois sim-

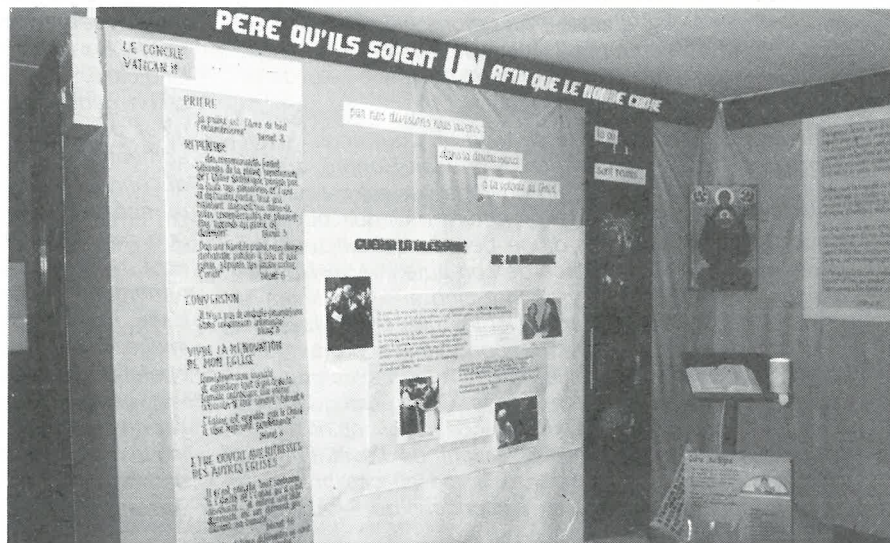
ple et complète des questions, une présentation synthétique et ne pas se perdre dans trop de détails, quitte à revenir ensuite sur certains points dans la conversation ou indiquer une revue ou un livre à ceux qui souhaiteraient s'arrêter sur tel ou tel aspect. Parfois, le visiteur cherchera sans le dire et même sans en avoir pleinement conscience, ce qu'on pourrait appeler « une catéchèse de base », arrêté par un terme, tels que « Concile », « Symbole de Foi » ou devant le mot « Bible » cherchant des précisions sur les relations entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Certains entrent par hasard, un peu par curiosité : « Tout cela ne me concerne pas parce que je suis catholique » a-t-on entendu. Ou encore : « Je suis un « simple » chrétien ; je viens à Lourdes pour prier, chercher un peu de courage pour ma vie qui n'est pas facile, cela ne me regarde pas ». Et parfois suit cette interrogation : « Quel lien y a-t-il entre ma vie et ces problèmes ? Il est alors important de découvrir que dans les Eglises comme dans notre vie à Tous, il y a eu des refus d'écouter l'autre, d'accepter qu'il ne soit pas comme moi ; des déchirures anciennes qui n'ont jamais été réparées : on ne se parle plus depuis longtemps.

L'exposition propose un **parcours** assez classique : d'abord un peu d'**histoire**, points de repères pour situer les époques et les faits qui ont causé les déchirures de l'Eglise, mais tout de suite après, la permanence de notre fraternité en Christ, de notre **héritage commun** : un seul Seigneur, une seule foi, un seul Baptême, car ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare. Les Eglises ont été lentes à en prendre conscience,

mais le **mouvement œcuménique** qui aboutit à la création du Conseil Œcuménique des Eglises et tous les pas de l'Eglise catholique, surtout, mais pas exclusivement, depuis le Concile sont bien la preuve que tous nous sommes en **pèlerinage vers la réconciliation**. Pourquoi est-ce si important de prier et de travailler pour l'Unité, sinon pour obéir à la volonté du Christ « que tous soient UN, afin que le monde croie ». La fin de ce parcours propose une **prière** et un **envoi** : « que pouvons-nous faire pour l'unité ? » et chacun dans le secret de son cœur peut réfléchir à la pierre qu'il apportera pour construire l'Unité de l'Eglise.

Les chapelains de Lourdes proposent chaque année aux pèlerins un **thème pastoral** ; chaque année, nous essayons d'intégrer cette dimension, car travailler et prier pour l'unité des Chrétiens fait partie de l'appel évangélique et ne peut se désolidariser d'une démarche générale de pèlerinage.

Cet espace est au service de l'Eglise, des pèlerins ; certains parcourent les panneaux de l'exposition en silence ; d'autres aiment dialoguer avec les permanents, demander des précisions, partager leur expérience personnelle de collaboration et de prière avec des frères séparés. Tous peuvent repartir avec des textes en leur propre langue : prières, extraits du Décret sur l'Œcumenisme de Vatican II, textes qu'ils donneront aussi à d'autres, qui serviront pour la catéchèse, dans la paroisse... Certains photographient les panneaux, demandent les copies de l'audio-visuel et aimeraient réaliser chez eux une petite exposition-information (2) : autant de graines jetées en terre.



* Membre du Comité Mixte catholique-Anglican de France, de l'équipe œcuménique de Poitiers.

(1) N° 55, juillet 1984.

(2) Dans la mesure du possible on peut fournir photos et matériaux.

L'ANNÉE NEWMAN

Newman qui a dominé de son génie la pensée religieuse de son siècle, est mort presque nonagénaire en 1890. Les dernières années de sa longue existence furent assombries par une série d'incompréhensions, d'échecs et de malentendus. Ce qui ne l'empêcha pas de mener une vie intellectuelle surprenante et de publier un nombre impressionnant d'ouvrages parmi lesquels des chefs-d'œuvre tels que l'« *Apologia pro vita sua* » ou la « *Grammaire de l'Assentiment* ». Les plaintes ou plutôt la longue complainte du grand vieillard sublime d'Edgbaston sont telles que son « *Journal* » nous apparaît « comme un écho du Livre de Job ». L'attitude méfiante et soupçonneuse des autorités catholiques, anglaises et romaines, des Wiseman et des Ward, des Manning et des Talbot, le sentiment de son inutilité et de son inaction forcée l'ont découragé au point qu'il peut écrire : « Oh ! comme ma vie a été désolée et aride depuis que je suis devenu catholique : c'est là le contraste ; quand j'étais protestant, je trouvais ma religion aride, mais pas ma vie ; depuis que je suis catholique, c'est ma vie qui est aride et non ma religion... ».

Deux événements vinrent cependant apporter quelque réconfort au noble vieillard en sa retraite entièrement vouée à la prière et à la contemplation. D'une part, en 1877, Trinity College décerne à Newman le titre jusque là inouï, de « fellow » honoraire, le reconnaissant comme la plus grande illustration vivante d'Oxford. D'autre part, la même année, le nouveau pape Léon XIII fait de Newman, son « premier cardinal ». Consécration ou réparation bien tardive ? « Peut-être valait-il mieux qu'elle n'eût plus, de ce fait, l'apparence d'une récompense terrestre », note son incomparable biographe, Louis Bouyer, son disciple et confrère de l'Oratoire, qui écrit : « Son œuvre, le témoignage de sa vie sont des phares dont la lumière porte trop loin pour qu'elle puisse être appréciée autrement que par une postérité qui commence à peine. Il demeure dans l'histoire de l'Eglise moderne comme la grande clarté d'une époque dont son regard prophétique avait mesuré le premier toutes les misères et le premier discerné tous les besoins... ». Commentant alors l'épithète que le cardinal Newman s'était choisie « *Ex umbris et imaginibus ad veritatem* », il ajoute : « Il n'avait, depuis longtemps, quand cette dignité le revêtit, d'autre désir que celui de ce passage... ».

A la veille du centenaire de sa mort et, pour nous guider pendant cette année Newman, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, a publié un ouvrage qui est moins une biographie qu'une étude exploratoire où nous pouvons suivre le développement d'une pensée qui fut toujours étroitement liée à l'existence de son auteur. Mgr Honoré qui nous avait donné, il y a vingt-cinq ans, « *L'Itinéraire spirituel de Newman* » retrace ici les grandes étapes de cet itinéraire auxquelles correspondent les productions majeures d'une œuvre qui répondait à toutes les grandes questions religieuses de son temps. C'est ainsi que l'histoire du Mouvement d'Oxford, « ce réveil spirituel de besoins spirituels » et le récit vivant de l'évolution de Newman et de sa conversion à Rome en octobre 1845 nous valent une analyse en profondeur de l'« *Apologia*

pro vita sua », mais aussi d'autres écrits comme celui sur la « *Via Media* » ou l'« *Essai sur le développement de la Doctrine chrétienne* ». Suivant la formule utilisée par la collection de la « Bibliothèque d'Histoire du Christianisme », (Desclée), des textes choisis dans les œuvres de Newman, formant une véritable anthologie, jalonnent l'exposé de l'auteur. Ce procédé permet une étude personnelle ou en groupe de documents qui pourrait contribuer, en cette année Newman, à faire mieux connaître le génial penseur dont l'actualité n'a pas fini de nous étonner.

Une analyse approfondie de ces écrits et documents nous révélerait le caractère œcuménique de la recherche et de la méthode newmanienne. Pour en donner un exemple, Mgr Honoré s'est attaché à l'analyse de l'un des plus beaux livres de Newman - qui malheureusement n'a jamais été traduit en français - un véritable *Traité de la justification* : « *Lectures on the doctrine of justification* ». Cet ouvrage, écrit au temps du Mouvement d'Oxford pour donner une assise doctrinale à la « *Via media* » de la théologie anglicane, réussit à nous offrir une conception équilibrée de la justification qui sauvegarde en même temps la souveraineté de l'action salvifique du Christ et le réalisme de la grâce qui apporte le pardon au pécheur par le changement intérieur de son être. Ainsi Newman qui reste soucieux de conserver les valeurs chrétiennes propres aux traditions catholique et protestante fait-il œuvre œcuménique puisqu'il parvient de la manière la plus irénique « à retrouver le sens de la plus pure tradition catholique sur un point de la foi où les protestants et Rome demeurent divisés ».

On comprend dès lors pourquoi le célèbre historien Döllinger n'hésita pas à voir dans ce livre « le plus beau chef-d'œuvre de théologie que l'Angleterre ait produit depuis un siècle ».

A la veille de ce centenaire, les Editions du Cerf ont publié la traduction française du « Newman » d'Owen Chadwick. Dans sa préface, Jean Guittou qui connaît bien l'auteur, écrit justement qu'il fallait être anglais et même anglican pour pénétrer Newman dans son secret : « Sir Chadwick révèle aux Français le milieu, l'atmosphère, l'inexprimable, l'indicible, les rites, les usages, les paradoxes... tout ce qu'un gentleman connaît par droit de naissance et qui n'est pas communicable ». L'auteur ne cache pas son admiration pour son génial compatriote si humble et si déconcertant, mais il nous trace son portrait et nous retrace sa vie avec un tel sens de l'humour et du paradoxe que nous en restons souvent pantois. C'est ainsi qu'il écrit : « Pendant la première moitié de sa vie, Newman fit remonter l'Eglise d'Angleterre jusqu'à ses sources catholiques. Pendant la seconde moitié, il tenta le mouvement inverse pour l'Eglise romaine - en d'autres termes, il chercha à convaincre ses dirigeants de ne pas pousser leur catholicité au fanatisme, ni à la superstition, ni à l'irrationnel, ni à un excès de rigidité hiérarchique et les incita donc à garder l'esprit ouvert au vieux principe de foi catholique primitive et assurés de cette assise élargie à être attentifs aux découvertes de l'époque... ».

JUIN (suite)

LE PRIX

« PATRIARCHE ABRAHAM » A GERHART RIEGNER ET AU CARDINAL WILLEBRANDS

A BRASILIA, le 11 juin, la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) et la Confédération israélite du Brésil ayant créé le prix « Patriarche Abraham », ce prix a été décerné aux deux premiers lauréats : le cardinal Johannes Willebrands, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et M. Gerhart Riegner, de Genève, président du Comité directeur du Congrès juif mondial.

Mme Jehan Sadate, veuve du président égyptien Anouar al-Sadate, a remis les prix, après avoir prononcé au cours de la cérémonie une conférence dans laquelle elle a insisté sur l'héritage commun laissé par Abraham aux juifs, chrétiens et musulmans.

Le prix a été créé à São Paulo pour rendre hommage à des personnes ou des institutions qui promeuvent de nouvelles relations entre les deux communautés qui considèrent Abraham comme leur père spirituel commun. La coordination en a été confiée à la Commission nationale de dialogue religieux entre les catholiques et les juifs.

Par la même occasion, le cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de São Paulo, a reçu une mention spéciale pour ses efforts d'approfondissement du dialogue chrétiens-juifs.

RENCONTRE DU COMITE MIXTE CATHOLIQUE-BAPTISTE EN FRANCE

A MASSY, le 13 juin, le Comité mixte catholique-baptiste s'est réuni dans les locaux de l'Ecole pastorale baptiste.

Le Comité a continué l'étude du document ERCDOM (Dialogue catholique romain-évangélique sur la mission) en s'attachant particulièrement à la partie III : l'Evangile du salut. Cet aspect central du document comme de la théologie a été introduit par le Père Sesboué qui avait participé à l'élaboration du document, et le Pasteur Schweitzer. Les échanges ont porté principalement sur le sens du sacrifice de Jésus, sur sa dimension universelle et sur la place de Marie dans le salut.

Le Comité a aussi reçu avec grand intérêt le rapport des conversations internationales catholiques romaines-baptistes qui se sont tenues de 1984 à 1988. Les cinq rencontres ont été organisées par

le Secrétariat pour l'Unité des chrétiens à Rome et la Commission théologique et œcuménique de l'Alliance baptiste mondiale. Il s'agit des premières conversations de ce type entre catholiques et baptistes à ce niveau. Le résultat de ce travail est un rapport de 34 pages intitulé : « Etre témoins du Christ dans le monde d'aujourd'hui ». Ce document servira de base à la réflexion du Comité lors de prochaines sessions.

U.R.S.S. :

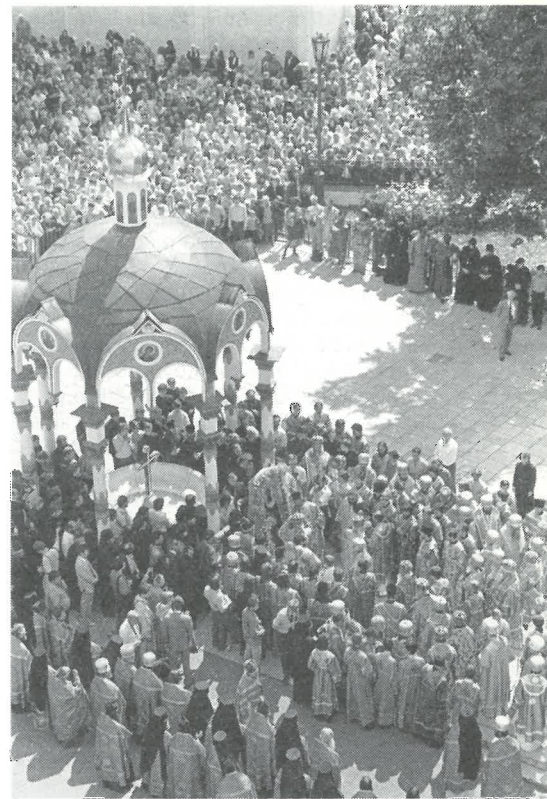
CONSTANTIN KHARTCHEV REMPLACE A LA TETE DES AFFAIRES ETRANGERES

A MOSCOU, le Conseil pour les affaires religieuses auprès du Conseil des ministres de l'Union soviétique s'est donné une nouvelle direction. Les rumeurs qui couraient depuis un certain temps ont été ainsi confirmées : le président du « Ministère des affaires religieuses », Constantin Khartchev, a été remplacé par Youri N. Christoradnov, président du Soviet des nationalités du Soviet suprême.

Les responsables religieux à Moscou ne veulent pas se prononcer pour l'instant sur l'éventualité d'un changement de ligne en matière de politique religieuse. On sait cependant que Constantin Khartchev a été élu à cette fonction en novembre 1984, peu de mois avant l'élection de M. Gorbatchov comme secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique. Au départ, un « apparatchik », Khartchev était rapidement devenu un chaud partisan de la perestroïka, qu'il appliquait au domaine religieux. Sa politique « libérale » s'était cependant heurtée à de fortes résistances de la part des conservateurs. Le projet de loi religieuse qui avait été élaboré sous sa direction risque maintenant d'être remplacé par une version plus restrictive.

Officiellement démissionnaire « pour raisons de santé », Khartchev a eu l'occasion par la suite de s'expliquer dans l'hebdomadaire réformiste « Ogonisk » dans une interview où ce haut responsable interprète sa mise à l'écart des affaires comme un limogeage en bonne et due forme. Khartchev aurait succombé aux feux croisés des intolérances tant au sein de la hiérarchie religieuse que dans les rangs du Politburo. Deux instances qu'il met en cause aujourd'hui sans ménagement.

La pomme de discorde entre Khartchev et certains membres de l'Eglise orthodoxe tiendrait à l'action par lui entreprise en faveur de la légalisation de l'Eglise catholique d'Ukraine, agrégée de force au patriarcat de Moscou en 1947, de par la volonté de Staline. « Le respect des accords de Vienne sur les droits de l'homme rend inéluctable cette



Les participants du Comité central du COE qui s'est réuni à Moscou du 16 au 27 juillet ont été accueillis à la laure de la Trinité Saint-Serge à Zagorsk à l'occasion de la fête de Saint Serge (Photo 4497-11A - Peter Williams/COE).

légalisation », estime Khartchev. Autre point de litige : son action tendant à favoriser la libre élection, le temps venu, du successeur du patriarche Pimène, actuellement impotent. Le pouvoir politique devrait se dégager de cette question ; mais les dissensions au sein de la hiérarchie orthodoxe rendent aléatoire cette espérance.

Du côté politique, Khartchev dénonce les agissements du KGB et de certains membres du Politburo. On lui faisait certains reproches. Certains « n'acceptent pas que l'on dise que le socialisme et l'Eglise sont compatibles ». Ni que l'on donne l'autorisation de construire une nouvelle église à Moscou... Dénonciation par un de ses inférieurs, accusation de corruption : ces attaques latérales eurent finalement raison de lui...

REUNION DU COMITE MIXTE CATHOLIQUE-PROTESTANT EN FRANCE

A PARIS, le 15 juin, s'est réuni le Comité mixte catholique-protestant qui consacra la majeure partie de son temps au chantier en cours dont le titre pourrait

être « Catholiques et Protestants devant les questions éthiques dans une société laïque ».

Le Pasteur Jean-Marc Prieur avait été chargé en lien avec le Père Bernard Dupuy et le Professeur André Dumas de préparer un avant-projet soumis à tous avant la rencontre.

Un débat général et une discussion alinéa par alinéa permit de passer du stade avant-projet au projet lui-même d'un texte commun. Celui-ci, actuellement étudié personnellement par tous les membres du Comité, pourrait être soumis, après une dernière lecture et, il faut le souhaiter, un accord unanime, aux autorités respectives du Comité : le CPLR et la Commission épiscopale au cours de la prochaine rencontre d'octobre.

On ne peut qu'accompagner de vœux cette prochaine publication commune qui prendrait place, si les prévisions se réalisent, après le texte « Consensus œcuménique et différence fondamentale » publié par le même Comité mixte en 1987.

LE PASTEUR JACQUES MAURY ELU PRESIDENT DE LA CIMADE

A PARIS, le 17 juin, la CIMADE, service œcuménique d'entraide, s'est réunie en Assemblée générale. A l'issue de l'élection du nouveau Conseil, c'est le pasteur Jacques Maury qui a été désigné pour exercer les fonctions de président de la CIMADE, et M. Michel Boniol, celles de trésorier.

Président de la Fédération protestante de France de juin 1977 à juin 1987, le pasteur Maury partage actuellement avec un évêque catholique la présidence du Groupe mixte de travail entre le Conseil œcuménique des Eglises et l'Eglise catholique.

Succédant à M. Bernard Picinbono, il entre dans ses nouvelles fonctions au moment où la CIMADE s'apprête à célébrer son cinquantième anniversaire, dont les manifestations nationales sont prévues pour l'automne prochain.

LES EGLISES DE SUISSE RELAIENT LES DECISIONS DE BALE

A ZOLFINGUE (Suisse), du 18 au 20 juin, lors de l'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS), qui réunissait les représentants de toutes les Eglises réformées évangéliques cantonales, de l'Eglise évangélique méthodiste de

Suisse et de l'Eglise évangélique libre de Genève, les nombreuses recommandations qui ont été adoptées lors de l'Assemblée œcuménique européenne à Bâle, ont été concrétisées.

Dans le domaine « Justice », la FEPS s'engagera en faveur du désendettement des pays en voie de développement, mais aussi en faveur des réfugiés en Suisse, ainsi que des Suissesses et des Suisses qui sont touchés par la nouvelle pauvreté. Dans le domaine « Paix », la FEPS concentrera son action dans un engagement contre le recours quotidien à la force, en particulier la force contre les minorités, ainsi qu'en faveur d'une politique suisse plus active en faveur de la paix. Dans le domaine « Sauvegarde de la Création » enfin, elle posera avec insistance des questions sur la manière dont les Suisses traitent l'énergie, le sol et la technologie génétique.

RENCONTRE ENTRE EGLISES ORTHODOXES ET EGLISES ORTHODOXES ORIENTALES NON CHALCEDONIENNES

A WADI-EL-NATROUN (Egypte), du 20 au 24 juin, a eu lieu la deuxième rencontre de la Commission mixte de dialogue des Eglises orthodoxes et des Eglises orthodoxes orientales non chalcédoniennes au monastère Anba Bishoy, en présence de vingt-trois participants de treize pays et treize Eglises.

Sa Sainteté le pape et patriarche Shenouda, de l'Eglise copte orthodoxe, s'est adressé aux participants à l'ouverture de la réunion et les a appelés à trouver un moyen de restaurer la communion entre les deux familles d'Eglises.

Au cours des discussions, les participants ont trouvé une base commune dans la formule théologique de leur « père commun », saint Cyrille d'Alexandrie : « Une nature incarnée du Dieu-verbe » et son affirmation qu'« il est suffisant pour la confession de notre foi véritable et irréprochable de dire et de confesser que la Sainte Vierge est **Theotokos**, c'est-à-dire mère de Dieu ». Les participants ont affirmé : « Ceux d'entre nous qui parlent des deux natures en Christ, ne renient pas par là leur union inséparable, indivisible ; ceux d'entre nous qui parlent d'une nature unie et unique, divine et humaine, en Christ, ne renient pas par là la présence dynamique permanente en Christ du divin et de l'humain, sans changement, sans confusion ».

Ils ont conclu : « En tant que deux familles d'Eglises orthodoxes, longtemps éloignées de la communion entre nous,

nous prions maintenant et sommes confiants que Dieu rétablira cette communion sur la base de la foi apostolique commune de l'Eglise indivise des premiers siècles ».

La déclaration de la Commission mixte sera maintenant transmise aux Eglises pour approbation. Il a été décidé que la prochaine réunion de la Commission mixte aura lieu en septembre 1990, à Chambésy, près de Genève. La Commission s'est donné le nom suivant : Commission mixte de l'Eglise orthodoxe et des Eglises orthodoxes orientales.

Les Eglises représentées au monastère Anba Bishoy sont les suivantes : l'Eglise orthodoxe copte, l'Eglise orthodoxe éthiopienne, l'Eglise syrienne orthodoxe de l'Orient, le Patriarcat œcuménique, le Patriarcat grec orthodoxe d'Alexandrie, l'Eglise orthodoxe russe, l'Eglise orthodoxe serbe, l'Eglise orthodoxe bulgare, l'Eglise de Chypre, l'Eglise de Grèce, l'Eglise orthodoxe de Tchécoslovaquie, l'Eglise orthodoxe de Finlande.

(Compte rendu, texte complet des discours de Shenouda III et du métropolite Damaskinos, communiqué officiel dans « Episkepsis », n° 422, du 1-07-1989, pp. 5 à 15).

REUNION DE LA COMMISSION INTERNATIONALE ANGLICANE-ORTHODOXE

AU NOUVEAU VALAMO (Finlande), du 20 au 26 juin, la Commission internationale pour le dialogue théologique entre anglicans et orthodoxes s'est réunie pour sa première session plénière depuis cinq ans. Cette Commission qui comprend maintenant de chaque côté quatorze membres et un secrétaire administratif a décidé de se consacrer tout d'abord à l'étude des fondements théologiques de l'ecclésiologie.

Le communiqué publié à l'issue de la session déclare que « de nouveaux problèmes sont apparus, qui semblent nécessiter une étude approfondie ».

Il évoque en particulier la réunion de Lambeth de l'an dernier où les évêques anglicans du monde entier ont approuvé la consécration de femmes évêques. L'orthodoxie s'oppose officiellement avec vigueur à l'ordination de femmes prêtres et évêques.

Lors de sa prochaine réunion, en septembre 1990, la Commission traitera de trois sujets : « Image, symbole et langage en relation avec la Trinité », « La sainte Trinité en tant que communion », et « Le Filioque en relation avec la Trinité immanente ».

LA 36^{ème} SEMAINE D'ETUDES LITURGIQUES A L'INSTITUT SAINT-SERGE

A PARIS, du 27 au 30 juin, la 36^{ème} Semaine d'études liturgiques s'est déroulée à l'Institut orthodoxe Saint-Serge. Vingt et une communications ont été présentées et discutées par des spécialistes orthodoxes, catholiques et protestants sur un thème de la plus haute importance pour la modernité : « Liturgie et anthropologie ». A ce sujet, le SOP, n° 141, écrit :

« La très grande variété de chacune de ces conférences n'a fait que souligner tout à la fois l'immense richesse théologique de ce thème et aussi son actualité dans une société désacralisée qui, paradoxalement, met de plus en plus en avant le rôle de l'homme, mais un homme qui se révèle trop souvent défiguré, déshumanisé. Cette nouvelle semaine liturgique de Saint-Serge est venue rappeler que l'homme est essentiellement un être liturgique dont la plénitude se réalise dans la communion en Christ, Dieu et homme ».

L'ensemble de ces communications sera publié, comme chaque année, dans un recueil à paraître dans la collection Ephemerides liturgicae à Rome.

RENCONTRE DE JEAN-PAUL II AVEC LA DELEGATION DU PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE

A ROME, le 29 juin, Jean-Paul II a reçu la délégation du Patriarcat œcuménique

de Constantinople venue au Vatican pour participer à la célébration de la solennité des saints Pierre et Paul. Le Pape a rappelé l'engagement des catholiques et des orthodoxes à annoncer au monde d'aujourd'hui que son unité, sa paix et son salut ont leur origine et se réalisent dans le Christ. La délégation était guidée par le Métropolite Bartholomée de Philadelphie, qui a adressé un discours au Pape et lui a remis un message de la part du Patriarche de Constantinople, Dimitrios I.

Ce dernier y rappelle les progrès dans le rapprochement catholique-orthodoxe, mais souligne la nécessité d'intensifier la prière maintenant que le dialogue va toucher l'examen des questions principales de l'ecclésiologie et du Droit Canonique qui entravent le plus la communion entre les deux Eglises. Dans son discours, le Métropolite Bartholomée de Philadelphie rappela, lui aussi, la nécessité du double dialogue d'amour et de vérité qui requiert la prière des deux Eglises.

Dans son discours, le Pape évoqua assez longuement la vie des deux apôtres Pierre et Paul pour conclure par ces mots : « Nous voyons que le Seigneur accomplit en nous ce qu'il a accompli dans la vie des glorieux Apôtres que nous célébrons. Nous croyons que sa puissance se déploie dans notre faiblesse (cf. 2 Co 12, 9) et que cette communion qui grandit entre nous entraîne mystérieusement, mais efficacement, toute l'humanité dans la réalisation du plan de Dieu qui veut la rassembler en lui par le Christ. Ceci se traduit et doit se traduire de plus en plus par un engagement de chaque fidèle et de toutes les communautés chrétiennes

pour la justice et la paix dans le monde. Aucune des angoisses des hommes ne doit nous être étrangère. Et, chaque fois que c'est possible, nous devons dire ensemble au monde d'aujourd'hui que son unité, sa paix, son salut ont leur source et leur réalisation en Jésus Christ ».

(Texte intégral des discours du Pape et du Métropolite et du message du Patriarche Dimitrios I dans l'ORLF du 11-07-1989, pp. 14 et 15).



JUILLET

LE 23^{ème} SEMINAIRE ŒCUMENIQUE ET INTERNATIONAL DE STRASBOURG

A STRASBOURG, du 4 au 13 juillet, sur le thème : « Les défis de la société moderne et l'unité de l'Eglise : l'éthique unit-elle ou divise-t-elle les Eglises ? », 105 théologiens, pasteurs, prêtres, étudiants et responsables d'Eglises originaires de vingt-deux pays et de huit familles chrétiennes différentes ont participé au 23^{ème} séminaire œcuménique international organisé par le Centre d'études œcuméniques et le département d'études de la Fédération luthérienne mondiale.

Parmi les nombreuses contributions destinées à éclairer le thème, il revint à Volkmar Deile, secrétaire théologique de l'assemblée de Bâle (Justice, Paix et Sauvegarde de la Création) et aujourd'hui responsable de la préparation de l'assemblée mondiale de Séoul (1990), de présenter un bilan théologique de la rencontre de mai à Bâle. Il souligna tout à la fois la grande espérance vécue dans le processus conciliaire de cette assemblée et la difficulté de parvenir ensemble à des options et décisions éthiques engageant effectivement les Eglises.

LA CONVENTION CHARISMATIQUE INTERCONFESSIONNELLE DE LUX

A LUX (Saône-et-Loire), du 5 au 13 juillet, pour la 19^{ème} année consécutive, s'est déroulée l'habituelle « Convention charismatique interconfessionnelle » forte d'un millier de participants, moitié catholiques et moitié protestants ou évangéliques. Enseignement et exhortations ont porté avec force sur l'Unité des chrétiens : tout chrétien s'y trouve désormais acculé car elle n'est plus seulement irréversible, mais incontour-



Quelques pèlerins à Zagorsk, à l'occasion de la fête du patron de la lauré Trinité-St-Serge, le 18 juillet, à laquelle les 500 participants au Comité central ont été associés.

(Photo 04494-31 - Peter Williams/COE)

nable ; elle est toute proche si nous savons nous visiter et nous unir pour non seulement prier, mais évangéliser ensemble. « Recherchez l'unité... considérez les autres comme supérieurs à vous » (Philippiens 2, 3) ainsi que Jésus lavant les pieds de ses disciples, au point de vous réjouir de voir les autres Eglises grandir !

A Lasalle (Gard), du 15 au 30 juillet et à Balaruc (Hérault), du 5 au 19 août, deux missions de la Tente de l'Unité ont immédiatement mis en œuvre ces enseignements et exhortations.

LAUSANNE II A MANILLE : LE CONGRES INTERNATIONAL DE L'EVANGELISATION MONDIALE

A MANILLE, du 11 au 20 juillet, plus de 4 000 personnes venues de 170 pays ont participé au Congrès international de l'évangélisation mondiale appelé Lausanne II (le premier Congrès avait eu lieu en 1974 dans cette ville suisse). Les deux thèmes du Congrès étaient : « Proclamer le Christ jusqu'à ce qu'il revienne » et « Appeler l'Eglise tout entière à apporter tout l'évangile au monde tout entier ». Des nombreux communiqués publiés à Manille, le SOEPI, n° 31 du 1-09-1989, a retenu trois aspects : l'évangélisation du monde d'ici l'an 2000, les femmes et l'apartheid.

« L'évangélisation mondiale d'ici la fin de ce siècle est tout à fait possible », a déclaré Thomas Wang, des Etats-Unis, directeur international sortant du Comité de Lausanne pour l'évangélisation dans le monde. (Il sera remplacé à partir du 1er septembre par Tom Houston d'Écosse).

« Telle la mise à feu du propulseur d'une fusée », le mouvement « Avant l'an 2000 » a démarré lors de Lausanne II à Manille, dit encore Thomas Wang, l'un des éléments moteurs du lancement de ce mouvement à Singapour en janvier dernier. Il y a plus de deux ans, Thomas Wang avait écrit un article dans lequel il demandait si Dieu essayait de dire quelque chose à l'Eglise face aux huit programmes d'évangélisation mondiale qui visent à toucher tous les humains d'ici l'an 2000.

Cet article avait provoqué un grand intérêt et suscité des réactions de 40 pays, et abouti au Colloque mondial sur l'évangélisation du monde d'ici l'an 2000. Plus de 300 représentants d'Eglises et de missions s'étaient réunis à Singapour et avaient publié un manifeste, décidant d'en étudier les progrès lors du Lausanne II à Manille.

Les chrétiens ont « avancé plus que nous ne le pensions » dans la propagation de leur message au monde entier, a déclaré Patrick Johnstone, directeur adjoint de l'Évangélisation mondiale

pour la mission du Christ. Seuls 2 000 sur les 11 500 groupes ethnolinguistiques dans le monde n'ont pas encore été touchés.

Environ un quart des participants à Lausanne II étaient des femmes. Quatre des 40 orateurs en plénière aussi des femmes, a déclaré Mme Robyn Claydon, vice-directrice de l'Ecole Abbotleigh de Sydney, en Australie, et coordinatrice à Manille d'une série d'ateliers consacrés au thème des femmes dans l'évangélisation.

Au total, 4 336 personnes ont participé au Congrès de Manille, dont 1 041 femmes (24 %). Sans compter les journalistes philippins, 154 représentants de la presse internationale ont suivi les débats.

Les responsables évangéliques en Afrique du Sud espèrent et s'emploient activement à établir une société post-apartheid, ont déclaré plusieurs de leurs représentants à Manille.

Selon Caesar Molebatsi, Michael Cassidy et Nico Smith, l'identification évangélique avec les opprimés et la possibilité de rapprocher ceux-ci du Christ sont étroitement liées. Ils croient tous trois que l'Afrique du Sud s'achemine vers une société post-apartheid - mais pas assez rapidement. A Manille, les 4 000 participants ont adopté un manifeste en 21 affirmations et 12 sections qui affirme la continuité avec le Congrès international de l'évangélisation mondiale à Lausanne en 1974.

Une des phrases centrales du manifeste dit : « La Bonne Nouvelle doit être hardiment proclamée, partout où cela est possible, dans les églises et les lieux publics, à la radio et à la télévision, en plein air, parce que c'est la puissance de salut de Dieu et que nous sommes tenus à la faire connaître. Dans notre prédication, nous devons proclamer fidèlement la vérité que Dieu nous a enseignée dans la Bible et lutter pour l'appliquer dans notre propre contexte ».

REUNION DU COMITE CENTRAL DU COE A MOSCOU

A MOSCOU, du 16 au 26 juillet, le Comité central du Conseil œcuménique des Eglises s'est réuni pour la 40^{ème} fois depuis la création du COE en 1948. C'est la première fois qu'il tenait sa réunion annuelle en URSS et la seconde fois dans un pays d'Europe de l'Est (après Dresde, RDA, en 1981). Les principaux thèmes abordés au cours de cette quarantième session ont été les principes chrétiens en matière de biotechnologie, la rencontre avec les six Eglises russes membres du COE, la responsabilité chrétienne face à la pau-

vreté et à la santé dans le monde. A propos de la situation dramatique en Roumanie, le Comité central s'est contenté d'affirmer « à la fois sa compréhension pour les Eglises de Roumanie et son souci des droits de l'homme dans ce pays ». A noter que des catholiques ukrainiens ont manifesté devant l'immeuble où se tenait la réunion, les 21, 22 et 24 juillet, chantant des cantiques et portant des banderoles disant : « Nous exigeons la liberté, la réhabilitation et la légalisation de notre Eglise », « Rendez-nous nos églises », « Nous sommes cinq millions de chrétiens de bonne volonté ».

(Cf. SOEPI 1989, n°s 27, 28, 29 « Spécial Moscou »).

LE COMITE CENTRAL DU COE REÇU AU KREMLIN

A MOSCOU, du 16 au 26 juillet, le Comité central du COE se réunissait en URSS pour la première fois. Reçus le 21 juillet dans la magnificence monarchique du salon Saint-Georges, dans le grand palais du Kremlin, les membres du Comité central ont entendu un discours prononcé par le premier ministre Nicolas Ryjkov au nom du gouvernement soviétique. Le fait que votre session a lieu à Moscou est un signe des changements qui ont lieu dans notre société, a-t-il dit pour commencer.

Les changements qui se produisent entre l'Etat et l'Eglise, a-t-il ajouté, soutiennent la perestroïka dans le sens de la rénovation sociale et de la démocratisation. Le même soir, la télévision soviétique a donné des échos de la réception ; tous les jours, elle transmettait des reflets de la réunion du Comité central.

Aujourd'hui, a repris M. Ryjkov, nous parlons ouvertement des périodes difficiles dans notre histoire, et nous établissons des garanties légales pour l'avenir. La loi sur la liberté de conscience que nous espérons faire adopter bientôt, a précisé le chef du gouvernement, tient compte des instruments correspondants des Nations Unies et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). La perestroïka - à part tous les changements pour démocratiser la société - inclut aussi, a affirmé Nicolas Ryjkov, l'apprentissage de la tolérance, de la justice sociale et de la moralité par tous les individus et les groupes sociaux.

« Nous espérons que l'Eglise et les chrétiens contribueront toujours plus, a-t-il poursuivi, à la lutte contre l'ivrognerie, l'alcoolisme, le crime, l'extrémisme et le nationalisme. (...) Un des domaines les plus importants où nous collaborons est la protection de l'environnement ». Le gouvernement traite

aussi avec un grand respect les activités de l'Eglise pour la paix.

Le secrétaire général du COE Emilio Castro répondit : « Vous avez mis dans tous les dictionnaires du monde deux nouveaux mots, perestroïka et glasnost, et vous avez provoqué les prières pour les réaliser ». Evoquant des situations de conflit en Amérique centrale, en Afrique du Sud et en Ethiopie, le pasteur Castro souligna qu'il y avait beaucoup de préoccupations et d'espoirs communs.

Il termina en disant qu'il était tenté de citer de magnifiques paroles de Karl Marx, qui a puisé ses rêves d'un nouvel homme aux mêmes sources bibliques que les chrétiens.

LE COMITE CENTRAL DU COE ET LA PREPARATION DE L'ASSEMBLEE DE SEOUL

A MOSCOU, du 16 au 26 juillet, le Comité central du COE s'est préoccupé des prochaines assemblées du COE. Dans son rapport, le 17 juillet, le Président H.J. Held rappelait qu'il convenait dès maintenant d'imaginer l'après-Séoul et que ce sera sans doute une des responsabilités de l'Assemblée de Canberra.

Le 25 juillet, il y eut un débat animé au Comité central sur la préparation du Rassemblement mondial JPSC qui aura lieu à Séoul du 5 au 13 mars 1990. Le financement étant assuré et les dernières décisions prises par le Comité central, plus rien de s'oppose au bon déroulement du Rassemblement mondial sur la justice, la paix et la sauvegarde de la création.

Après avoir craint un moment de devoir réduire leur nombre, on invitera au Rassemblement mondial le nombre de participants prévus à l'origine (550). On s'efforcera d'assurer une représentation raisonnable des femmes, des jeunes, des groupes de base et des autochtones.

Le Comité central a limité à trois thèmes les domaines qui à Séoul feront l'objet d'une alliance - acte symbolique que les délégués seront ensuite chargés de faire adopter par leur Eglise -, trois domaines qui recouvrent les catégories Justice, Paix et Sauvegarde de la Création : l'ordre économique international actuel, et la crise de l'endettement ; les stratégies de « sécurité totale » (militarisme) ; l'« effet de serre ». Commentant cette dernière limitation, Mme Janice Love, des Etats-Unis, a précisé que l'effet de serre incluait automatiquement la protection de l'environnement, l'abus des ressources naturelles et autres.

Dans la conférence de presse qui suivit, le directeur du Programme JPSC au COE, Preman Niles, a présenté aux jour-



Le patriarche Pimène de Moscou accueillant les participants du Comité central du COE lors de la célébration de son 79^{ème} anniversaire, le 23 juillet.

(Photo 04522-21 - Andrea Cano/COE)

nalistes le premier projet de document préparatoire pour le Rassemblement mondial sur la JPSC. « Avec ce document, nous souhaitons aider les Eglises et les chrétiens à prendre conscience de la crise mondiale qui menace « la justice, la paix et la sauvegarde de la création » a déclaré M. Niles.

En réponse à une question sur le faible engagement jusqu'à présent de l'Eglise catholique romaine dans la préparation de ce rassemblement mondial de Séoul, les intervenants ont regretté qu'une convocation commune de ce rassemblement n'ait pas été possible et qu'à ce jour, le Vatican n'ait pas encore précisé les modalités de sa participation.

LE COMITE CENTRAL DU COE A MOSCOU : BILAN

A MOSCOU, du 16 au 26 juillet, s'est déroulé le Comité central du COE avec un ordre du jour spécialement chargé. Emilio Castro, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) a dressé le bilan de ce Comité central au cours de la dernière conférence de presse. Il a exprimé ses remerciements aux Eglises invitées et rappelé les principaux thèmes de discussion abordés au cours de ce Comité central.

Pendant des années, le conflit latent entre les Eglises et l'Etat et le débat idéologique qui l'alimentait ont bloqué toute évolution de la situation dans ce pays. « Aujourd'hui, nous avons pu nous rencontrer à Moscou », a dit le secrétaire général, exprimant ainsi sa joie et

sa reconnaissance à l'égard des Eglises membres du COE et des Eglises invitées pour cette session du Comité central. Aujourd'hui les responsables des Eglises sont reçus au Kremlin et peuvent faire entendre leur point de vue, devait constater E. Castro ; c'est la bonne direction et le COE la soutient fermement.

Evoquant les grands sujets abordés par le Comité central, Emilio Castro a rappelé la discussion sur la biotechnologie, la conférence missionnaire de San Antonio, la réflexion sur les questions de santé et de guérison, la nouvelle impulsion donnée au Rassemblement mondial sur « Justice, paix et sauvegarde de la création » (JPSC), la réorganisation des programmes du COE pour s'adapter avec toujours plus de souplesse aux défis contemporains, la préparation de la prochaine Assemblée de Canberra avec la place donnée aux jeunes et aux revendications territoriales des autochtones, ainsi que les nombreuses préoccupations du COE liées à l'actualité et qui ont fait l'objet de déclarations, de messages ou de lettres envoyés aux responsables intéressés. Citons dans cette catégorie de textes la lettre aux Eglises de Namibie, le message aux communautés chrétiennes de Jérusalem, la déclaration du Comité central sur la situation des Palestiniens dans les Territoires occupés, la déclaration sur le Liban, le message au Conseil chrétien de Chine, le télégramme envoyé aux Eglises de Sri Lanka, la déclaration sur l'Afrique du Sud, etc. En conclusion, le Secrétaire général Emilio Castro s'est félicité du travail du Comité central durant cette session de Moscou.

Il a signalé aussi qu'il s'était tenu informé de la protestation des catholi-

ques uniates revendiquant la liberté pour leur Eglise. Il a souligné que le problème n'était pas uniquement soviétique, mais que la question se posait aussi en Pologne et ailleurs. Ce délicat problème doit être envisagé à trois niveaux, selon lui : - le niveau politique qui appartient au gouvernement de l'URSS et au Vatican ; - le niveau œcuménique qui doit être traité entre les autorités de l'Eglise catholique et celles de l'Eglise orthodoxe russe ; - le niveau existentiel, pastoral, qui rejoint la protestation de ces chrétiens. Et la question est alors de rechercher un **modus vivendi** qui aide localement ces chrétiens à mieux vivre.

En terminant, Emilio Castro a souligné la grande amélioration des rapports entre les Eglises et l'Etat en Union soviétique. En application de la perestroïka, 2 160 églises ont été rendues au culte au cours de ces deux dernières années. « Nous sommes heureux et nous soutenons la perestroïka » a déclaré Emilio Castro, « mais sans impatience ».

MOSCOU : LES ABSENTS DU COMITE CENTRAL

A MOSCOU, du 16 au 26 juillet, ni les Vieux-Croyants ni les orthodoxes russes qui vivent en exil n'étaient représentés à la session du Comité central du Conseil œcuménique des Eglises (COE) qui s'est tenue dans la capitale russe à l'invitation des Eglises d'URSS membres du COE : Eglise apostolique arménienne, Eglise évangélique luthérienne d'Estonie, Eglise évangélique luthérienne de Lettonie, Eglise orthodoxe géorgienne, Eglise orthodoxe russe, Union des baptistes chrétiens évangéliques de l'URSS.

Une année avant les célébrations du millénaire de la foi en Russie, le patriarche de Moscou Pimène avait appelé l'Eglise orthodoxe hors de la Russie, l'Eglise orthodoxe ukrainienne autocéphale et d'autres associations ecclésiastiques hors de la patrie qui s'étaient séparées à « surmonter l'entêtement ».

L'Eglise orthodoxe russe en exil, qui a son siège central à New York et dont les paroisses sont dispersées dans le monde, avait catégoriquement refusé l'invitation. Au nom de ses fidèles - dont le nombre est estimé à 200 000 - elle avait déclaré que « tout rapprochement est impossible parce que les relations entre l'Eglise et l'Etat en Union soviétique privent le Patriarcat de sa liberté et justifient la domination totalement arbitraire des responsables du gouvernement sur les affaires de l'Eglise ». En outre, ajoutent-ils, le Patriarcat rejette « nos martyrs des temps modernes » depuis le début du régime communiste en 1917 considère le Synode en exil comme « hors du manteau protecteur de l'Eglise mère » et éprouve une « at-

traction croissante - pour l'œcuménisme, participant même à des prières avec des païens et des idolâtres ».

Le cas des Vieux-croyants, qui ne sont pas non plus apparus à la session de Moscou, est peut-être moins clairement défini. Eux aussi avaient été invités aux célébrations du millénaire. Le Concile de l'EOR qui s'était réuni à l'occasion de ces festivités, en juin 1988, avait lancé un appel aux fidèles des rites anciens les invitant à engager un dialogue fraternel avec le Patriarcat de Moscou.

Même si les Vieux-croyants n'ont pas répondu positivement, on note chez eux une évolution. Lors de la visite à Moscou d'une délégation du COE, en 1988, un des responsables des Vieux-croyants avait déclaré qu'Orthodoxes et Vieux-croyants sont conscients aujourd'hui d'avoir beaucoup plus en commun que d'éléments qui les divisent. D'ailleurs, en 1971, le Concile local qui a élu le patriarche Pimène a levé les anathèmes qui frappaient les Vieux-croyants depuis 1666. Par là, il a affirmé la légitimité des anciens rites et reconnu que la différence, au moment de la rupture, ne portait pas sur des points essentiels ».

COMITE CENTRAL DU COE : DES DISSIDENTS SOVIETIQUES S'ADRESSENT A E. CASTRO

A MOSCOU, du 16 au 26 juillet, s'est réuni le Comité central du COE. A cette occasion, les membres du Comité de rédaction du « Bulletin de l'opinion chrétienne », publication non censurée par les autorités, mais qui ne dispose d'aucune imprimerie, ont envoyé au secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE), Emilio Castro, une lettre ouverte. Ils y décrivent une situation réelle du pays différente de la version officielle, et demandent au pasteur Castro de les aider à acquérir une machine offset pour imprimer leur bulletin.

Les rédacteurs rappellent tout d'abord que pendant 70 ans de pouvoir soviétique, la religion a été persécutée dans leur pays. Ils reconnaissent ensuite que la perestroïka a déjà eu une influence positive sur les relations entre le pouvoir et l'Eglise, mais trouvent que les changements ne sont pas encore assez sérieux et irréversibles.

Même si des centaines d'églises ont été réouvertes, de nombreuses communautés locales n'ont pas encore reçu l'autorisation d'ouvrir leur église. Les auteurs de la lettre se plaignent également du fait que la loi sur la liberté de conscience est élaborée en secret. Ils exigent que le projet soit discuté en public, comme le prévoit la loi de 1987, et veulent recevoir une réponse au projet de loi élaboré de

son côté par le quatrième séminaire de la communauté chrétienne indépendante à Moscou en mars 1989.

Les rédacteurs du « Bulletin de l'opinion chrétienne » - sorte de samizdat circulant librement - dénoncent en outre le fait que la machine offset qu'ils avaient reçue d'Angleterre n'ait pu être dédouanée et demandent au secrétaire général du COE de les aider à en obtenir une. De plus, ils insistent sur le droit pour les prêtres de pouvoir assurer une présence partout dans le pays - y compris dans les hôpitaux, asiles, prisons et camps de concentration - ce qui n'est pas le cas actuellement.

Ils attendent enfin du secrétaire général qu'il les aide à obtenir une réponse à leur projet de loi sur la liberté religieuse, soit de l'Etat, soit de l'Eglise.

LE XII^{ème} CONGRES INTERNATIONAL DES JESUITES ŒCUMENISTES

A CHANTILLY, du 20 au 25 juillet, au Centre culturel « Les Fontaines », s'est tenu le XII^{ème} Congrès international des jésuites engagés dans les ministères œcuméniques à l'intérieur de l'Eglise catholique. Quelque 88 participants jésuites, venus des cinq continents et travaillant dans 32 pays différents, ont pris part à cet événement. Le centre d'intérêt particulier du congrès de cette année était la signification actuelle de divers écrits spirituels du fondateur des jésuites, saint Ignace de Loyola, pour la tâche œcuménique de la Compagnie de Jésus. Une attention particulière a été donnée à une expression de saint Ignace, « sentir avec l'Eglise », une formule que l'on trouve dans ses Exercices spirituels.

Ces congrès remontent à 1966, quand un groupe de jésuites se rencontra à Zurich, en Suisse, pour chercher comment la prochaine Congrégation générale des Jésuites pouvait appliquer effectivement les enseignements de Vatican II à l'apostolat des jésuites. Habituellement tenus selon un intervalle de deux ans, ces congrès n'ont pas pour but de préparer des déclarations représentant un consensus, mais de donner aux jésuites la possibilité d'échanger leurs points de vue et leurs informations concernant la recherche théologique et les moyens pastoraux qui peuvent aider l'Eglise catholique romaine dans son engagement continu pour la restauration de la pleine communion entre les Eglises chrétiennes séparées.

Le supérieur général de la Compagnie de Jésus, Peter Hans Kolvenbach, était représenté par l'un de ses assistants généraux, Michael Amaladoss, qui a transmis un message aux participants

du Congrès. Les exposés théologiques furent donnés par Peter Knauer de Francfort/M., John W. Padberg, de Saint-Louis (Missouri), Victor Codina, de Cochabamba (Bolivie), Philippe Lécivain, de Paris.

Pendant le Congrès, les participants entendirent également des rapports de plusieurs hôtes, particulièrement actifs dans l'œcuménisme en France : le pasteur Michel Freychet, chargé des relations œcuméniques de la Fédération protestante de France ; le professeur André Birmelé, luthérien qui enseigne la théologie dogmatique à la Faculté de théologie de Strasbourg et travaille également au Centre d'études œcuméniques de cette ville, et enfin le père Damien Sicard, secrétaire de la Commission pour l'Unité des chrétiens de la Conférence épiscopale française. L'organisateur du Congrès de cette année était le P. Bernard Sesboué, professeur au Centre Sèvres de Paris.

Le prochain Congrès est prévu pour 1992 à Rio de Janeiro au Brésil.

●

VINGT-DEUXIEME CONGRES DE L'I.E.F. (INTERNATIONAL ECUMENICAL FELLOWSHIP)

A STAFFELSTEIN (RFA), du 31 juillet au 7 août, a eu lieu le 22^{ème} Congrès

international de « L'International Ecumenical Fellowship » (Amitié Œcuménique Internationale).

Plus de 300 participants de neuf nations différentes se sont rassemblés autour de la Maison Diocésaine proche de la basilique des VIERZEHN HEILIGEN.

Le thème : « La Présence de Dieu dans sa Création » devait être aisément perçu dans cette région de l'Archevêché de Bamberg, dans le calme de la nature, au milieu de la forêt de Franconie.

Deux conférences : « Le Monde comme création divine », du Professeur Hans Jorissen et « Qui obscurcit le Plan de Dieu », de Miss Eve Dennis, ont permis de nourrir la réflexion sur le dessein de Dieu créateur, sa présence dans une Création qui contient déjà l'Alliance et le Salut ; ainsi que la responsabilité de l'homme, gardien responsable de cette création.

Des rencontres en ateliers ont fourni à chacun l'occasion d'exploiter les idées lancées par les conférenciers, grâce à une réflexion plus approfondie. Chaque jour un temps de méditation rassemblait les participants pour leur permettre de revoir Dieu à l'œuvre, jour après jour, pour créer ce monde qui allait accueillir l'Homme et la Femme.

Comme lors de chaque congrès, les liturgies des différentes confessions rassembleront les participants pour la prière et la louange, tandis que tout était organisé afin qu'ils rencontrent les Eglises locales, ce qui permit la décou-

verte des communautés particulièrement accueillantes et vivantes à Nuremberg, Bamberg, Erlangen, Staffelstein.

Certainement, grâce à cette prise de conscience de la Présence de Dieu dans sa Création, les participants ont pu réfléchir d'une façon toute particulière devant ce qui leur était présenté, par exemple l'effort de reconstruction de Nuremberg après les destructions causées par les bombardements, ou la volonté d'union de toutes les confessions pour lutter contre la pauvreté.

A noter que la responsabilité de la science dans le monde a été étudiée dans un atelier spécialisé.

Le Congrès de l'I.E.F. de 1990 aura lieu du 26 juillet au 2 août en Hollande : Huis Bovendonk (Velsen) près de Rosendaal.

Renseignements auprès de la secrétaire de la région française, Mme Agnès Glichitch, 42, rue Rochechouart, 75009 Paris ; ou auprès de la secrétaire internationale, Mlle Josine Hautfenne, 67, rue de la Mutualité, Boîte 2, 1180 Bruxelles.



A O Û T

LA PREMIERE ASSEMBLEE PANAFRICAINNE DES FEMMES CHRETIENNES

A NAIROBI, du 8 au 17 août, a eu lieu la première assemblée panafricaine des femmes chrétiennes presque deux ans après que l'idée en fut lancée à Lusaka, en Zambie, en 1987. La réunion était précédée de cinq assemblées régionales sur les problèmes sociaux tels que la pauvreté, la faim, le logement, l'oppression des femmes, les abus sexuels, le mauvais traitement des femmes, la polygamie, l'emprise de la sorcellerie, les héritages, l'assistance juridique aux femmes et enfin la maladie du sida.

A la fin de la réunion, les participants ont adopté des recommandations spécifiques pour apporter une solution aux différents maux sociaux, et exprimé l'espoir que leurs suggestions aident les gouvernements et les responsables politiques à les résoudre.

●

BUDAPEST : REUNION PLENIERE DE LA COMMISSION DE FOI ET CONSTITUTION

A BUDAPEST, du 9 au 20 août, lors de sa réunion quadriennale, la Commission



*Réception pour le COE en la salle Saint-Georges du Kremlin, le 21 juillet.
De g. à dr. : Mme Silvia Talbot, vice-présidente du Comité central,
Emilio Castro, secrétaire général, Heinz-Joachim Held, président du Comité central,
Nicolas Ryjkov, président du Conseil des ministres de l'URSS,
Youri Khristoradnov, président du Conseil des affaires religieuses de l'URSS,
métropolite Philarète de Minsk, président du Département
des affaires extérieures du Patriarcat de Moscou.
(Photo 04516-24A - P. Williams/COE)*

plénière de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises (COE), composée de 120 membres, a traité de questions en rapport avec son travail pour l'unité de l'Eglise, dont les trois grandes études à long terme de Foi et Constitution - Baptême, eucharistie et ministère, Vers une expression commune de la foi apostolique aujourd'hui, et L'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine - ainsi que la Cinquième Conférence mondiale de Foi et Constitution, prévue pour 1993.

A l'ordre du jour figuraient également la Semaine annuelle de prière pour l'unité des chrétiens (pour laquelle la commission coopère avec le Conseil du Vatican pour l'unité des chrétiens), les activités de Foi et Constitution avec les Eglises unies et en voie d'union et les négociations en vue de l'union des Eglises, le cinquième Forum sur les conversations bilatérales (prévu pour octobre 1990, en relation avec la réunion annuelle des responsables des Communions chrétiennes mondiales), et un examen des activités futures de Foi et Constitution, en particulier une réflexion œcuménique sur la nature et la mission de l'Eglise.

Le rapport du président de Foi et Constitution, John Deschner, théologien méthodiste des Etats-Unis, met l'accent sur trois aspects de l'évolution actuelle qui affectent l'unité de l'Eglise - « la résurgence du multilatéralisme, en particulier dans les Eglises de la Zone nord-Atlantique ; l'importance donnée au contextualisme dans des majorités ecclésiales du Tiers monde et d'ailleurs, et les problèmes posés, en particulier - mais pas uniquement - dans l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique par le magistère des Eglises ainsi que par la signification ecclésiologique du COE ».

Dans son rapport, le directeur de la Commission de Foi et Constitution constate que « l'enthousiasme pour l'œcuménisme décroît et que, bien souvent, les espoirs placés dans l'œcuménisme ne sont pas réalisés » et que « les chrétiens s'engagent de plus en plus au service des aspirations de l'humanité à la paix, à la justice et à la sauvegarde de la création ». Selon lui, « nous constatons que l'interdépendance entre les domaines social, économique et politique nous impose d'agir au niveau global ».

Il conclut que « Foi et Constitution ne saurait être le seul instrument permettant d'assumer ces tâches colossales. Mais, sans Foi et Constitution et ses multiples amis, il n'existerait aucun instrument de ce genre. ... Notre service est nécessaire, et il sera béni ».

Bien que l'Eglise catholique romaine ne soit pas membre du COE, le Vatican nomme douze des cent-vingt membres de la Commission de Foi et Constitution. Trente membres de la Commission plénière composent le Comité permanent de la Commission de Foi et Constitution,

qui se réunit chaque année. A la réunion de Budapest participaient également une dizaine de « jeunes théologiens », dont la participation servait de préparation aux débats et thèmes de la Commission de Foi et Constitution.

(Cf. SOEPI, 1989, nos 30 et 31).

BUDAPEST : LES BIENFAITS DU BEM

A BUDAPEST, du 9 au 20 août, la Commission plénière de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises (COE) a passé en revue ce qui s'était passé depuis 1982, date de la déclaration de convergence sur trois questions qui ont divisé l'Eglise au cours de son histoire - le baptême, l'eucharistie et le ministère (BEM). Elle a adopté une déclaration intitulée « BEM - L'appel permanent à l'unité ».

Examinant les 185 réponses officielles d'Eglises au BEM reçues depuis lors, plus d'une centaine d'autres réactions écrites de personnes ou de groupes, et les effets « inestimables » du BEM dans de nombreux secteurs de la vie de l'Eglise, le théologien orthodoxe des Etats-Unis Thomas Hopko, président du Groupe directeur d'étude sur le BEM de Foi et Constitution, décrit le BEM comme un « cadeau providentiel » dans une situation où l'on s'efforçait d'aller « au-delà, derrière et au-dessous des conditions actuelles dans toutes les communions ». En raison de « sa forte paternité et autorité œcuméniques », il est devenu un « stimulant bienvenu à l'autocritique, un instrument prêt pour le discernement et la clarification, occasion inévitable pour faire le point et évaluer les convictions et interactions à la fois au sein des Eglises et entre elles ».

Il a également fait remarquer que les réponses au BEM sont « paradoxales ». D'une part, elles reflètent « les changements dans les attitudes et les actions », mais elles montrent également que « les controverses confessionnelles sont bien loin d'être effacées ».

Mais le BEM a fourni un nouveau contexte aux controverses. « Les convergences sont réelles. Les démarcations entre les différentes traditions ne peuvent plus être tracées aussi précisément et fortement. Une croissance commune se fait jour. Une influence et une compréhension réciproques se développent. Le levain du BEM agit ».

La Commission a étudié un long projet de rapport sur « le processus et les réactions au BEM », y compris des résumés d'une série de commentaires officiels sur chaque paragraphe du document.

Ce rapport souligne trois sortes de « questions importantes demandant une

étude théologique approfondie » à la lumière des divergences explicites ou implicites contenues dans les réponses : le rôle et la place de la Bible et de la Tradition dans la vie de l'Eglise et la foi ; le sacrement et la sacramentalité, c'est-à-dire la façon dont la présence et la grâce de Dieu sont présentes dans l'Eglise et le monde par différents moyens matériels, tels que l'eau, le pain et le vin, et les personnes ou groupes de personnes. Le troisième a trait aux différentes conceptions de la nature et de la mission de l'Eglise (ecclésiologie). Suite à ces travaux, une version définitive du rapport sur le processus du BEM sera présentée l'année prochaine.

BUDAPEST : FOI ET CONSTITUTION EXAMINE DEUX PROJETS DE DOCUMENTS A L'ETUDE

A BUDAPEST, du 9 au 20 août, des projets de documents sur deux études à long terme ont été examinés lors de la réunion de la Commission plénière de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises (COE). Les documents et les études - Vers une expression commune de la foi apostolique aujourd'hui, et L'unité de l'Eglise et le Renouveau de la communauté humaine - ont été discutés et débattus en réunion plénière et lors de discussions en petits groupes.

Les suggestions faites lors de la réunion seront incluses dans les révisions des documents qui seront préparés dans les mois à venir. Les membres de la Commission prévoient aussi qu'une contribution majeure de leur part sera présentée à la Septième Assemblée du COE à Canberra en 1991 sous le titre « L'unité que nous recherchons ».

En introduisant la première étude, le vice-président de Foi et Constitution, Jean Tillard, théologien catholique, qui est responsable de ce projet sur « La foi apostolique », a déclaré que cette étude, centrée sur le contenu de la confession de la foi chrétienne du IV^{ème} siècle, le Credo de Nicée-Constantinople, cherche à découvrir les limites de la diversité au sein de l'Eglise.

« La diversité peut être légitime et bénéfique ; mais toute diversité n'est pas légitime et bénéfique. Quelle est donc la diversité tolérable ? Quelle est la différence qui enrichit l'unité et quelle est celle qui la brise ? » a demandé Jean Tillard.

Foi et Constitution veut offrir à l'ensemble des communautés un nouvel instrument qui ne serait pas « une nouvelle confession de foi ». Il ne serait pas non plus une sorte de déclaration œcuménique fixant officiellement la foi. Encore moins serait-il le but même de la démar-

che préconisée par Foi et Constitution. Il serait un « texte de service ». Son but serait d'aider les communautés à reconnaître en leur propre vie la foi apostolique, à se la redire, à se la ré-approprier au sein des questionnements de notre temps, et surtout à nouer des liens de communion avec les autres communautés dans lesquelles en vérité elle se reconnaît ».

En introduisant l'autre document, le théologien Paul Crow, des disciples du Christ des Etats-Unis, président du groupe d'étude sur « l'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine » a déclaré que cette étude ne « traite pas que de l'analyse sociale ». Mais, « nous luttons pour une relation authentique entre la foi de l'Eglise et la mission, entre l'Evangile et la présence essentielle de l'Eglise dans le monde en signe et avant-goût de la puissance libératrice et réconciliatrice de Dieu ».

L'étude combine ce que d'aucuns décrivent comme l'approche classique et académique des questions théologiques avec « l'enseignement œcuménique acquis par l'expérience locale et des contextes différents ».

En exemple de l'application de la réflexion théologique sur les questions de cette étude, le projet de document comprend un chapitre sur « la recherche de la justice » et un autre sur « la communauté des femmes et des hommes ». Entre autres sujets, ce dernier chapitre traite de questions concernant les ministères (y compris l'ordination) des femmes, et le langage sur Dieu et les images de Dieu.

(Texte de l'intervention du P. Tillard dans la D.C. n° 1993, pp. 967-970).

BUDAPEST : FOI ET CONSTITUTION PREVOIT UNE CONFERENCE MONDIALE EN 1993

A BUDAPEST, du 9 au 20 août, s'est réunie la Commission de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises (COE) qui a décidé de proposer au COE la tenue d'une Conférence mondiale en 1993.

Le rapport adopté par la commission à ce sujet suggère un thème provisoire pour la réunion – « Vers une communion crédible dans la foi, la vie, et le témoignage ». Un tel thème « permettrait un dialogue théologique global sur le présent et l'avenir de la vision œcuménique ».

Le rapport propose certains lieux possibles pour la réunion : Hong-Kong, Singapour et Abidjan (Côte d'Ivoire). Les quatre conférences précédentes s'é-

taient tenues à Lausanne (Suisse) en 1927, Edimbourg (Ecosse) en 1937, Lund (Suède) en 1952, et Montréal (Canada) en 1963. Il demande également que « des efforts concertés » soient déployés dans la planification de la conférence pour que soient représentés « les évangéliques, les pentecôtistes et d'autres » dont la participation aux activités de Foi et Constitution a été faible jusqu'ici.

La Commission a également accepté un rapport sur les activités futures de Foi et Constitution qui propose un colloque sur « les questions œcuméniques non encore résolues sur le ministère, en particulier sur l'ordination des femmes ». Il précise qu'il faut trouver le moyen d'« empêcher que cette pluralité (de pratique sur l'ordination des femmes) devienne un obstacle majeur aux relations œcuméniques et aux dialogues bilatéraux ».

A SEOUL : LA XXII^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'ALLIANCE REFORMEE MONDIALE (A.R.M.)

A SEOUL, du 15 au 27 août, s'est tenue la XXII^{ème} Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (ARM) en présence de 700 délégués venus du monde entier. Le 25, elle a réélu à sa tête le pasteur Allan Boesak, d'Afrique du Sud, un des plus éminents dirigeants de la lutte contre l'apartheid.

L'Assemblée ayant accueilli neuf nouvelles Eglises, l'ARM compte désormais 175 membres dans 82 pays, représentant au total environ 70 millions de fidèles. La dernière Assemblée avait eu lieu à Ottawa (Canada) en 1982.

Le thème de la réunion était « Qui dites-vous que je suis ? », question posée par Jésus à ses disciples. Le problème de la réunification de la Corée a été évoqué tout au début de la réunion. Le jour d'ouverture du Conseil, des agents sud-coréens ont arrêté deux catholiques romains - Im Su Kyong, étudiant, et Moon Kyu Hyan, prêtre - qui avaient fait une incursion en Corée du Nord pour manifester en faveur de la réunification.

En réclamant leur libération, et celle d'un pasteur presbytérien emprisonné pour avoir milité à Pyongyang pour la réunification, le président de l'ARM Allan Boesak a déclaré qu'il n'y avait « aucun sens à arrêter quelqu'un qui fait simplement ce que le peuple tout entier de Corée... dit, à savoir que les deux Corées devraient ne faire qu'un pays ».

Le dimanche avant l'ouverture du Conseil, Allan Boesak et de nombreux



*Service eucharistique
à l'église baptiste centrale de Moscou,
le 20 juillet, pendant la session
du Comité central.
(Photo 4609-3A - Peter Williams/COE).*

autres délégués de l'ARM avaient participé à une réunion tenue en plein air pour la paix et la réunification de la Corée. Le même jour, le président presbytérien réformé Bongani Finca, d'Afrique du Sud, s'est vu refuser l'autorisation d'entrer dans le pays. B. Finca était en possession d'un passeport délivré par le Transkei, « homeland » noir reconnu comme indépendant par l'Afrique du Sud, mais par aucun autre pays, donc pas non plus par la Corée du Sud.

Trois autres délégués sud-africains se sont solidarisés avec le pasteur Bongani Finca, sur quoi les autorités sud-coréennes les ont mis dans un avion pour Hong-Kong.

Allan Boesak a résumé ce qu'il avait fait depuis son élection à la présidence de l'ARM en 1982 – « Visiter des Eglises, parler lors de conférences, œuvrer en faveur de la paix, agir en qualité de consultant pour des gouvernements sur de nombreux sujets, participer à des marches, affronter la police et l'armée, endurer l'arrestation, et la prison ». Selon lui, certains membres de l'ARM auraient aimé avoir un président moins controversé. Quant à lui, il conclut : « J'aimerais vous remercier pour la responsabilité impressionnante que vous m'avez donnée, et vos prières qui m'ont soutenu ».

(Cf. SOEPI, 1989, n°s 30 et 31).

A SEOUL, LES EGLISES REFORMEES CONFIRMENT LEUR ENGAGEMENT ŒCUMENIQUE

A SEOUL, du 15 au 27 août, les participants à l'Assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (ARM) ont insisté sur l'unité entre réformés, et réaffirmé leur engagement dans le mouvement œcuménique.

Pour l'Assemblée, « c'est pour nous une cause de profond regret, en fait une contradiction dans notre vocation en Jésus Christ, que les Eglises réformées soient si profondément divisées. Nous ne pouvons pas confesser la foi ensemble aujourd'hui sans nous heurter à cette réalité et chercher à y remédier ». D'ailleurs, l'Assemblée a approuvé une recommandation à continuer l'étude sur les causes de ces divisions.

Dans le rapport adopté par l'Assemblée sur la situation des réformés dans le concert œcuménique, il est dit que le dialogue entre catholiques romains et réformés « montre un degré surprenant d'accord dans la compréhension de l'unique médiation du Christ... mais souligne également les désaccords permanents dans la compréhension de l'Eglise ». Le rapport note que le degré des relations entre catholiques romains et réformés varie fortement selon les pays, et recommande qu'une grande attention soit accordée aux relations avec les catholiques romains de la part des membres de l'ARM dans le monde entier.

Après une première réunion en 1988 entre les orthodoxes (byzantins) et les représentants de l'ARM, le groupe sur le dialogue s'efforce actuellement de formuler une déclaration commune sur la foi trinitaire de l'Eglise.

Dans le cadre des relations avec les luthériens, l'Assemblée a déclaré qu'« à la lumière de la constatation que rien ne s'oppose à la communauté des Eglises, nous exhortons les Eglises luthériennes et réformées... à reconnaître l'intercommunion totale ».

Le rapport recommande de considérer « les anathèmes historiques envers les autres comme n'étant plus applicables de nos jours ». Les membres de l'ARM sont priés de répondre à ces recommandations d'ici la fin de 1990. L'Assemblée a réaffirmé le rôle du Conseil œcuménique des Eglises (COE), auquel adhèrent la majorité des membres de l'ARM, en manifestant un engagement à l'unité. Elle souligne l'intérêt particulier qu'elle porte à la restructuration du COE visant à maintenir le rôle du COE comme « instrument privilégié » de la promotion de l'œcuménisme mondial.

Par ailleurs, l'Assemblée a exhorté l'ensemble de ses 175 Eglises membres qui ne procèdent pas encore à la consé-

cration des femmes de « reconsidérer sérieusement leur position à la lumière de la déclaration des Ecritures de l'unité des femmes et des hommes en Jésus Christ ». Elle a déclaré que les membres de l'ARM qui acceptent la consécration des femmes au ministère pastoral devraient « s'assurer que les femmes reçoivent un salaire égal pour travail égal à tous les niveaux de l'Eglise ».

APPEL ANGOISSE DU CONSEIL DES EGLISES DU PROCHE-ORIENT (CEMO)

A NICOSIE, le 17 août, le Conseil des Eglises du Proche-Orient (CEMO) a lancé un appel à un « arrêt immédiat et définitif de toutes les hostilités » dans la guerre civile au Liban. Tous les participants doivent « entamer un dialogue sérieux pour rétablir l'unité de la société et de la région et pour redonner au pays sa souveraineté », a déclaré le CEMO dans une déclaration publiée à Nicosie et signée par son secrétaire général Gabriel Habib. La déclaration critique le fait que les combats aient tout de même repris malgré le cessez-le-feu.

La commission tripartite de la Ligue arabe est encouragée, dans cette prise de position, à continuer ses « efforts pour une solution politique » au Liban, aussi grandes que soient les difficultés. Les arabes sont responsables du destin du Liban, affirme également la déclaration.

Le Conseil des Eglises en appelle aussi à la communauté internationale pour qu'elle apporte au Liban « l'attention dont il a besoin, car il en va de la prospérité d'un peuple et de la paix dans la région ». Les aides humanitaires doivent être doublées pour le Liban, demande enfin le CEMO. Toutes les Eglises chrétiennes du Proche-Orient appartiennent au Conseil des Eglises. L'Eglise catholique a adhéré fin 88 à cette organisation, qui représente plus de 14 millions de chrétiens.

SESSION ŒCUMENIQUE DE « L'AMITIÉ-RENCONTRE ENTRE CHRÉTIENS »

A BAYONNE, du 17 au 24 août, s'est déroulée en la Maison diocésaine, une session animée par l'« Amitié-Rencontre entre chrétiens » (Association œcuménique fondée en 1927). 80 participants (prêtres, pasteurs, religieuses, laïcs) ont vécu une semaine de convivialité, de prière, de réflexion, d'échange, ainsi que de contacts avec des communautés locales.

Le thème de cette session était « La création, Dieu créateur, l'homme dans la création ». Cette étude a été menée par M. Christian Magnan (astrophysicien au Collège de France), le Père Louis Monloubou (bibliste à l'Institut catholique de Toulouse), le Pasteur Causse (Tarbes), Mme Sophie Deicha (Institut Saint-Serge), le Père Berthouzoz (dominicain de Genève).

De ce riche ensemble, on peut risquer ce résumé : le croyant est invité à respecter la démarche scientifique, sans y chercher un appui au risque de l'infléchir ; c'est de la Bible que le croyant reçoit la révélation de la mission que Dieu confie à l'homme, créé à son image : cette légitime action de l'homme dans la nature ne saurait être une exploitation sauvage, mais doit tendre à la Justice, à la Paix et à la Sauvegarde d'une Création qui est l'œuvre de l'amour de Dieu ».

Le compte rendu détaillé de cette session paraîtra dans les deux prochains numéros de la revue « Amitié-Rencontre entre chrétiens ». (On peut se les procurer auprès de Jeanne Carbonnier, 13, rue des Pleins-Champs, 76000 Rouen - 50 francs les deux numéros). La prochaine session de « l'Amitié » aura lieu à Auxerre au début juillet 1990, sur le thème : « L'engagement et le témoignage de la Foi ».

MANIFESTATION DE MASSE DE L'EGLISE CATHOLIQUE UKRAINIENNE

A LVOV, le 27 août, une manifestation importante s'est déroulée à l'initiative du Mouvement populaire ukrainien ; elle a rassemblé plus de 30 000 personnes qui ont adopté une série de résolutions demandant aux autorités la légalisation de l'Eglise catholique ukrainienne. Une lettre du métropolite catholique Volodymyr Sterniuk a été lue au cours de la réunion : elle appelait le peuple à « attendre dans le calme l'heure de la liberté, dans l'amour envers tous et dans la paix ». D'autres réunions de masse ont eu lieu au cours de l'été à Ivano-Frankivsk le 18 juin (70 000 personnes), à Chervonohrad le 30 juillet (10 000 personnes), le 3 août (80 000 personnes), ainsi que le 27 août, à Lvov. Deux autres grandes manifestations des Ukrainiens catholiques étaient programmées pour septembre : le 10, à Stebnyk, et le dimanche 17, à Lvov, avec procession du stade de la ville jusqu'à l'ancienne cathédrale catholique Saint-Georges, transférée d'office à l'Eglise orthodoxe en 1946.

Par ailleurs, l'affirmation de l'identité ukrainienne gagne aussi l'Eglise orthodoxe. Le 19 août, l'Eglise ukrainienne

orthodoxe autocéphale a ouvert sa première paroisse : les prêtres, le comité d'église et 1 800 paroissiens de l'église des saints Pierre et Paul de Lvov ont rejeté la juridiction du Patriarcat de Moscou et se sont placés sous l'obédience du Patriarche de Constantinople, Dimotrios I^{er}.

LES SEMAINES ŒCUMENIQUES DES AVENTS EN 1989

A SAINT-MAUR-DU-THOUREIL, du 27 août au 2 septembre, a eu lieu la Semaine œcuménique des Avents. Dans son compte rendu, E. Durand précise que les Semaines des Avents auront 30 ans l'an prochain, et s'efforcent de continuer les dialogues lancés en Albigeois par le Père Fabre (1900-1983) dans l'esprit de Vatican II.

En 1989, quatre rencontres : Aleph (les racines juives de notre foi - 2 au 9 juillet à Angers - 35 à 65 participants) - « Islam » (ce que l'Islam dit de lui-même - 16 au 23 juillet à Aix - 20 participants) - Œcuménique (pourquoi et comment la Bible ? - 27 août au 2 septembre à

Saint-Maur-du-Thourel - une centaine de participants, dont 20 enfants) - « Israël » (dialogue exigeant entre juifs et chrétiens - à la Toussaint, à Pontoise).

...Les Semainiers de Saint-Maur venaient de 30 départements ou régions, de Londres à Thessalonique, de Bayonne à Colmar. Etude (de niveau universitaire, mais monnayée sur place par groupes et conversations) ; prière (au centre, le chant des Béatitudes) ; amitié.

Renseignements sur l'Association des Avents (calendrier 1990 ; bourses possibles pour des semainiers futurs prêtres ou futurs pasteurs, etc. : E. Durand, 67, boulevard Jacques Millot, 49000 Angers (joindre enveloppe timbrée à votre adresse).

LA XIX^{ème} RENCONTRE INTERCONFESSIONNELLE ET INTERNATIONALE DE RELIGIEUSES

A BRUGES, du 27 août au 1er septembre, une cinquantaine de religieuses venues d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de France, de Grèce, d'Italie, de Roumanie, de Suisse, de Yougoslavie se sont réunies au monastère Saint-Trudo sur le thème : « Les psaumes » Pourquoi ? Parce qu'elles croient que l'Unité est en marche. Pas à pas, progresse l'union entre chrétiens de diverses Confessions.

Des Diaconesses de Saint-Loup, Etoy, Reuilly ; des Sœurs de Pomeyrol et Grandchamp ; des moniales orthodoxes et catholiques ; des Sœurs anglicanes ; des Sœurs catholiques de Congrégations apostoliques, participaient à cette rencontre.

La Mère Abbesse de Saint-Trudo, le Pasteur Willems, Abouna Louka du Désert de Scété, Père Reuse, capucin, Père Standaert, bénédictin, Peter Allan, religieux anglican, Père André Knockaert, jésuite, et plusieurs participantes, en furent les intervenants, et Mgr de Smedt célébra l'Eucharistie de clôture.

A qui devons-nous ces rencontres annuelles ? A deux œcuménistes convaincus : Monseigneur Emilianos Timiadis, longtemps représentant du Patriarche de Constantinople au C.O.E. à Genève ; et Don Garcia Hernando, secrétaire de la Commission pour l'Œcuménisme à la Conférence Episcopale d'Espagne. Ces rencontres qu'ils ont lancées à Grandchamp en 1970, se poursuivent chaque année en divers pays avec une ardeur toujours nouvelle.

Il ressort de ces journées une unanimité face à l'accueil de la Parole de Dieu à travers les Psaumes puisque nos diverses Traditions en nourrissent leur prière.

Dans ce monde où la division est partout présente, l'esprit de cette Rencontre rejoint le courant qui se vit en Europe, et l'effort actuel de rapprochement entre les peuples.

Par la force de l'Esprit, se réalise peu à peu le désir brûlant de Jésus Christ : « Que tous soient UN, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (Jn 17, 21).

A VARSOVIE, LES 3^{èmes} RENCONTRES INTERNATIONALES DES RELIGIONS POUR LA PAIX

A VARSOVIE, du 30 août au 2 septembre, plus de 160 chefs religieux provenant de 52 pays ainsi que de nombreuses délégations de fidèles ont participé à la troisième rencontre internationale « Hommes et religions » dont le thème évocateur était : « Jamais plus la guerre », à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale. Ces journées pour la paix ont été organisées pour la première fois en 1986 à Assise à l'initiative de Jean-Paul II. « Varsovie, première capitale meurtrie par la guerre, doit aujourd'hui être la première capitale de la paix », a déclaré M. Andrea Riccardi, président des Communautés San Egidio, organisatrices de ces rencontres. « Ces journées, a-t-il souligné le 30 août à Varsovie, sont un approfondissement du dialogue entre différentes religions pour renforcer la paix ». Le 31 août, les chefs religieux furent accueillis par le président Jaruzelski à l'Université de Varsovie où le cardinal Glemp prononça un discours. Le 1er septembre, une grande « prière pour la paix » eut lieu au cours de laquelle Jean-Paul II adressa en direct un message aux participants. Le 2 septembre après-midi, tous les chefs religieux, parmi lesquels le cardinal Etchegaray, représentant personnel du Pape se recueillirent au monument international des victimes du nazisme, au camp d'extermination de Birkenau, près de Cracovie. Ils traversèrent, en une procession silencieuse, le camp qui jouxte Auschwitz et une méditation fut prononcée par le cardinal Macharski. L'archevêque de Cracovie devait notamment rappeler : « Ici, la haine nazie a tué des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ; des juifs ont été destinés à l'extermination totale, c'est ce qu'on appelle maintenant « holocauste » et « shoah » ; des musulmans tziganes ont été condamnés au déracinement ; des Slaves ont été méprisés, surtout des Russes et des Polonais ; et beaucoup de fils et de filles de ces nations, dont les noms sont mentionnés sur les plaques à côté desquelles nous nous trouvons. Nous sommes venus ici



Du 16 au 26 juillet, le C.O.E. a fait l'expérience de la Perestroïka : devant l'immeuble où se tenaient les séances à Moscou, par cinq fois, un groupe de catholiques ukrainiens est venu manifester pour exiger la légalisation de leur Eglise. Leur chef (à droite), Stephan Khmara, répond aux questions des journalistes, traduit par le dissident orthodoxe Alexandre Ogorodnikov (3^{ème} à droite). (Photo 04513-4A - Peter Williams/COE)

pour leur rendre hommage, dans le silence et la réflexion, remplis de nos pensées, de notre émotion et de la prière de nos cœurs ».

(Le texte intégral du message de Jean-Paul II dans l'ORLF du 5-09-89, pages 1 et 3).



SEPTEMBRE

L'ASSEMBLEE 1989 DU MUSEE DU DESERT

A MIALET, le 3 septembre, au Mas Soubeyran, l'Assemblée du Désert avait choisi comme thème : « La Réforme ». Elle connut une affluence record. D'après Christine Jaulmes du journal « La Croix », ils étaient plus de 12 000 participants au culte du matin : « Placés très loin de la chaire, beaucoup n'auront pas vu les baptêmes des 22 enfants au tout début de la cérémonie, comme le veut la tradition. Beaucoup n'auront pas vu non plus les 17 pasteurs - parmi lesquels deux femmes - impressionnants dans leur sévère robe noire décorée d'un simple rabat blanc.

Mais tous entonnent avec la même ferveur les psaumes traditionnels et écoutent avec le même recueillement la parole du pasteur Jean-Arnold de Clermont : « Jamais nous ne devons oublier le chemin que nous a ouvert le Seigneur et la nécessité du combat à mener pour manifester notre liberté »...

L'après-midi prend un tour plus commémoratif. On chante tous les cantiques « incontournables ». Celui de Luther ou le très beau « Confie à Dieu ta route ». Le professeur Hubert Bost, de la faculté de théologie de Montpellier, raconte les premières années de la Réforme en France. André Encrevé, de la faculté des lettres de Limoges, analyse le dynamisme des huguenots au XIX^{ème} siècle. « C'est parce qu'ils ont tenu à manifester leur présence et leur identité qu'ils ont pu faire triompher leurs idées au niveau politique avec l'établissement de la III^{ème} République. Pas plus que les protestants du XIX^{ème}, ceux du XX^{ème} ne doivent oublier ce qu'ils ont, ce qu'ils sont ». Ceux qui sont là ne l'ont pas oublié ».

URSS : GLEB YAKOUNINE DEMANDE LA RECONNAISSANCE PAR MOSCOU DE L'EGLISE CATHOLIQUE UKRAINIENNE

A MOSCOU, deux prêtres orthodoxes russes, Gleb Yakounine et Guéorgui Edelstein, ont demandé une relégislation immédiate et sans condition de l'Eglise catholique ukrainienne de rite oriental. Cette Eglise uniata a été dissoute lors du Synode de Lvov en 1946, en pleine époque stalinienne, et intégrée dans l'Eglise orthodoxe du Patriarcat de Moscou.

Les deux militants orthodoxes - qui ont rencontré à Rome le pape Jean-Paul II et le cardinal Myroslav Ivan Lubachivsky, chef de l'Eglise catholique ukrainienne - demandent au Patriarcat de Moscou d'abandonner son attitude rigide et de faire preuve de meilleure volonté dans cette question. L'opposition du Patriarcat est en effet un obstacle de taille à la reconnaissance légale par les autorités soviétiques des uniates ukrainiens.

Dans une interview accordée au service de presse ukrainien à Rome, Gleb Yakounine affirme que permettre l'existence légale de l'Eglise catholique ukrainienne représenterait une « stimulation de la vie chrétienne en Union soviétique ». S'il admet qu'il y a des différences dogmatiques entre les deux Eglises, il affirme cependant que le fait « le plus important est que nous sommes chrétiens, les membres d'un seul organisme ».

RENCONTRE ANNUELLE DU GROUPE DES DOMBES

A MARLIEUX, du 4 au 8 septembre, à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes, s'est réuni le groupe œcuménique bien connu sous le nom de « Groupe des Dombes ».

Il a poursuivi son travail sur le thème : « Identité et conversion des Eglises ».

La demande de conversion adressée aux différentes Eglises par le Groupe des Dombes dans ses différents documents, en vue de la pleine communion ecclésiale, n'entraîne-t-elle pas un appauvrissement ou une perte des identités confessionnelles respectives ?

La réflexion débouchera sur la publication d'un texte, dont la dernière mise au point sera effectuée dans un an.

UTRECHT : SUCCES DU PREMIER « KIRCHENTAG » NEERLANDAIS

A UTRECHT, le 16 septembre, quelque 20 000 personnes ont approuvé le « té-

moignage d'Utrecht » à l'issue du premier Kirchentag néerlandais, qui avait choisi pour thème la Justice, la paix et la sauvegarde de la création (JPSC). Les participants, qui représentaient des groupes, des paroisses et des autorités de 16 Eglises, se sont engagés par ce témoignage à réaliser l'égalité des chances pour hommes et femmes, à viser la réduction de la faim dans le monde et de la dette du Tiers monde, à s'élever contre la course aux armements, le racisme et la pollution de l'environnement. La réflexion sur ces problèmes est à leurs yeux un stimulant pour l'unité des chrétiens.

On a appris à Utrecht que 72 % des paroisses néerlandaises participent au processus conciliaire en vue de la JPSC. A ce premier grand rassemblement œcuménique des Eglises aux Pays-Bas, 54 % des paroisses étaient représentées : 33 % catholiques, 65 % réformées et 2 % d'Eglises minoritaires ; 20 % des participants avaient moins de 25 ans.

Le président du Conseil des Eglises des Pays-Bas, Dirk Mulder, a déclaré que cette journée constituait un jalon remarquable. Une député social-démocrate appela les Eglises à frapper plus souvent à la porte des politiciens, tandis qu'un représentant du mouvement catholique Pax Christi a mis en garde les chrétiens contre des relations trop étroites entre les Eglises et les partis politiques : « Sinon l'Eglise va devenir aussi superficielle, versatile et à courte vue que la politique ».

UKRAINE : GIGANTESQUE MANIFESTATION DES CATHOLIQUES ORIENTAUX

A LVOV, le 17 septembre, plusieurs dizaines de milliers de catholiques ukrainiens ont manifesté dans les rues de la ville pour exiger la relégislation de leur Eglise catholique de rite byzantin, dissoute lors du Synode de Lvov en 1946, en pleine période stalinienne.

La gigantesque manifestation, qui avait été convoquée par le Mouvement populaire ukrainien (RUK) fondé tout récemment, s'est déroulée de manière pacifique et n'a pas été dispersée par les forces de sécurité, qui se sont contentées d'observer le cortège.

Le RUK voulait ainsi commémorer à sa façon le 50^{ème} anniversaire de l'invasion par l'armée rouge de l'Ukraine occidentale, une région appartenant à l'époque à la Pologne. Les fidèles manifestant pacifiquement portaient également des banderoles demandant que l'Eglise ukrainienne-catholique soit à nouveau autorisée. La télévision soviétique a rapporté l'ensemble des manifestations de Lvov sans procéder à aucune coupure.

On a appris début septembre que sept évêques ukrainiens ont décidé de révéler publiquement leur statut en renonçant à la clandestinité. Celui-ci a été jusqu'ici un choix obligé pour eux. Les sept évêques ont décidé de signer des documents, adressés aussi bien au Pape qu'au Président du Soviet suprême à Moscou, pour demander la légalisation de l'Eglise catholique ukrainienne.

L'AFFAIRE DU CARMEL D'AUSCHWITZ

A ROME, le 18 septembre, le cardinal Jean Willebrands, président de la commission pour les relations religieuses avec le judaïsme, publiait le communiqué suivant :

« La commission du Saint-Siège pour les Relations religieuses avec le judaïsme a pris acte avec satisfaction du communiqué publié le 6 septembre 1989 par S. Exc. Mgr Henryck Muszynski, président de la commission de l'Episcopat polonais pour le dialogue avec le judaïsme.

L'intention exprimée de procéder à l'établissement d'un centre d'information, de rencontre, de dialogue, de prière, tel que le prévoit la déclaration de Genève de février 1987, est accueillie positivement, car le Saint-Siège est convaincu qu'un tel centre contribuerait de manière significative au développement de bonnes relations entre chrétiens et juifs.

Le Saint-Père, en effet, dans son allocution à la communauté juive de Vienne, le 24 juin 1988, a exprimé l'espoir que ce centre produise de féconds résultats et serve de modèle à d'autres nations.

La prière et la vie consacrée des carmélites, dont le monastère sera en quelque manière au cœur de ce centre, contribueront de façon décisive à sa réussite.

Afin de soutenir la réalisation de ce projet important, mais coûteux, le Saint-Siège est disposé à apporter sa propre participation financière ».

Ce communiqué entérinait les accords de Genève du 22 février 1987 (cf. Jalon UDC, n° 67, pp. 43-44), malgré la remise en question du cardinal Macharski dans sa déclaration du 10 août 1989 rapportée par Radio-Vatican. L'affaire du carmel d'Auschwitz connaissait un nouveau rebondissement, le 26 août, à l'occasion d'une homélie prononcée à Czestochowa par le cardinal Glemp, primat de Pologne et surtout, le 2 septembre, dans une interview au journal italien « La Repubblica » où le même cardinal exigeait que l'accord de Genève soit

renégocié par des personnes compétentes. Mis en cause, les cardinaux Decourtray, Danneels et Lustiger ont réagi, dès le 3 septembre, dans un communiqué commun pour repousser l'imputation d'incompétence et réaffirmer que « les engagements souscrits devaient donc être tenus ». L'intervention romaine s'est révélée efficace puisque le cardinal Glemp affirmait dans un discours, le 21 septembre, qu'il était « essentiel, non seulement que le couvent des Carmélites soit placé en dehors du périmètre du camp d'Auschwitz, mais qu'un nouveau centre culturel et cultuel soit créé » (cf. la D.C., n° 1990, pp. 807-810 et n° 1992, p. 884).

LES ORTHODOXES AUX VIEUX-CATHOLIQUES : IL FAUT CHOISIR ENTRE LES ANGLICANS ET NOUS

A UTRECHT, le 23 septembre, le métropolitain Damaskinos de Suisse a prononcé l'allocution œcuménique principale lors des célébrations marquant le centième anniversaire de la formation de l'Union vieille-catholique d'Utrecht. Il a déclaré que l'approfondissement des relations entre vieux-catholiques et orthodoxes est bloqué par la relation de communion complète existant déjà entre certains groupes de vieux-catholiques et d'anglicans.

Dans son exposé, intitulé « L'importance de l'Union d'Utrecht du point de vue orthodoxe », le métropolitain a rappelé que le texte commun adopté en 1987 par la septième session plénière et finale de la Commission théologique internationale vieille-catholique/orthodoxe « avait posé une base théologique acceptable pour le rétablissement de la communion ecclésiale ».

Interviewé ultérieurement sur cette allocution, l'évêque suisse vieux-catholique Hans Gerny, secrétaire de la Conférence internationale des évêques vieux-catholiques, l'a qualifiée de « difficile ». Selon lui, il est peu probable que les vieux-catholiques, en particulier en Europe occidentale, sacrifient leurs relations avec les anglicans pour une amélioration des relations avec les orthodoxes.

LE VOYAGE DU Dr RUNCIE AU VATICAN

A ROME, le 29 septembre, le Dr Runcie, archevêque de Cantorbéry, arrivait au



*M. Stephan Khmara,
le courageux dirigeant de la manifestation
des catholiques ukrainiens réclamant
la légalisation de leur Eglise
à l'occasion de la réunion
du Comité central du C.O.E. à Moscou.*

Vatican et rendait au pape Jean-Paul II la visite que celui-ci lui avait faite à Cantorbéry en mai 1982. La récente publication de l'échange de lettres entre le Dr Runcie et Jean-Paul II qui a suivi la XII^{ème} Conférence de Lambeth pouvait nous donner une idée de l'état des relations œcuméniques entre les Eglises anglicane et catholique.

Dès le 6 août 1988, le Dr Runcie écrivait au Pape pour le remercier de sa lettre à l'Assemblée des évêques anglicans et pour l'informer directement des résultats de la Conférence. Au sujet de l'ordination des femmes à la prêtrise et à l'épiscopat, la Conférence de Lambeth n'a pas d'autorité juridique sur la Communion anglicane. Ni l'archevêque de Cantorbéry non plus. Seul le Synode de la Province est compétent. D'où la division et la souffrance d'un certain déséquilibre de la Communion. Mais, pour éviter le schisme, la Conférence de Lambeth a résolu de respecter les décisions prises à ce sujet. Par ailleurs, le Dr Runcie se félicite de l'accueil fait au Rapport Final de l'ARCIC I par les vingt-sept provinces autonomes de la Communion anglicane.

Dans sa réponse datée du 8 décembre 1988, Jean-Paul II se réjouit, lui aussi, des résolutions prises à Lambeth sur le Rapport Final de l'ARCIC I. Par contre, il note que la manière dont la Conférence de Lambeth a traité la question de l'ordination des femmes a créé une situation nouvelle et embarrassante pour les membres de la seconde Commission internationale ARCIC II qui a reçu en 1982

le mandat d'étudier « tout ce qui faisait obstacle à la reconnaissance des ministères des deux Communions ».

En même temps que la publication de ces lettres, avait lieu une autre publication, celle du « Rapport Eames », discuté fin avril lors de la réunion à Larnaca, Chypre, des vingt-sept primats des Provinces de la Communion anglicane qui, devant l'opposition de certains à l'ordination des femmes, ont unanimement rejeté l'idée de juridictions parallèles pour une même Eglise locale et qui ont proposé la création de « visiteurs épiscopaux » chargés de visiter les prêtres ou les communautés opposés à l'ordination des femmes.

LA VISITE DE L'ARCHEVEQUE DE CANTORBÉRY A ROME

A ROME, du 29 septembre au 2 octobre, en accomplissant sa visite officielle au Saint-Siège, l'Archevêque de Cantorbéry, Robert Runcie, reparcourt un itinéraire déjà entrepris par ses trois prédécesseurs immédiats. Geoffrey Fisher effectua en effet une visite au pape Jean XXIII en décembre 1960. Il s'agissait alors de la première visite à Rome d'un Archevêque de Cantorbéry depuis l'époque de la Réforme. Michael Ramsey devait ensuite rencontrer le pape Paul VI en mars 1966. Cette visite, qui avait lieu après le Concile Vatican II, était destinée à inaugurer de nouvelles relations entre catholiques et anglicans. Elle se conclut par une Déclaration commune et fut suivie par l'institution de la Commission internationale catholique-anglicane, dont le but était d'étudier les questions doctrinales qui divisent catholiques et anglicans. La visite de Donald Coggan au pape Paul VI, en avril 1977, fut aussi l'occasion d'une Déclaration commune dans laquelle le Pape et l'Archevêque encourageaient le travail de la Commission. L'Archevêque de Cantorbéry se rendit une seconde fois à Rome, en 1978, pour assister à la messe d'inauguration du pontificat de Jean-Paul II. L'actuel Archevêque de Cantorbéry, Robert Runcie, a débuté son mandat en 1980. Il a déjà rencontré plusieurs fois le Saint-Père : en Afrique, en Inde et à l'occasion de la Journée mondiale de Prière pour la Paix, à Assise, en 1986. Mais la rencontre la plus importante et la plus significative eut lieu à Cantorbéry, en 1982. La visite de Robert Runcie à Rome a donc été une réponse non seulement à l'ouverture œcuménique de l'Eglise catholique, mais aussi au ministère œcuménique de Jean-Paul II.

L'illustre visiteur, Sa Grâce Robert Runcie, Archevêque de Cantorbéry et Primat de la Communion anglicane, est arrivé à Rome le vendredi 29 septembre 1989, accueilli à l'aéroport entre autres

par le cardinal Willebrands, président du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des chrétiens, qui l'a accompagné au Collège anglais, via Monserrato, où R. Runcie séjourna pendant sa visite. Vers 17 h, R. Runcie a été reçu en audience privée par Jean-Paul II, une rencontre très cordiale, qui dura environ 50 minutes. Le lendemain matin, vers 11 h, eut lieu la visite officielle, au cours de laquelle le Pape a adressé son salut au Primat de l'Eglise anglicane. L'Archevêque de Cantorbéry a ensuite prononcé son discours.

Au cours des entretiens qu'il a eus avec Jean-Paul II, le Dr Runcie a repris la comparaison selon laquelle les Eglises anglicane et catholique ressemblent à « deux fiancés qui n'ont pas assez de courage pour se marier ». Empruntant cette image au théologien Yves Congar, le Dr Runcie l'a prolongée par un geste, en montrant sa main au Pape : elle porte la bague que Paul VI offrit en 1966 au Rev. Ramsey, ex-archevêque de Cantorbéry : « Ce signe ressemble beaucoup à une bague de fiançailles, a-t-il souri, je l'ai mise aujourd'hui pour renouveler notre engagement dans la recherche de l'unité visible et sacramentelle ».

Enfin le Pape et l'Archevêque échangèrent des dons : le Saint-Père a offert au Primat anglican un fac-similé du « Codex Benedictinus », dont l'original est conservé à la Bibliothèque apostolique vaticane. Datant de 1072 et venant de l'abbaye du Mont Cassin, le « Codex » contient l'office nocturne des Pères Bénédictins. L'Archevêque de Cantorbéry, pour sa part, a offert au Saint-Père, un tableau représentant saint Augustin de Cantorbéry, l'évangélisateur des peuples anglo-saxons. Après avoir pris congé du Saint-Père, R. Runcie a rendu visite au cardinal secrétaire d'Etat, Agostino Casaroli.

La visite officielle du Dr Runcie au Vatican s'est achevée par une « Déclaration commune » du Pape et de l'Archevêque de Cantorbéry. (Le texte intégral des prières lues à la chapelle du Collège anglais par le Dr Runcie et le cardinal Willebrands dans l'ORLF du 17-10-1989, p. 8. L'allocation de bienvenue du Pape et l'adresse au Pape du Dr Runcie dans la D.C., n° 1993, pp. 934-935).

RECEPTION OFFERTE AU VATICAN EN L'HONNEUR DU Dr RUNCIE

A ROME, du 29 septembre au 2 octobre, la visite du Dr Runcie au Vatican a été l'occasion pour lui de faire connais-

sance avec la Curie romaine. Ainsi, le 29 septembre dans l'après-midi, après avoir été reçu en audience privée par

Jean-Paul II, l'archevêque de Cantorbéry assistait à une réception offerte en son honneur dans le pavillon Pie IV, siège de l'Académie pontificale des Sciences, en présence de représentants de la Curie romaine, de l'Université pontificale, des Collèges ecclésiastiques à Rome et d'une foule d'invités. Le cardinal Willebrands, président du Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des chrétiens devait insister, dans son discours de bienvenue, sur la nécessaire collaboration de tous les dicastères de la Curie au service de l'Unité, car « il n'y a pas un domaine de la vie de l'Eglise, ni un aspect du gouvernement de l'Eglise qui n'ait une profonde dimension œcuménique ».

La réponse très amicale du Dr Runcie était naturellement empreinte du plus bel humour : « Eminences, Excellences, Frères et Sœurs dans le Christ, en vous rencontrant, membres de la Curie romaine, je ne puis m'empêcher de penser au pasteur anglais Ronald Knox, brillant théologien catholique romain - lui-même Protonotaire apostolique de la Sainte Eglise Romaine. Il n'aimait pas les voyages à l'étranger. Quand on lui demandait pourquoi il n'avait pas visité Rome, il répondait : « Comme je suis piètre marin, je n'ai aucune envie de visiter la salle des machines ».

Contrairement à Mgr Ronald Knox, j'ai voulu venir à Rome et je vous remercie de l'élégance raffinée de la réception que vous avez organisée pour moi ce soir. Même Mgr Knox n'aurait rien trouvé à redire à cette « salle des machines »...

Dans leurs rapports quotidiens avec le Conseil pour la Promotion de l'Unité des chrétiens, les anglicans ont réalisé l'importance et la nécessité de la Curie romaine en tant que service pour l'unité catholique sous la direction de l'Evêque de Rome. En la personne du cardinal Willebrands et de ses collaborateurs, vous avez tous d'excellents ambassadeurs.

Pendant cette visite et notamment au cours de cette réception, j'espère que j'aurai une vue plus complète des nombreuses responsabilités des différents dicastères de la Curie romaine. Soyez sûrs que je n'ai aucun doute quant aux difficultés que vous rencontrez en assumant vos responsabilités concernant le maintien d'une communion universelle. Je viens à vous avec le respect dû à ceux qui travaillent dans la « salle des machines »...

(Texte intégral des discours du Dr Runcie et du Cardinal Willebrands dans l'ORLF du 17-10-1989, p. 8).

JEAN-PAUL II ET LE Dr RUNCIE EN L'EGLISE SAINT-GREGOIRE A ROME

A ROME, du 29 septembre au 2 octobre, durant le séjour du Dr Runcie, l'archevêque de Cantorbéry et le pape Jean-Paul II ont multiplié les rencontres de prière. Ainsi, le 30 septembre au soir, ils ont célébré les premières Vêpres du 26^{ème} dimanche ordinaire en l'église San Gregorio al Celio, érigée sur le monastère d'Augustin de Cantorbéry. Catholiques et anglicans ont chanté ensemble les sept strophes d'un hymne anglican dont le texte fut composé par le cardinal Newman dont on célèbre cette année le centenaire de la mort. Moment émouvant enfin, quand le Pape et son invité sont allés ensemble allumer un cierge à saint Grégoire. Après la lecture de l'épître aux Colossiens (1, 2b-6), dans son homélie, Jean-Paul II n'a pas mâché ses mots sur l'étendue du fossé qui demeure entre anglicans et catholiques et que les décisions anglicanes à propos de l'ordination des femmes (au sacerdoce et à l'épiscopat) ont amplifiée : « Nous sommes forcés de reconnaître que des événements survenus ces dernières années ont sérieusement aggravé les différences qui existent entre nous. Ils ont rendu plus difficile le travail de la commission de dialogue entre anglicans et catholiques », a dit Jean-Paul II, ajoutant qu'il « doit y avoir des limites à la légitime différence entre les deux Eglises. Le réalisme et l'honnêteté me poussent à reconnaître que, pour l'Eglise

catholique, l'attitude de certaines provinces anglicanes, qui ont permis aux femmes d'accéder à la prêtrise et à l'épiscopat, a dépassé ces limites ».

Dans le discours qu'il prononça à la fin de la cérémonie, le Dr Runcie reconnut le fait, mais insista sur l'urgence de l'évangélisation qui renforce l'engagement dans la recherche de l'Unité. Parlant du pape Grégoire le Grand, il déclara : « L'exemple de Grégoire, à savoir une primauté de l'unité et de la mission - qui se matérialise, pour nous également, dans le ministère de son successeur, Jean-Paul II - commence à trouver une place dans la pensée anglicane.

C'est ce que j'ai essayé de souligner lors de la dernière Conférence de Lambeth en évoquant le nécessité d'un intérêt personnel pour l'unité. Au sein de la Communion anglicane, ma fonction répond partiellement à ce besoin. Mais, pour l'Eglise universelle, je renouvelle l'appel que j'avais lancé lors de la Conférence de Lambeth : tous les chrétiens ne pourraient-ils pas reconsidérer le type de primauté que l'Evêque de Rome exerça les premiers temps de l'Eglise, comme « présidant en amour » au profit de l'unité des Eglises dans la diversité de leur mission ? ».

Le lendemain, dimanche 1er octobre, l'archevêque de Cantorbéry a assisté à la basilique Saint-Pierre à l'eucharistie solennelle au cours de laquelle le Pape procéda à la béatification des nouveaux bienheureux espagnols Niceforo et ses compagnons martyrs.

(Texte de l'homélie du Pape dans l'ORLF du 10-10-89, p. 7 et texte du discours de l'Archevêque dans l'ORLF du 17-10-89, p. 9).

LA « DECLARATION COMMUNE » DE JEAN-PAUL II ET DU Dr RUNCIE

A ROME, du 29 septembre au 2 octobre, la visite du Dr Runcie s'est déroulée dans les meilleures conditions. Au terme de cette visite, une déclaration commune de Jean-Paul II et de l'archevêque de Cantorbéry a été publiée où se trouve réaffirmée la volonté d'œuvrer ensemble pour le rétablissement de la communion plénière entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane, quels que soient les obstacles. En effet, déclarent les cosignataires, « cela ne signifie pas que l'on doive être peu réaliste quant aux difficultés entravant le dialogue à l'heure actuelle. Quand nous avons institué, en 1982, la deuxième Commission internationale catholique-anglicane à Cantorbéry, nous étions parfaitement conscients des difficultés de sa tâche. Les divergences apparues dans le rapport de la première Commission catholique-anglicane ont été heureusement acceptées par la Conférence de Lambeth réunissant les Evêques de la Communion anglicane. Ce rapport est également en cours d'examen par l'Eglise catholique en vue d'y apporter une réponse. D'autre part, le problème et la pratique de l'admission des femmes au ministère sacerdotal dans certaines provinces de la Communion anglicane empêche la réconciliation entre nous, même là où par ailleurs, il y a des progrès vers un accord dans la foi sur la signification de l'Eucharistie et du ministère ordonné. Ces divergences dans la foi reflètent d'importantes divergences ecclésiologiques et nous exhortons les membres de la Commission internationale catholique-anglicane, et tous ceux qui sont engagés dans la prière et le travail en vue de l'unité visible, à ne pas les minimiser. Dans le même temps, nous les exhortons également à n'abandonner ni leur espérance ni leur travail en vue de l'unité ».

Enfin, l'intérêt de la déclaration est de ne pas faire de l'œcuménisme un beau sujet pour spécialistes. Tout le clergé et les fidèles sont appelés aussi « à ne pas négliger ni à sous-estimer le fait que nous partageons déjà une certaine communion, quoique imparfaite ». Pour conclure, les deux signataires réaffirment que « l'unité chrétienne est invoquée pour l'Eglise, pour que l'Eglise elle-même puisse être un signe plus efficace du Royaume de Dieu ».

(Texte intégral de la Déclaration commune dans l'ORLF du 24-10-1989, p. 12 et dans la D.C. n° 1993, pp. 939-940).



A Rome, du 29 septembre au 2 octobre, les retrouvailles de Jean-Paul II et du Dr Runcie qui rendait au Pape la visite que celui-ci lui avait faite à Cantorbéry en mai 1982 où fut créée ARCIC II, la deuxième Commission internationale catholique-anglicane.



SECRÉTARIAT NATIONAL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

31, rue de la Marne - 94230 CACHAN